

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XVII

MONTREAL, VENDREDI 14 FEVRIER, 1896

No 24

Ce et là.

Les plates du Journalisme Les quinze plaies qui affligent le bureau d'un éditeur d'après *La Minerve* :

"Les flâneurs, les poseurs, les maniaques, les coquerelles, les rats, les fautes typographiques, les vendeurs de publications nouvelles, les mauvais payeurs, les conseils importants, les gens non abonnés qui corrigent les épreuves, les fins fins qui ont une idée par jour, les niais qui voudraient de la réclame gratuite, tous ceux qui vous disent que, s'ils savaient écrire, ils écriraient ceci ou cela, les agents de publicité qui se saoulent, les rédacteurs qui ne sont pas au fait de l'actualité, les typos rédacteurs, et, pardessus tout, l'individu qui possède toujours mieux que le gérant l'art de conduire un journal."

Pardon, confrère, il y en a une seizième : l'auteur *grincheux* des lignes ci-dessus.

La chasse aux droits de douane La semaine dernière, plusieurs députations se sont présentées à Ottawa pour demander au contrôleur des douanes des modifications au tarif des douanes. Les uns veulent des diminutions dans les droits : ils ont grande chance de ne pas les obtenir par les temps de déficit qui courent ; les autres, au contraire, ne se croyant pas suffisamment protégés, trouveront probablement une oreille attentive à leur prière, puisqu'il s'agit d'augmenter les rentrées du Trésor :

Les manufacturiers de cheminées de lampes de Montréal veulent avoir plus de protection au moyen de droits spécifiques aussi bien que de droits *ad valorem*.

La Colombie Britannique désire que les cordages de certaines qualités soient admis en franchise pour la fabrication des filets de pêche.

Les fabricants de boîtes de papier veulent une réduction de droits sur la matière première de leur industrie.

On a demandé aussi que les boîtes à sardine soient admises en franchise

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIETAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boite de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et Etats-Unis, un an	1 50
France et Union Postale un an (15 francs)	3 00

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

vu qu'il ne s'en fait pas au Canada qui puissent résister à l'eau en ébullition.

La raison invoquée pour cette dernière demande ne nous paraît guère fondée, car il y a dans l'Ontario, des fabriques de conserves qui emploient des boîtes manufacturées dans cette même province. Comme toutes les conserves doivent passer à l'eau bouillante, la conclusion est facile à tirer.

A l'Hôtel-de-Ville A l'inauguration officielle du nouveau Conseil Municipal, mardi dernier, le nouveau maire, M. R. Wilson Smith, a fait un long discours dans lequel il exhale un certain nombre de plaintes dont nous ne le blâmerons certainement pas.

Les suggestions à propos de l'annexion des municipalités voisines, de la refonte de la charte de la situation financière, des réclamations contre la cité, du remaniement des quartiers, de la fusion des comités et des contrats soulèvent tout un monde de questions à débattre dans l'avenir. Nos échevins ont de la besogne sur la planche, s'ils veulent discuter à fond tous les sujets contenus dans le discours du maire.

Le nouveau maire ne se contente pas d'indiquer les questions à débattre par le Conseil, il commence par donner son propre avis sur chaque point, sauf sur le remaniement des quartiers où il montre quelque timidité et même un certain embarras.

"Quant à la question de savoir si

la représentation devrait être basée, dit-il, sur l'étendue territoriale ou sur la valeur des immeubles ou encore sur la population, je n'en parlerai que lorsqu'un comité aura été nommé."

Nous n'imiterons pas le maire aujourd'hui, en donnant un avis sur chacun des points touchés par le discours ; mais nous suivrons à l'avenir de très près tout ce qui se passera à l'Hôtel de Ville.

Les intérêts du commerce sont trop intimement liés à la bonne ou à la mauvaise administration des affaires municipales pour que nous restions neutres dans des questions qui peuvent influencer au plus haut point sur la prospérité ou la décadence commerciale de la métropole.

L'Electricité pour rien Du *Sémaphore* de Marseille :

On nous prie d'insérer la note suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie d'annoncer dans votre honorable journal que j'ai trouvé, après plusieurs expériences de longue durée, un procédé nouveau pour la production de l'électricité par la force des vagues.

Cette invention étant d'utilité publique, je veux en céder le secret à un Congrès scientifique international à Marseille ou à Paris.

Avec mon système on n'a plus les grands frais de production d'électricité que l'on a maintenant ; pas de dépenses de combustible, pas de main d'œuvre, la production est presque gratuite.

Dans mon système, une machine placée au bord de la mer, produit, en temps de vagues comme en temps sans vagues, une très grande quantité d'électricité pouvant être utilisée à l'éclairage, à la traction des tramways, etc.

Veillez agréer, etc.

M. H. GATOUGHIGOSSIAN,
2 rue d'Arcole, Marseille.

L'absence des commentaires de la part du confrère nous montre qu'il se tient sur la réserve. Nous l'imiterons très prudemment.

CONCOURS J. M. FORTIER

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le programme d'un concours offert à la jeunesse studieuse par M. J. M. Fortier. Ce programme est définitif et remplace celui publié précédemment par nos confrères de la presse quotidienne. Il a été reconnu, en effet, que, parmi les questions proposées à l'étude des divers concurrents, il en était auxquelles il était difficile de répondre, la seule bibliothèque ouverte au public montréalais n'offrant pas les ressources nécessaires pour faire un travail appuyé sur des chiffres, comme le demandait en réalité le premier projet.

Du programme définitif on a enlevé tout ce qui se rattachait à la statistique. Tout en forçant néanmoins les concurrents à étudier et à pénétrer aussi avant que possible dans l'étude des questions économiques, l'auteur du projet de concours s'adresse surtout à l'intelligence et au jugement de la jeunesse studieuse.

Les questions sont nombreuses, trop nombreuses peut-être pour le temps accordé aux concurrents, car il faut bien noter que ceux qui pourront étudier ces questions et les traiter utilement ont d'autres travaux; ce sont surtout les étudiants et les employés qui, par leur âge—puisque le concours est pour les jeunes—et leur profession ont intérêt à pénétrer dans le domaine des questions économiques. Cette étude peut leur être d'un grand secours pour l'avenir, sans égard à la valeur des prix réservés aux vainqueurs.

Peut-être même beaucoup de ceux qui sont qualifiés pour prendre part à ce concours, trouveront-ils, en se livrant à l'étude des questions proposées, la voie qui devra les conduire au succès et à la fortune.

Parmi les jeunes qui sont actuellement dans le commerce ou l'industrie, il en est beaucoup pour qui la seule lecture du programme qu'on va lire sera toute une révélation. Elle les fera réfléchir, leur montrera combien mince est le bagage qu'ils ont emporté du collège. Ils verront qu'au point de vue des affaires et des questions économiques, en général, ils ont tout à apprendre et à étudier.

Qu'ils ne s'arrêtent donc pas et qu'ils attaquent bravement l'étude de l'économie politique, étude attrayante s'il en fût. Ils trouveront bientôt la récompense de leurs efforts dans leur propre satisfaction et dans le succès que leur vaudra

l'application pratique des théories qu'ils auront approfondies.

Nous félicitons M. J. M. Fortier de l'initiative qu'il a prise et nous exprimons l'espoir que son exemple sera suivi par ceux à qui la fortune permet de ces générosités avantageuses à la jeunesse et fécondes en résultats. De tels concours ne peuvent qu'élever le niveau intellectuel et moral de ceux qui y prennent part. Bien que, parmi les concurrents, il n'y ait que peu de lauréats, les vaincus seront encore vainqueurs, car ils auront soulevé un coin du voile qui leur cachait la science ou une partie de la science de la carrière qu'ils ont embrassée :

CONCOURS OUVERT A LA JEUNESSE DE LA PUISSANCE DU CANADA

Thèse sur le meilleur budget pour développer les ressources du pays et répandre la prospérité dans toutes les classes

Trois prix sont offerts: le premier, \$200; le second, \$75; le troisième, \$25.

Pour la composition du projet le plus favorable à la situation économique du Canada.

PROJET AMENDÉ

1o Faire une revue succincte de la situation économique des principales nations d'Europe et d'Amérique: Angleterre, France, Allemagne, Belgique, Etats-Unis, etc., indiquer les périodes de prospérité et de marasme, sous quel régime fiscal ces périodes se sont produites.

2o Etudier si les périodes de prospérité et de marasme, ou les changements de régime fiscal correspondent avec l'accroissement et la diminution de l'émigration et aussi avec le degré d'accroissement de la population restant dans ses foyers.

Citer les autorités.

3o Quel effet le régime fiscal peut-il avoir sur l'activité de l'esprit inventif des peuples industriels?

4o Vaut-il mieux protéger les produits de l'industrie manufacturière plutôt que les produits du sol? Indiquer les produits du sol qu'il faudrait protéger, et spécialement ceux qui servent de matière première à l'industrie.

5o Indiquer les produits du pays que l'on pourrait substituer dans l'industrie, aux produits importés.

6o La protection ou le libre échange doivent-ils être permanents ou temporaires et s'adapter aux changements économiques qui peuvent se produire? Indiquer ce qui a été fait à ce sujet dans les autres pays.

7o Doit-on protéger également, si l'on adapte la théorie protectionniste:

a. Le producteur de la matière première.

b. L'industriel qui en fait une marchandise.

c. Celui qui façonne cette marchandise pour la consommation.

7o (bis) L'effet de la protection est-il nécessairement de rendre les produits plus chers pour le consommateur, et la prospérité du consommateur dépend-elle uniquement du bon marché de ce qu'il consomme?

8o La protection doit-elle être plus

élevée pour les articles de luxe, à l'usage des riches consommateurs, que pour les articles à l'usage des pauvres gens; citer quelques articles sur lesquels on pourrait faire cette distinction et l'écart qui devrait exister entre les droits sur les uns et sur les autres.

Etudier à ce point de vue spécial les droits à établir sur le tabac, le lin, le chanvre, le fer, le sucre la pulpe, le sel, la laine, les peaux, les bois, les produits de la ferme et des jardins, &c.

9o Rechercher parmi les produits que nous sommes obligés d'importer, quels sont ceux que nous pourrions tirer de notre propre sol.

10o Est-il bon de protéger le travail national en empêchant l'émigration pauvre des pays d'Europe?

11o Trouverait-on dans un régime économique, ou dans une politique déterminée, le moyen d'arrêter l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis?

Les manuscrits devront être rentrés le 1er juillet, 1896, à l'adresse de J. M. FORTIER, No 151 rue St-Maurice, Montréal.

Ils ne devront porter qu'un nom de plume et un numéro.

Les écrits seront jugés par une commission composée d'hommes compétents, dont les noms seront publiés avant le 1er juillet.

POUR LES EPICIERS

Cette année le carême sera observé, dans le diocèse de Montréal, selon la coutume, c'est-à-dire sans les modifications que certaines rumeurs avaient mises en avant, il y a quelques mois. Nos amis les épiciers peuvent donc faire leurs approvisionnements en conséquence.

LES GRANDES STATIONS ELECTRIQUES

DE L'AVENIR

M. E. Hospitalier vient de publier dans *l'Industrie Electrique*, l'appréciation suivante sur l'avenir des stations électriques.

Malgré l'apparence prophétique du titre de cet article, aucune des expériences qui lui serviront de conclusion ne dépasse les résultats matériels et tangibles des progrès réalisés pendant ces dernières années dans le domaine électrique, grâce à l'alliance parfaite dont, depuis une quinzaine d'années, la science et la pratique donnent un heureux et un unique exemple. Notre but est de rapprocher les progrès du transport de l'énergie électrique de ceux de la traction, et de tirer de ce rapprochement des conséquences plus que consolantes pour l'avenir de l'industrie que nous avons pour mission de défendre.

En matière de transport d'énergie à distance, et malgré l'opposi-

tion avec laquelle furent accueillis les courants alternatifs polyphasés à leur début, il est bien établi au jourd'hui, quatre ans à peine après leur première manifestation à l'Exposition de Francfort en 1891, qu'ils résolvent aussi simplement et aussi complètement que possible le problème de la transmission de la force motrice à distance, en même temps qu'ils se prêtent à une transformation commode en courant continu.

Un centre unique de force motrice, hydraulique ou à vapeur, peut ainsi desservir un ou plusieurs centres éloignés, et leur fournir l'énergie électrique sous toutes les formes, en vue de toutes les applications nées ou à naître. Nous en citerons plusieurs exemples choisis parmi les plus intéressants pour le cas qui nous occupe.

A Portland (Orégon), l'énergie électrique produite à 52 kilomètres (32 milles) de la ville y est amenée sous un potentiel de 6,000 volts, par courants alternatifs triphasés, dans une sous-station où le courant alternatif est subdivisé et transformé, suivant les besoins des applications à l'éclairage, à la force motrice et à la traction.

A Sacramento (Californie) on vient de mettre en service une station génératrice de 3,000 kw. Quatre dynamos à courants triphasés de 750 kw chacune, à 800 volts, envoient le courant qu'elles produisent dans des transformateurs qui élèvent le potentiel à 11,000 volts. La puissance ainsi produite est amenée, dans la sous-station de Sacramento, 38 kilomètres (23½ milles) du point de production par une ligne aérienne double, afin de parer à la rupture accidentelle de l'une des lignes. Des transformateurs établis dans cette sous-station réduisent le potentiel de distribution à 125, 250, 500, 1,200 et même 2,000 volts, suivant les besoins.

Trois transformateurs tournants de 225 kw chacun servent exclusivement à fournir le courant continu qui actionne le réseau de tramways électriques dont toute la ville américaine est aujourd'hui pourvue.

Ces deux installations sont hydrauliques, mais il en est d'autres où la force motrice produite par la vapeur est utilisée. en partie directement, en partie après un transport à distance, à l'aide de courants triphasés.

A Lowell (Etats-Unis), une force motrice de 450 kw est ainsi utilisée, en partie directement sur la ligne de tramways qu'elle actionne par du courant continu à 500 volts, l'énergie électrique dans deux sous-sta-

tions de transformation placées respectivement à 11 et 24 km (7 et 15 milles) de distance de la station génératrice unique.

A Dublin (Irlande), la *British Thomson-Houston Co* termine une installation analogue au potentiel de 3,000 volts, et faisant trois parts de la puissance, l'une utilisée directement à 500 volts sur le tronçon de ligne le plus voisin de la station, les deux autres transportées dans deux sous-stations distantes respectivement de 6 et 13 km (3¾ et 8 milles) de la station génératrice.

Ces quelques exemples, que nous pourrions multiplier, établissent qu'il est aujourd'hui pratique et industriel de produire une force motrice importante en un centre unique, et de la répartir à volonté dans un rayon de 40km (25 milles) en ayant recours aux courants diphasés ou triphasés, et sans dépasser un potentiel de 10,000 volts.

En matière de traction, nous voyons depuis quelques années la traction électrique se substituer rapidement à la traction animale. Dans bien des villes américaines, le cheval de tramway n'est plus qu'un souvenir, et déjà quelques locomotives à vapeur subissent le même sort, car l'ambitieuse Fée électricité rêve de monopoliser, avec le temps, la traction sur toutes les voies ferrées. Elle a chassé la vapeur sur une ligne du chemin de fer aérien de Chicago; Elle se prépare à en faire autant sur l'*Elevated* de New-York, c'est à Elle que l'on confie exclusivement la traction de tous les trains qui traversent la ville de Baltimore, dans des tunnels où les locomotives à vapeur se font piteusement remorquer par les locomotives électriques et l'on ne compte plus les lignes de chemins de fer spécialement construites pour Elle.

On peut donc envisager dès maintenant, sans aucune utopie, l'organisation dans les grandes agglomérations, de gigantesques usines centrales de production d'énergie électrique, en petit nombre, placées aux points les plus favorables à la production économique de la force motrice. Ces usines distribueraient, dans un rayon de vingt à vingt-cinq milles l'énergie produite, tant pour l'éclairage que pour la force motrice, la traction des tramways, etc... Ce serait la suppression des usines centrales devenues de simples sous-stations de transformation, et leur remplacement par un petit nombre d'usines périphériques beaucoup moins coûteuses d'installation et d'entretien. Ce serait le meilleur moyen d'accroître le coefficient d'u-

tilisation de ces usines dont le matériel est aujourd'hui si mal utilisé et de supprimer les difficultés d'exploitation des stations centrales au point de vue de la condensation, du transport du charbon, de la fumée, du bruit, du recours des voisins, etc.

RESPECT DE LA LANGUE

Un de nos abonnés nous remet la circulaire d'un fabricant de blé d'inde d'une province voisine avec demande de la publier et de dire ce que nous en pensons. Nous la reproduisons ci-dessous sans y rien changer; nous omettrons seulement le nom du fabricant auquel nous ne voulons pas faire de réclame:

Les Profits Des Groceries En Détail

sout bien gagnez quand le peuple prend en considération l'ouvrage dur et ennuyeux des affaires des groceries.

Vous pouvez faire 33 1-3 PER CENTS de profit en vendant des BOÎTES DE 3 LBS du blé d'inde epluché et cuit de.....

Cette nourriture est un improvement de la vieille façon que nos grande mères avais l'habitude de nous faire du blé d'inde epluché est que nous jeune garçon aimions tant.

Le blé d'inde epluché avec le sirop d'érable ou de la molasses de la Louisiane pour le déjeune.

Le blé d'inde epluché avec de la crème et du sucre pour le soupé. Assesilz une boîte sur votre table, et vous trouverez que vos enfants l'aimeront aussi bien que vous l'aimiez il y a trente ans passé, et cela vous feras un changement de la fleur d'avoine.

Il est tout préparé et tout prêt a sewire

Pourquoi ne pas acheté votre nourriture cuit et prapenz. Les phiciens et les economists nous disent que lanauriture bien cacheté et la plus sure pour la famille humaine, parce quelle est vraiment et positivement Stérile.

Nous avons qu'un pris 10c la boîte ou 90c per doz.

Demendz a Votre Jobbes le blé d'inde Cuit de et Aussi la Soupé au Tomatoes et le fruit et les Légames en Boites. Prepaiz et garantes par

Mal parler ou mal écrire une langue autre que celle maternelle est bien pardonnable; ne connaître qu'imparfaitement sa propre langue est même, en certains cas, excusable. Mais, un commerçant qui s'adresse à sa clientèle, en un langage écrit et surtout imprimé, devrait avoir assez de respect envers elle, pour ne pas écorcher affreusement la langue qu'elle parle. Il ne manque pas au Canada de gens connaissant parfaitement les deux langues qui y sont officiellement reconnues, il est donc facile, pour qui le veut bien, de correspondre avec ses clients en un langage lisible et compréhensible et, nous le répétons,

ne pas le faire, dans ces conditions, est un manque d'égards envers celui à qui on s'adresse. Un canadien-français n'aurait certainement pas commis une pareille erreur ; d'abord il a généralement une connaissance suffisante des deux langues, avantage que ne possède que bien rarement un anglais, ou il aurait eu soin, dans le doute, de faire corriger sa circulaire par un spécialiste.

En justice pour les Anglais, nous devons reconnaître qu'un grand nombre d'entre eux font traduire, par des personnes compétentes, leurs circulaires destinées à être publiées en français ; l'exception n'en est que plus choquante et mérite d'être signalée surtout quand elle atteint un degré de désinvolture aussi marqué.

Respectons la langue d'autrui, mais aussi, exigeons des autres le respect dû à la nôtre.

LES BOIS DU BRÉSIL

Le Brésil, dont le vaste périmètre embrasse les deux bassins de l'Amazone et du Parana, regorge de bois inconnus, d'une densité égale ou supérieure à celle du bois de fer, auxquels leur tissu huileux ou résineux assure la plus longue durée.

La seule découverte de l'acajou, au siècle dernier, a changé les conditions habituelles de l'ébénisterie ; celle du palissandre lui fournit aujourd'hui ses plus précieuses ressources. Le palissandre n'est pourtant qu'un des bois les plus communs du Brésil, employé de temps immémorial en pièces massives pour la charpente des plus humbles habitations et n'a été apprécié dans le pays que depuis qu'il y est revenu sous forme de meubles parisiens. Quel essor ne prendraient pas nos diverses industries et les échanges internationaux, si cent autres essences aussi riches et encore ignorées venaient s'ajouter aux frets de retour souvent insuffisants de nos expéditions transatlantiques.

Ce n'est pas que notre intention soit d'énumérer ici toutes les essences forestières du Brésil, applicables aux grandes industries de la construction navale ou civile ainsi que de la menuiserie et de l'ébénisterie. C'est à quelques bois précieux, que nous avons pu voir et étudier dans le palais d'exposition brésilienne au Champ de Mars, que nous allons borner notre nomenclature, dont les indications nous ont été fournies en grande partie par les représentants du pays et vérifiées par l'examen des échantillons exposés.

A Rio-de-Janeiro, pour les besoins de la marine de l'Etat, les bois employés sont principalement les *perobas*, les *ipés*, l'*angico*, le *maçaranduba*, le *sucopira* et les *Angelims*.

Le *peroba* en énormes pièces rouge de sang ou jaune safran, est des plus légers ; il ne pèse que 0,860 ou 0,870.

Mais l'*ipé*, qui est d'un brun verdâtre tout à fait caractéristique et qui atteint jusqu'à 30 m. (98 pieds) de hauteur sur 2 m. (6½ pieds) de diamètre, arrive presque à la densité du bois de fer (1,086).

L'*Angico*, lui aussi, atteint de grandes dimensions et pèse de 1,063 à 1,100 selon sa provenance plus ou moins septentrionale. On le remarque au milieu des masses forestières par son port élevé jusqu'à plus de 25 m. (82 pieds) et par cette particularité, très fréquente sous les tropiques, d'un tronc supporté à la base par cinq contreforts en saillie. Son bois rouge semé de points noirs est très apprécié pour les œuvres vives des navires. Mais le *Maçaranduba*, qui est un des colosses du pays, qui pèse 1,172, lui est encore préféré pour les travaux immergés et les appareils mécaniques. Ce dernier rivalise même avec la plus belle variété de palissandre, le *Jacaranda-tan*, par la richesse de son bois rouge violet. Quant au *Sucopira*, dont la densité est de 1,116 et la couleur d'un rouge brun, presque noir, sa durée est proverbiale aussi bien que sa résistance aux plus fortes pressions. Aussi le Brésil l'utilise-t-il pour les pilotis et les traverses de chemins de fer, les quilles et les membrures de ses navires.

Il en est de même du *Sapucaia*, que la forme extraordinaire de son fruit, pareil à une urne antique, distingue entre tous, et de l'*Angelimpédra*, la meilleure variété de la famille des *Angelims* dont le bois brun, d'une grande dureté et de poids spécifique de 1,110, défie les atteintes du temps et se prête à tous les travaux qui exigent la durée de la pierre. Enfin, le *Tapinha*, d'une densité beaucoup moindre, doit à l'incorruptibilité de son tissu d'être universellement employé pour la construction des grands navires, comme pour celle des petites embarcations.

Ces essences si remarquables que l'on rencontre dans toutes les provinces de la République Brésilienne ne sont cependant pas les seules douées de ces qualités essentielles de la densité et de l'inaltérabilité qui les assimilent au fer. Un des savants naturalistes du Brésil, M. Saldanha, a signalé jusqu'à vingt-

quatre espèces de bois plus lourd que l'eau distillée, et plus de quarante autres qui se rapprochent de cette densité.

Parmi les premières, nous devons noter l'*Acapu* du nord du pays pesant 1,105 et d'une couleur très brune qui a fourni à la ville de Belem ses principaux édifices. Le *Pao-Violeta*, appelé l'améthyste végétale, qui ne pèse pas moins de 1,120 et dont les nombreux spécimens venus de l'Amazone ont fait l'étonnement des visiteurs de l'Exposition par l'intensité et l'éclat de leurs tons violets ; le *Gourzto-Alvès* dont la densité n'est que de 1,050, mais dont le bois rouge toujours veiné de blanc et de brun se prête également à l'ébénisterie et à la marqueterie ; les deux espèces principales de bois de fer, *Pao-Ferro*, la rouge et la noire, qui pèsent toutes les deux 1,286, le bois de péids, *Pao-Peso*, qui les surpasse tous par sa densité de 1,357, et enfin la *Maira-Penina*, le diamant végétal du Brésil, qui occupe le sommet de cette échelle de densités, avec 1,358 et dont le tissu brillant et parfois jaune d'or moucheté de brun, et parfois d'une admirable transparence, ne peut être comparé qu'à la plus riche écaïlle de tortue.

En dehors de cette première catégorie se présentent quarante à cinquante variétés de bois moins lourds, pesant de 0,800 à 0,980, mais également précieux et d'une indestructibilité qu'ils tiennent de leur constitution huileuse et résineuse et dont les emplois pourraient être universels. Ce sont les *Oléos* (bois d'huile), tous fournisseurs de baumes employés par la médecine, dont le prototype est le *Copahy-Beira* d'où nous vient le baume de copahu ; les *Cedros* aromatiques avec lesquels se fabriquent aujourd'hui les boîtes à cigares pour l'exportation, mais que les indigènes ont surtout employés pour la construction de leurs embarcations ; les *Canellas*, les *Lauros-Laurenées*, et les *Martas*, myrtes, familles nombreuses, souvent de grandes dimensions et des couleurs les plus variées, dont l'utilisation est sans limites : les *Pao-Rosa*, (bois de rose) aussi abondants que le *Jacaranda* et vingt autres qu'il serait trop long d'énumérer, et qui tous, en outre du produit spécial de leur sève médicinale, offrent encore à l'industrie des bois meublés de couleurs et d'inaltérabilité, dont les teintes et les densités varient d'une province à l'autre.

C'est, en effet, le caractère saillant de la plupart de ces grandes

essences qui forment quelquefois des forêts entières et dont les dimensions moyennes, en plein développement, sont de 20 m. (65½ pieds) de hauteur sur 1 m. (3½ pieds) de diamètre, que tout en elles est utilisable et que leur exploitation est toujours multiple. Nous ne connaissons guère en Europe comme producteur de caoutchouc, que le *Seringuera*, de la famille des euphorbiacés. Le suc laiteux se recueille au Brésil de plusieurs autres familles. Le *Maçaranduba*, si apprécié pour les constructions navales et les œuvres immergées, ne l'est pas moins pour son suc substantiel qui se prend mêlé au café comme le lait ordinaire et qui donne, pour résidu de son évaporation, du caoutchouc et de la gutta-percha. Ces derniers produits sont encore fournis par le *Gamelleira*, le *Jaqueira*, et surtout le *Mangabeira*, tous arbres de dimensions gigantesques, de 30 à 35 m. (98 à 115 pieds) de hauteur sur 2 à 3 m, (6½ à 10 pieds) de diamètre.

Ce sont aussi, à peu d'exceptions près, les bois les plus recherchés pour la beauté et l'inaltérabilité de leurs fibres qui produisent ces baumes, ces gommes ces résines et ces teintures; dont le pays regorge et qui suffiraient à sa fortune s'ils étaient largement exploités. Leur type est le fameux "Bois du Brésil" *Pao Brazil* d'un rouge de braise auquel l'étymologie populaire attribue le nom du pays. Ce bois de teinture par excellence rivalise par son grain serré, sa richesse de coloration, sa densité de 1,130 et ses applications diverses, avec le *Jacaranda-tan*, le *Maçaranduba* et leurs similaires. Le *Tatajuba* donne une riche couleur jaune.

Quant aux essences propres à l'ébénisterie et à la marqueterie, elles défient la palette d'un peintre par la diversité de leurs nuances plus ou moins satinées, moirées ou veinées. Plusieurs d'entre elles, fond rouge cramoisi veiné de noir, ressemblent au palissandre et devraient en avoir la valeur. Tels sont notamment le *Guarauna* qui donne une teinture noire, le *Jutamba*, du poids de 1,190, dont le tronc distille la gomme copal, et le *Cumaru*, remarquable aussi par l'arôme de son bois qui le rend inattaquable par les vers. Le *Arariba* dont la variété rouge produit une belle teinture rose, le *Jetahy*, souvent d'un noir rougeâtre et velouté, est parfois d'un jaune fauve. Les *Canellas*, parcourent toute l'échelle des couleurs depuis le noir jusqu'au jaune clair. Le *Pequia* tantôt d'un jaune

d'or, tantôt d'un blanc satiné comme l'ivoire. Et bien d'autres.

Nous pourrions multiplier indéfiniment ces indications. Nous n'ajouterons que ce détail, que les écorces sont en grande partie astringentes ou fébrifuges et que souvent l'aubier, la feuille, le fruit et jusqu'à la racine sont utilisables.

La famille des palmiers compte quelques variétés qui produisent à la fois du vin, de la cire, des fruits comestibles, de l'huile, des fibres textiles et dont le bois suffit à l'installation d'une famille. Le Brésil est un monde qui n'attend qu'une vigoureuse initiative de la science et de l'esprit d'entreprise du vieux Continent pour lui offrir toutes les matières premières dont il a besoin, dans des proportions incalculables et avec une richesse de choix dont rien, dans nos maigres forêts, ne peut nous donner une idée suffisante.

La principale difficulté et non la seule, de cette exploitation gît dans les droits exorbitants, de 9 à 12 p.c., qui frappent au Brésil les produits exportés et notamment les bois. Mais la diplomatie aurait facilement raison de cette exagération si des intérêts considérables réclamaient un régime plus favorable à la fois à l'industrie nationale et au commerce étranger. — *Moniteur Industriel*.

UTILISATION DU LAIT ECREMÉ

Cette utilisation est toujours la grosse question en laiterie, car on peut dire que c'est d'elle que dépend le bénéfice de l'exploitation.

Il est évident que si, comme nous le voyons dans un journal récemment publié, on ne fait pas figurer ce lait dans les comptes de la fabrication, les bénéfices sont bien faibles ou les pertes commencent même à s'accuser.

Nous trouvons, par exemple, que dans une Société laitière on a traité 626,163 lbs. de lait pour en retirer 23,190 lbs de beurre à 2.1c, soit \$487.

Mais on a dû avoir du lait écrémé et ce lait a une valeur, et on peut admettre que si on donne aux pores le lait écrémé et le lait de beurre, on a de disponibles, au minimum, 90 livres de ces laits pour 100 livres de lait complet travaillé.

Il y a des laiteries dans lesquelles on ajoute à ces laits divers, écrémés ou autres, les eaux premières de rinçage et de nettoyage des appareils et où l'on compte alors sur un rendement de 100 0/0 de cas bas.

On a cherché bien des fois s'il ne se trouverait pas une utilisation encore meilleure de ce lait écrémé.

Près des centres ouvriers, on parvient à le vendre pour l'alimentation à des prix très rémunérateurs, et nous connaissons une laiterie en France qui écoule ce lait à des prix variant de 3 à 5 centimes par litre. Il est évident que c'est pour l'alimentation un excellent produit, puisque le lait n'a perdu que sa matière grasse et qu'il est presque aussi nourrissant écrémé que complet.

En Danemark et dans les contrées voisines, ce lait écrémé sert de boisson à table; ouvriers et ouvrières s'en régalaient et s'en trouvent très bien. Chez nous, nos travailleurs ont l'habitude des boissons alcooliques pendant les repas, et cette boisson lactée aurait peu de chances générales de succès; elle mériterait cependant d'être prônée et plus répandue; les hommes se trouveraient certainement mieux de la consommation de ce lait que de celle de mauvais cidres ou de piquettes dont l'acidité exagérée est certainement nuisible dans l'acte de la digestion.

Nous ne parlerons pas de la fabrication des fromages de lait écrémé; elle est très connue, assez connue pour que l'on sache qu'en général, les fromages obtenus ne sont pas bien fameux et que leur maturation est difficile.

Nous ne mentionnerons aussi que pour mémoire la fabrication du pain avec le lait écrémé; l'idée n'est pas mauvaise, le pain est d'un goût agréable, mais l'emploi est bien limité. Ces pains au lait sont nourrissants, mais se conservent mal, de sorte qu'on ne peut guère les fabriquer qu'auprès des grands centres de consommation. On les a fournis à la troupe dans une garnison du nord de la France, et les soldats les recevaient avec plaisir.

Cette utilisation ne paie malheureusement le lait que bien peu de chose, car si on peut fabriquer le pain avec de l'eau, on ne voit pas trop pourquoi on le préparerait avec du lait, qui coûte plus cher que l'eau et n'ajoute pas une grande valeur à l'aliment.

Nous voudrions cependant que l'on cherchât du côté d'une utilisation toute autre; voici laquelle:

On sait que la caséine forme, avec la chaux et quelques bases analogues, des précipités très stables, imperméables à l'eau; on a utilisé les mélanges de chaux et de lait (ou de sang) pour préparer des enduits destinés à recouvrir ou peindre des cuves ou des bacs. Il y aurait peut-être, dans ces propriétés de la caséi-

ne, quelque emploi nouveau à découvrir.

Nous rappellerons, à ce sujet, la préparation très curieuse de la lactite.

La lactite est un mélange à base de caséine, de sels minéraux et de matières organiques.

L'inventeur de ce produit commençait, pour préparer le mélange; par précipiter la caséine comme dans la préparation des fromages, puis il lavait le coagulum et le malaxait ensuite à 40° centigrades avec une quantité relativement faible de borax, 5 o/o de la masse.

Après trois quarts d'heure, on voyait que les matières avaient changé de nature; elles étaient devenues comme de la gomme ou de la gélatine.

Sous cette forme, la masse peut être pres-ée, moulée et séchée; on la comprime à 80° centigrades à la presse hydraulique, 200 atmosphères.

Ces pâtes absorbent et gardent les couleurs; on prépare à volonté des lactites colorées ou marbrées, et l'aspect du corps solide, teinté et sec, rappelle tout à fait celui du celluloid.

La fabrication de cet intéressant produit a été modifiée par la suite: on a préparé de la lactite en chauffant le lait à 80° centigrades, puis en y introduisant un peu de savon, 4 à 800 grammes par 100 litres de lait écrémé et ensuite de l'alun (1 à 2 kilos) et de la gélatine (3 à 500 gr.)

Le mélange fait et bien brassé, on retire la chaudière du feu, on la ramène à 40° centigrades. Il se forme un précipité qui englobe la caséine; on le sèche et on le soumet à la pression.

On voit que la coloration s'obtient avant la précipitation dans ce deuxième cas, et la lactite agréablement colorée est une substance dure, compacte, d'un joli aspect poli et brillant.

J'en ai examiné des échantillons au laboratoire; la densité est de 1.48 pour un échantillon noir; la composition était pour cet échantillon.

Eau.....	10.76
Cendres.....	25.20
Matières organiques.....	64.04

100.00

Ces échantillons, maintenus dans l'eau, absorbent beaucoup de liquide, s'imbibent et la consistance s'est modifiée, mais il est probable que les inventeurs ont dû remédier à cet inconvénient, qui aurait sin-

gulièrement limité l'emploi de la lactite.

Voilà donc une voie nouvelle pour une utilisation intéressante; nous ne la donnons, bien entendu, que comme exemple, parce que la fabrication susdite est protégée par des brevets et qu'il n'est pas permis de l'imiter.

Notre but est seulement d'appeler l'attention sur cette matière de lait écrémé, qui contient une merveilleuse matière alimentaire, la caséine, et sous forme de cette caséine une substance plastique à chaud, susceptible de s'allier avec les alcalis ou bases et de donner des composés dont il reste à découvrir les applications.—(La Laiterie.)

FRANCE-CANADA

C'est avec plaisir que nous saluons la résurrection de notre confrère *Paris-Canada*, qui, depuis le 1er de ce mois, a repris ses études sur le Canada, au profit de nos cousins de France. Voici comment il annonce sa rentrée en scène:

"A partir de ce numéro, notre journal porté à huit pages, paraîtra le 1er et le 15 de chaque mois.

Le mouvement de rapprochement entre le Canada et la France, que symbolise notre titre, est aujourd'hui accompli. Le traité de commerce, en pleine opération, le consacre d'une façon définitive. Viene une ligne directe de paquebots entre les deux pays, avec l'habitude des voyages qu'ont prise comme les autres, Français et Canadiens, et nous serons voisins, à dix jours près.

C'est une date décisive dans nos relations: les intérêts prennent la place qu'occupaient jadis les sentiments seuls.

La France est très aimée au Canada; le Canada très connu et très apprécié en France. Mais ces liens ont besoin d'être sans cesse resserrés; c'est le rôle d'un journal tel que le nôtre. Il le remplira, si les amis des deux pays veulent bien nous y aider, d'une façon, sinon plus dévouée, du moins plus effective et plus soutenue que par le passé, car il s'appuiera sur un état de choses maintenant achevé.

Il y a quinze ans que le mouvement de rapprochement est commencé et l'on peut mesurer avec satisfaction le progrès accompli. Si, au Canada, on parlait toujours avec la même affection de la France, qui en France, songeait au Canada? Qui ne connaît aujourd'hui notre pays à peu près bien? La vieille légende de la douce ignorance dans laquelle restait plongée l'Europe à notre sujet s'en va en lambeaux. On ne grelotte plus en prononçant notre nom, et il n'y a personne qui ne sache que nous ne sommes pas teint cuivré."

Comme on le voit, *Paris-Canada* fait justice des idées qui ont cours parmi nous, qu'on ne connaît rien du Canada, en France, et qu'on nous y prend toujours pour des sauvages.

Habités, comme nous le sommes,

à lire peu, à étudier moins encore et connaissant nous-mêmes peu de choses, en général, des affaires de France, nous nous imaginons volontiers qu'on nous ignore là-bas et, parce que nous sommes en contact journalier avec les Anglais, nous croyons sincèrement que les Anglais seuls nous connaissent.

Nous pensons au contraire que les Anglais ne nous connaissent pas parce qu'ils ne nous comprennent pas, nous n'avons ni la même origine, ni la même langue; nos goûts et nos aspirations ne se rencontrent pas; la meilleure preuve en est que, depuis plus d'un siècle que nous vivons côte à côte, il n'y a ni rapprochement, ni fusion. Il n'y a aucune affinité entre les deux races qui, loin de tendre à se rapprocher, se repoussent. Ce n'est vraiment pas là le moyen de se connaître.

Mais si les Canadiens sont connus en France, ils peuvent se faire connaître davantage encore et—pourquoi ne pas parler franchement— tenter de détruire la mauvaise impression qu'on a, en certains lieux, sur la probité commerciale de notre pays.

Ce sujet demanderait d'amples développements et nous nous proposons d'y revenir, car un marché, en France, est possible pour nos produits et, par tous les moyens en notre pouvoir, nous aiderons au développement de nos relations avec la France.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de dire brièvement que 1o l'absence d'une loi de faillite au Canada, rend très circonspects vis-à-vis de nous, les exportateurs de France; 2o les résultats qu'ont obtenus certains exportateurs dans ces dernières années avec des compagnies et des commerçants (qui n'étaient pas toujours canadiens) n'ont pas été d'un grand encouragement pour eux. Une affaire récente à laquelle le nom même d'une banque a été mêlé n'est pas faite pour amener un changement subit dans les idées des négociants français; 3o le peu d'efforts que nous faisons nous-mêmes pour amener un courant d'échanges entre les deux nations semblerait indiquer que nous nous contentons de nos relations passées. C'est cette passivité qu'il nous faut combattre chez nous. Le Canadien, quand il s'en donne la peine, arrive à son but. Qu'il jette les regards à quelques années en arrière, il verra le chemin parcouru. Il est maître et roi aujourd'hui dans le commerce des épiceries et presque aussi dans la quincaillerie; dans la finance il s'élève graduellement et si une de

ses Banques vient de sombrer, cet accident qui ne lui est pas particulier et qui se produit de temps à autre dans tout pays a contribué à renforcer la situation d'autres institutions canadiennes.

Une bonne nouvelle pour terminer :

L'Hon. M. Ives a donné avis à la chambre des communes de la résolution suivante :

“ Résolu qu'il est opportun d'amender la loi concernant les subventions aux steamers océaniques en déclarant que le gouverneur en conseil pourra faire un contrat, pour un terme n'excédant pas cinq ans pour l'opération d'un service semi-mensuel de paquebots entre un ou deux ports canadiens et des ports de France et de Belgique aux conditions que le gouverneur en conseil jugera utiles, moyennant un subside n'excédant pas \$50,000 par an.”

FABRICATION DES GRAISSES NEUTRES POUR LE GRAISSAGE

Les graisses neutres sont fortement réclamées pour les besoins du graissage de toutes les industries. Le suif rancit facilement et devient rapidement acide. Les graisses minérales restent bien neutres, mais elles ont l'inconvénient de former cambouis. Nous croyons devoir signaler un procédé de fabrication de graisses neutres qui pourra rendre de véritables services aux intéressés. L'industrie nouvelle pourra se créer en Canada et procurer de bons avantages. M. Villon rappelle dans la *Nature* qu'il a signalé ce procédé, en 1889, dans son ouvrage “ Les Corps gras ” sans avoir eu la satisfaction d'être écouté en France ; par contre, les Américains ont tiré profit de ses conseils.

En distillant l'acide oléique avec de la chaux, on produit un corps appelé : oléone ou isoléone ; avec l'acide margarique, on obtient la margarone, tandis que l'acide stéarique donne la stéarone. Ces corps sont neutres, ne rancissent pas et ne se saponifient pas. Ils se comportent comme les matières grasses minérales, mais n'en présentent pas les inconvénients.

Pour préparer l'oléone, on distille un mélange de 25 parties de chaux sèche, en poudre, avec 75 parties d'acide oléique résidu de la fabrication des bougies ; 100 lbs d'acide oléique donnent 80 lbs d'huile neutre. En remplaçant l'acide oléique par des suifs, des graisses,

etc., on obtient des graisses neutres de différentes consistances. On peut compter sur un rendement de 75 0.0. Ces graisses neutres résistent à tous les agents chimiques, sauf au gaz chlore, mais le chlore à l'état libre n'existe pas dans les applications industrielles auxquelles on les destine. Ce sont donc des lubrifiants qui méritent d'attirer l'attention des ingénieurs et des manufacturiers.

PLANTATION DE POMMES DE TERRE

Voici un nouveau procédé de plantation de la pomme de terre, recommandé par le directeur de l'école pratique d'agriculture d'Avignon :

On divise les tubercules, gros ou moyens, en “ taillons ” de une demi-once à une once et demie, portant chacun un ou deux bons yeux, et l'on plante ces pommes de terre sectionnées en lignes distantes de deux pieds, en espaçant chaque “ taillon ” à deux pouces sur la ligne.

Ce système diffère de la méthode en usage dans quelques contrées pauvres, où l'on plante seulement les yeux avec un fragment adhérent, afin d'utiliser le tubercule à l'alimentation, car chaque morceau de tubercule ne doit pas peser moins de une demi-once.

D'après les essais comparatifs de l'École d'Avignon et les expériences faites en divers points, variés en tant que nature de terrain, les départements de Vaucluse, du Gard, des Hautes-Alpes, ce mode de plantation aurait donné un rendement supérieur de plus de 15 p. 100 avec la pomme de terre canada, la richter's imperator et la chancellor à celui fourni par la plantation des tubercules moyens entiers.

Les petits tubercules entiers de canada (poids $\frac{3}{4}$ à 1 $\frac{1}{2}$ once), plantés à deux pouces d'écartement dans des raies distantes de deux pieds ont produit près de 13 tonnes à l'arpent.

Mais les excédents de production dus à la plantation en “ taillons ” ou en petits tubercules entiers rapprochés ne constituent pas un bénéfice net. Il faut en défalquer le surcroît des frais de main-d'œuvre pour le sectionnement et la plantation plus drue. Après cette déduction on trouve encore une plus value de \$8.00 en moyenne par arpent pour les pommes de terre sectionnées et un bénéfice de \$24.00 par arpent pour les petites pommes de terre canada comparativement à la

plantation de tubercules moyens entiers à la distance de un pied et demi.

Malgré les succès obtenus par lui à l'école d'Avignon, le directeur ne conseille pas aux cultivateurs d'adopter ce mode de plantation dans toutes les régions indistinctement, mais de l'essayer concurremment avec l'ancien système. La pratique agricole démontre l'inconvénient de généraliser, même après les essais les plus probants, une nouvelle méthode de culture sans tenir compte des conditions infiniment variées de terrain et de climat qui influent autant que le mode de culture sur le développement et la production des plantes.—(*Journal des Halles*).

LA DURETE DE L'ALUMINIUM

La *Nature* donne les détails suivants sur un nouvel emploi de l'aluminium.

L'une des maisons américaines les plus importantes pour la confection des limes a mis sur le marché des limes en acier contenant un peu d'aluminium. Il paraît que l'addition de l'aluminium dans l'acier produit une modification très prononcée de la qualité. En premier lieu l'acier devient plus doux pendant que l'on taille la lime, de sorte que les dents sont plus accusées et mieux taillées que dans les limes ordinaires ; d'autre part, lorsque la lime est trempée, on obtient une dureté tout à fait exceptionnelle, de sorte que le travail de la lime est plus rapide.

Ce qui conforme et explique l'information qui précède se trouve dans la note suivante qui a été publiée récemment :

Au dernier congrès de la Société américaine des Ingénieurs mécaniciens, M. Léonard Waldon a soumis à ses collègues des échantillons de “ bronze d'aluminium.”

M. Waldon fait remarquer que les études faites jusqu'ici sur ces produits semblent montrer que le mélange de l'aluminium au cuivre donne naissance à une réaction, et que le composé en résultant est soluble dans le cuivre fondu. En tous cas, les proportions du mélange ont une grande influence sur les propriétés du produit. Les qualités de résistance de celui-ci paraissent atteindre leur summum quand le mélange est formé de 10 parties d'aluminium pour 90 de cuivre. Le bronze obtenu serait alors supérieur au meilleur acier tout en se prêtant aux mêmes opérations de forgeage, d'étirage, de polissage, etc.

L'HUILE DE COTON

La production annuelle de l'huile de graine de coton est estimée à un million de barils, la tonne de grains produisant les quatre cinquièmes d'un baril. La moitié de la production, environ, est employée à fabriquer du saindoux. En mélangeant cette huile de graine de coton avec le saindoux naturel, on obtient le produit qui est connu dans le commerce sous le nom de saindoux raffiné. Chicago emploie, annuellement, 300,000 barils; Saint Louis, Kansas City et Omaha se partagent 200,000. 350,000 sont envoyés à Rotterdam pour que les fermiers hollandais les emploient à la fabrication de leur beurre. Environ 100,000 barils servent à la fabrication des savons de toilette. Sur les côtes du Maine, 20,000 barils servent pour les sardines en boîtes.

Des quantités considérables sont envoyées dans les ports de la Méditerranée où on les mélange avec l'huile d'olive. Une grande partie de ce mélange revient en Amérique où il se vend à un prix plus élevé que l'huile primitive; absolument comme il arrive aux alcools qui sont envoyés à l'étranger pour servir de base aux vins. L'usage de l'huile de coton se répand de plus en plus dans les boulangeries et les restaurants des Etats du Nord, principalement dans la Nouvelle-Angleterre. L'huile de coton peut être employée en peinture, car elle possède à peu près les mêmes propriétés que l'huile de graine de lin. On dit qu'on peut obtenir chimiquement de l'huile de graine de coton, un produit identique à celui que l'on extrait de la graine de lin, mais que l'extraction coûterait plus cher que ne vaut le produit.

LE TOURNESOL

Le côté poétique du tournesol (soleil) a été amplement exploité par la plume des écrivains de toutes langues, mais son côté utilitaire commence à peine à être connu de tous côtés.

En Chine et en Russie, le tournesol est considéré comme étant d'une grande utilité, car on l'y cultive pour sa graine qu'on récolte annuellement pour près de 500,000 lbs.

Les pauvres fermiers d'Italie et de l'Inde attachent une grande importance à cette plante dont ils récoltent la semence pour en nourrir leurs animaux et leurs volailles. C'est surtout pour l'étable et la basse-cour que la semence est em-

ployée et, depuis longtemps, les fermiers qui ne s'encroûtent pas dans la routine ont reconnu que c'était une nourriture excellente, en même temps économique, pour les poules. Rien ne les engraisse plus rapidement et elles délaissent volontiers toute autre nourriture pour la graine du tournesol, qui d'ailleurs les excite à pondre.

Pour la nourriture du bétail, on fait actuellement des expériences dans différentes fermes expérimentales et jusqu'à présent les résultats obtenus paraissent être très satisfaisants.

L'huile de la graine de tournesol est en grande demande aux Etats-Unis. C'est en Russie principalement qu'on cultive la plante pour extraire l'huile de la graine, on en récolte plusieurs millions de livres à cet usage et c'est en grande quantité que l'huile est exportée chez nos voisins. A l'état brut l'huile est employée par les peintres pour des travaux d'intérieur, mais pour les vernis elle ne peut rivaliser avec l'huile de lin. Elle sert à la préparation de la plupart des peintures américaines à bon marché ainsi qu'à celle des teintures. Depuis de nombreuses années, on a tenté de raffiner cette huile dans le but d'en faire un succédané de l'huile d'olive. En réalité, l'huile de tournesol purifiée est utilisée en grande quantité pour falsifier les huiles à salade. Beaucoup de gens la considèrent comme pouvant rivaliser avec les huiles de qualité ordinaire d'olive et d'amande pour l'usage de la table. Sa couleur est d'un jaune pâle, elle est sans odeur et ne déplaît pas au palais. Dans le Maryland on fait des envois considérables de cette huile pour alimenter le commerce de Baltimore.

Les résidus de la graine, après extraction de l'huile, font des tourteaux qui servent à l'alimentation du bétail, et bien que ceux-ci n'aient pas la valeur nutritive des semences non pressées, ils n'en sont pas moins une grande ressource pour l'alimentation des animaux. Les huileries vendent les tourteaux à un prix uniquement nominal.

Dans les plus pauvres districts de l'Inde et même de l'Europe on fait une bonne sorte de pain avec la graine de tournesol et les gens du pays trouvent là une nourriture substantielle.

Leurs troupeaux sont nourris de cette plante, avec cette différence qu'on leur donne les têtes coupées avec la graine, on leur sert même les feuilles. Les tiges, séparées de leurs feuilles et de leurs têtes

sont séchées et servent de combustible. Une acre plantée en tournesol donnera un combustible équivalant à de nombreuses cordes de bois. Les tiges sont larges, résistantes, cassantes et brûlant bien. Quelques acres d'un tel combustible alimenteront le foyer toute la saison d'hiver. La science a découvert beaucoup d'autres usages pour le tournesol, mais ceux déjà cités sont suffisants pour montrer que le tournesol, s'il n'est pas d'un emploi universel, a sa valeur et une grande valeur au point de vue pratique de la culture et de l'industrie.

LA GLYCÉROSE

FABRICATION ET EMPLOIS

La glycérose est l'aldéhyde glycérique. Ce produit était fabriqué en petites quantités par différents procédés coûteux qui ne permettaient pas de l'employer dans l'industrie ou les arts.

Renard préparait la glycérose en électrolysant la glycérine. D'après Hanriot, la glycérose, préparée par Renard, ne serait que de l'aldéhyde formique polymérisée; la trioxyméthylène.

Grimaux a obtenu l'aldéhyde glycérique en oxydant la glycérine par le noir de platine.

Fischer et Taffel l'ont préparée en oxydant une solution aqueuse de glycérine par le brome, en présence du carbonate de soude, et ils l'isolaient du produit brut en la combinant avec de la phénylhydrazine.

Nous l'avons obtenue par l'action de l'ozone sur la glycérine en solution alcaline.

Le procédé véritablement industriel, vient d'être signalé par M. Fonzes-Diacon, à la Société chimique de Paris (septembre 1895). Dans deux kilogrammes de glycérine anhydre, on fait dissoudre 130 grammes de bichlorure de mercure. Cette dissolution est placée dans une cornue en grès ou en fer et chauffée, progressivement, au bain d'huile ou au bain de sable, à 150-160 degrés. La cornue doit être assez grande et mesurer au moins six litres, car la réaction est vive et la masse mousse beaucoup.

Il distille de la glycérose, mêlée à d'autres produits, tandis que le bichlorure de mercure se transforme en protochlorure (calomel).

La distillation marche lentement et dure sept à huit heures. On recueille environ un kilogramme de produit distillé.

Ce liquide contient de l'acroléine et des produits chlorés. On le neu-

tralisée par le carbonate de soude pour fixer l'acide chlorhydrique entraîné et on l'agite avec de la benzine pour enlever les composés huileux chlorés.

On obtient un liquide aqueux, d'un jaune clair, formé de glycérose à peu près pure.

Ce produit vient d'être proposé comme développateur en photographie, en solution alcaline. Il peut remplacer l'aldéhyde ordinaire dans l'argenterie des miroirs. En ce moment, on fait des études pour l'employer en médecine.

ADIEU LES BONNES SOIREES

Les portes de l'Opéra français sont fermées, les acteurs s'étant mis en grève parce que la direction ne les paie pas ; c'est ce que l'un des artistes a annoncé mardi soir au public qui attendait vainement le lever du rideau.

Cependant, la rumeur publique veut que les directeurs aient encaissé des profits de sept à huit mille piastres, on dit même \$7,800, à la date du 1er février et que ces bénéfices auraient été partagés entre eux, laissant dans la pénurie les acteurs qui n'auraient pas été payés, sauf un léger à-compte, depuis 40 jours.

Si ces rumeurs sont fondées, on conviendra que les artistes ont eu de la patience et que les directeurs n'ont pas volé le sévère jugement que le public porte contre eux ; mais nous aimons à croire, pour le bon renom de ces derniers, qu'ils sauront faire honneur à leurs engagements jusqu'au bout, sans même attendre la décision des tribunaux saisis des plaintes des artistes.

Décidément les artistes de l'Opéra français n'ont pas de chance à Montréal ; voici trois saisons que avons une troupe française à ce théâtre et voilà trois fois également qu'ils ont des déboires financiers avec la direction. Ce pourrait bien être la fin de l'Opéra français.

RAPPORT DU PRESIDENT

AUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL POUR L'ANNEE 1895.

Messieurs,

L'an dernier, en terminant le rapport que j'ai eu l'honneur de vous soumettre, je disais que j'aurais voulu vous tracer un tableau brillant de notre situation commerciale, et j'ajoutais que nous devions avouer que, bien qu'il n'y ait pas eu de

crise aiguë dans les affaires en général il existait un état de dépression qui était le contre-coup d'une crise qui sévissait depuis deux ans aux Etats-Unis et aussi dans les pays d'Europe avec lesquels nous sommes en relations. J'exprimais en même temps l'espoir que éles mois suivants amèneraient un état de choses plus satisfaisant. Cet espoir, malheureusement, ne s'est pas réalisé complètement ; et quant à la situation financière et commerciale du pays nous ne sommes guère mieux au début de l'année 1896 que nous ne l'étions à l'époque correspondante de 1895.

Nous ne devons pas cependant désespérer encore de l'avenir, et malgré que l'horizon soit chargé de nuages sombres dans le domaine de l'économie politique pour le vieux continent comme pour l'Amérique, il y a tout lieu d'espérer que l'énergie caractéristique de notre population et son patriotisme de plus en plus éclairé produiront une réaction salutaire dans notre propre situation et ce, avant longtemps. Les hommes d'affaires canadiens-français ne devront pas se laisser abattre et ne devront pas laisser leur courage s'affaiblir en face des désastres financiers et industriels qui ont signalé l'année dernière et qui ont eu pour cause une trop forte tendance à la spéculation dans presque toutes les branches de commerce, et, comme je l'ai déjà dit, un surcroît de production et une trop grande extension des termes de crédit.

Ce que je disais l'an dernier a encore aujourd'hui son application pleine et entière : ce ne sera que lorsque la production générale s'équilibrera avec la consommation que les prix se relèveront, que la confiance renaîtra et que l'activité reviendra.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Chambre de Commerce s'est occupée de beaucoup de questions très importantes ; et je dois le déclarer : elle a fait tout ce qui lui était possible de faire pour aider au mouvement progressif de notre commerce et de notre industrie, de même que de l'instruction commerciale.

Je n'entrerai pas dans le détail de toutes les questions qui ont été traitées ; je vous citerai les plus importantes :—En premier lieu, la Chambre de Commerce a cru devoir prendre intérêt à l'érection d'un monument au fondateur de Montréal. Malgré quelque divergence d'opinions sur les moyens à prendre pour réaliser ce noble projet, je constate que le bon vouloir d'un très grand

nombre de nos membres a beaucoup contribué à mener ce projet à bonne fin, et aujourd'hui Montréal peut se vanter de posséder l'une des plus belles statues du genre due au génie de l'un de ses jeunes membres, le sculpteur Philippe Hébert.

Une autre question qui, encore aujourd'hui, intéresse vivement notre population et dont la discussion menace de tourner en acrimonies, a attiré l'attention de votre corporation : c'est celle d'un tramway électrique au parc de la montagne et de son utilité pour la masse de la population. Par un vote de douze pour et de quatre contre, le Conseil de la Chambre de Commerce s'est prononcé pour l'affirmatif le 8 Mars dernier, pourvu que ce tramway ne gêne en rien la circulation des équipages et des piétons et soit sous la direction de l'ingénieur de la cité.

Depuis trois ou quatre ans, la Chambre de Commerce avait sur son programme "l'Amélioration de l'instruction commerciale". Cette année enfin, un rapport a été fait sur cette matière concluant sur certaines améliorations à apporter à l'instruction des enfants dans les académies commerciales. Ce rapport dont le texte est contenu dans le rapport du secrétaire a été transmis au Surintendant de l'Instruction Publique et aux directeurs des maisons d'éducation de cette province.

Le colportage dans les campagnes qui a soulevé tant de plaintes de la part des marchands de détail, a été l'objet de l'attention de la Chambre qui, invariablement, s'est prononcée pour une législation de plus en plus sévère sur ce point. Je dois dire qu'un bon nombre de municipalités ont résolu de se prévaloir des dispositions de la loi sur le colportage et que de bons résultats ont été obtenus déjà dans ces municipalités pour la prévention de ce commerce irrégulier. Je me permettrai d'exprimer le désir que la Chambre de Commerce ne perde point de vue cette matière importante au point de vue des intérêts des détaillants de nos campagnes et aussi au point de vue des intérêts des agriculteurs.

La conclusion finale d'un traité de commerce avec la France devait nécessairement provoquer un intérêt des plus sérieux parmi les membres de notre corporation, et on comprend facilement que notre population s'attendait à nous voir prendre une attitude active dans le but de la faire bénéficier de tous les avantages résultant d'un contrat auquel l'Angleterre et la France se sont

prêtées avec une extrême bonne volonté pour aider au développement de nos relations commerciales. Il n'est pas hors de propos de constater en passant que cette bonne volonté des deux grandes puissances européennes envers nous n'a pas rencontré dans une certaine fraction des sphères administratives des douanes, toute la sympathie pratique et immédiate à laquelle le commerce d'importation s'attendait. Toutefois, des hommes entreprenants se sont mis à l'œuvre pour profiter, sans trop de retard, des avantages que le traité pouvait offrir et ont travaillé à l'établissement d'une ligne directe de navires entre la France et le Canada. Ce projet pratique a donné lieu à un échange de correspondance très étendu entre ses promoteurs et le gouvernement fédéral. Votre Chambre de Commerce, consultée par le gouvernement sur cette matière, s'est prononcée en faveur d'une ligne de navires à vapeur qui devra relier les ports du Canada avec le port de Boulogne-sur-mer en France et le port d'Anvers en Belgique. Tout récemment, à la suite du rapport d'une commission d'étude sur l'exportation en France et d'une entrevue avec l'honorable Ministre du Commerce, à Ottawa, le gouvernement consulta de nouveau cette Chambre pour savoir son opinion sur l'utilité d'un service entre les ports du Canada et les ports français de l'Atlantique et de la Méditerranée. La Chambre de Commerce s'est prononcée en faveur de ce dernier service de navires sans préjudice toutefois à un port du nord de la France comme port principal d'attache.

(Voir le rapport imprimé de la commission d'étude d'exportation en France et les notes contenues dans le rapport du secrétaire.)

Je viens de mentionner la commission d'études sur les exportations en France et il est de mon devoir de signaler à la reconnaissance de notre Chambre les travaux et les recherches de cette commission qui se composait de Messieurs D. Parizeau, Joseph Contant, G. Boivin, J. Haynes, Georges Balcer.

Monsieur Georges Balcer, agent consulaire à Trois-Rivières, et l'un de nos membres les plus dévoués, fut le rapporteur de cette commission. Je ne puis trouver de termes suffisamment appropriés pour reconnaître dignement au nom de tous mes collègues la valeur de l'immense travail exact et pratiquement utile que Monsieur Balcer s'est imposé pour nous rendre service et pour

permettre à notre commerce d'exportation de tirer la meilleure partie possible des dispositions du traité franco canadien. Au moins, me sera-t-il permis de le remercier officiellement et d'inviter tous ceux qui s'intéressent à nos relations commerciales avec la France à consulter les rapports de notre distingué collègue.

En relation avec le rapport de la commission dont nous venons de parler, lequel fut transmis, aussitôt imprimé, à l'honorable Ministre du Commerce, à Ottawa, une délégation fut nommée pour aller faire valoir auprès de ce dernier les conclusions du dit rapport, à savoir :— "Qu'une délégation soit envoyée en France avec mission de se mettre en rapport avec les autorités compétentes et les hommes d'affaires de ce pays, d'étudier le marché français au point de vue de placer le plus possible de produits canadiens et de rapporter de leur mission toutes les données susceptibles d'éclairer le gouvernement et le monde des affaires sur les avantages et la mise en pratique du traité franco-canadien. Que cette délégation soit nommée et pourvue de moyens nécessaires pour remplir sa mission dans la forme et dans les conditions que le gouvernement jugera à propos de déterminer."

Les délégués auprès du Ministre du Commerce qui étaient :— Le ~~Président de la Chambre de Commerce~~, le Vice-Président, Monsieur Joseph Contant, Monsieur Georges Balcer et Monsieur S. Côté, le secrétaire, firent rapport que l'honorable ministre s'était montré favorable à la proposition de notre association et que, à moins d'événements contraires, il favoriserait le projet soumis.

La Chambre de Commerce est nécessairement dans l'expectative de l'attitude que prendra le gouvernement fédéral sur cette matière ; attitude très difficile à prévoir dans les circonstances présentes.

Le conseil de votre Chambre de Commerce ayant jugé à propos de demander des pouvoirs supplémentaires à l'Acte concernant les Chambres de Commerce, le gouvernement fédéral a accordé ces pouvoirs qui sont contenus dans le statut 58-59 Victoria, chap. 88, 1895. Entr'autres droits conférés par cette loi, la Chambre de Commerce peut émettre des obligations jusqu'à concurrence d'un demi million de dollars pour la construction ou l'achat de propriétés pour son usage.

La Chambre de Commerce qui s'est beaucoup occupée d'une loi de faillites, durant les dernières années,

n'a pas vu ses vœux se réaliser durant la dernière session du Parlement fédéral malgré les travaux qu'elle s'est imposée pour obtenir une pareille loi. Je crois devoir lui demander comme corps ainsi qu'à chacun de ses membres en particulier, de ne pas lâcher prise et d'insister en dépit de toutes les entraves imaginables pour qu'une pareille loi fasse partie de notre législation. Je n'ai pas besoin d'insister sur cette matière, tout le monde me comprendra.

Au mois d'avril dernier, la Chambre de Commerce s'est adressée au gouvernement fédéral pour lui demander l'établissement d'un bureau d'experts en douane dont la nécessité se fait sentir impérieusement depuis longtemps, tant pour la meilleure administration des douanes que pour assurer une évaluation plus correcte des marchandises importés ; le gouvernement fédéral n'a pas encore fait droit à cette demande. Il fut question, l'an dernier, et il est encore question d'une exposition internationale à Montréal, mais ce vaste projet ne paraît pas être entré encore bien avant dans le domaine de l'actualité. Cependant ce projet n'a pas échappé à notre attention et la Chambre a cru devoir lui prêter son concours en priant le gouvernement provincial de contribuer pour cet objet une somme quelles que soient les conditions financières dans lesquelles se trouve notre province.

Une matière à laquelle s'intéresse la Chambre depuis assez longtemps est celle de la fondation d'un musée commercial. Aucun résultat définitif n'a encore été obtenu des démarches faites dans ce but, bien que je sois convaincu que, si les circonstances le permettent, nous aurons l'appui du gouvernement fédéral. Durant l'année passée, la Chambre a cru devoir donner son concours à l'encouragement de quelques œuvres d'utilité publique : ainsi, elle s'est fait représenter par une délégation spéciale à la cérémonie de clôture des cours de dessin et de peinture de la Société des Arts du Canada. Le président de la délégation M. Joseph Contant, fit au nom de ses collègues, un rapport élogieux de cette institution, qui ne s'étant développée jusqu'à ce jour que grâce à l'initiative privée et sans aucun concours officiel, méritait l'encouragement de toute la population. La Chambre concourut dans l'opinion de la délégation et offrit au directeur M. H. A. A. Brault, l'expression de ses meilleurs souhaits pour le succès de l'entreprise qu'il dirige.

Le gouvernement fédéral, le 3 mai

dernier, dans l'après-midi, publia une ordonnance imposant un supplément de droits de douane et d'accise sur les articles frappés par les dernières modifications douanières, en donnant un effet rétroactif à son décret. C'était, on le conviendra, frapper le commerce d'importation d'une charge d'une légalité douteuse; aussi, la Chambre de Commerce crut devoir réclamer contre cette imposition attendu que beaucoup de marchands en avaient été passés en douane le 3 mai avant quatre heures de l'après-midi et antérieurement, et que les importateurs subissaient nécessairement des pertes sérieuses.

Sur ce point, je ne me rappelle pas que le gouvernement ait fait droit aux observations de la Chambre de Commerce.

A propos de matières douanières, il s'en est présenté deux autres, à des dates différentes, sur lesquelles la Chambre de Commerce a cru devoir faire des représentations au gouvernement fédéral: d'abord, le 6 septembre, j'attirai l'attention de mes collègues sur le fait que les autorités fédérales avaient donné des instructions d'exiger le paiement des droits sur toutes les marchandises en entrepôt de douane après deux années d'entrepôt, cette décision étant de nature à embarrasser le commerce d'importation, et qu'il serait utile de demander que la période de deux ans soit étendue à quatre ans.

Le conseil de la Chambre, le 27 septembre, après avoir examiné cette matière, pria le ministre des douanes d'obtenir du gouvernement que le délai de deux ans exigé par l'Acte des douanes pour les marchandises en entrepôt soit étendu à quatre ans; il demanda en même temps qu'il soit permis à ceux qui ont des marchandises en entrepôt de faire tout transfert des dites marchandises chaque fois que les nécessités de leur commerce l'exigeront.

Le ministre du Commerce a déclaré que sur ce point la loi serait interprétée dans son sens le plus large.

Le deuxième cas regarde l'application de droits nouveaux imposés sur les emballages, fûts et caisses contenant les vins importés de France. La Chambre de Commerce crut devoir faire observer au gouvernement que cette imposition nouvelle rendait illusoire la réduction des droits stipulés dans le traité franco-canadien et pria le ministre de bien vouloir suspendre cette décision.

Jusqu'à ce jour, rien ne paraît avoir été fait par le gouvernement

fédéral pour donner satisfaction dans le dernier cas que je viens de citer.

La charge d'inspecteur de peaux pour la division de Montréal étant devenue vacante, un candidat à cette charge s'est présenté devant votre Commission spéciale d'examineurs de cuirs et peaux qui, après un examen suivant les termes de la loi, lui octroya un certificat de compétence. Ce certificat ayant été transmis à qui de droit à Ottawa, réponse fut faite que la Chambre de Commerce ne possédait pas les pouvoirs de l'octroyer. Cette prétention fut combattue par la Chambre qui s'est appuyée sur une opinion légale de M. S. Beaudin, C. R., lequel déclare de son côté, que la Chambre possède ce droit. Après un échange de correspondance assez étendue, le cas a été référé au Ministre de la Justice dont on attend la décision.

Nous avons cru devoir, vu l'état précaire des finances de la ville, nous occuper quelque peu des amendements à la charte municipale. Je ne m'étendrai pas sur tous les détails des travaux faits par un comité spécial de notre corporation conjointement avec d'autres organisations qui ont pour mission de réformer notre législation municipale. Qu'il me suffise de dire que ces travaux n'ont pas été sans résultats pratiques pour l'avenir et que les résultats obtenus devant le parlement provincial; lors de sa dernière session, influeront dans une bonne mesure sur l'administration de nos affaires civiles dans le sens d'une réforme pour le mieux.

Le commerce se plaint depuis plusieurs années que les annonces de vente par le Shérif sont insuffisantes. Un comité de cette Chambre chargé d'étudier cette question déposa un rapport qui fut adopté et transmis au procureur général de la Province. Ce rapport conclut à demander que la loi ordonne au shérif d'annoncer les ventes d'immeubles de manière à protéger efficacement les créanciers hypothécaires.

Un vaste projet destiné à relier les communications entre les grands lacs et le port de Montréal, occupe actuellement l'attention non seulement de notre Chambre de Commerce, mais encore de tout l'élément commercial exportateur du Nord-Ouest canadien et américain: c'est le projet de la canalisation de la rivière Ottawa. Ce projet, s'il est mis à exécution, révolutionnera sans aucun doute une grande partie du commerce, et je crois pouvoir dire que notre Chambre ne lui refusera

aucunement son appui, mais que, au contraire, elle aidera à sa réalisation qui fera du port de Montréal, le grand port de sortie des productions de l'Ouest destinées à être exportées par voie du St-Laurent.

Faisant droit aux demandes des cercles de la navigation, la Chambre de Commerce a adopté tout récemment un rapport circonstancié suggérant la construction d'un port de refuge à Petit Métis; cet endroit étant considéré le plus favorable pour l'escale des navires petits et grands qui font le service de l'Atlantique,

J'évite à dessein les commentaires sur la suspension de la Banque du Peuple. Qu'il me soit permis d'espérer que cette triste expérience servira de leçon à l'avenir,

La Chambre a cru devoir modifier ses règlements particuliers dans le courant de l'année et ils sont en vigueur depuis le commencement de novembre dernier. Il me faudrait un volume pour noter en détail toutes les matières qui ont fait l'objet des travaux de cette Chambre durant l'année passée; je suis forcé de ne toucher qu'à celles qui se rapportent le plus sérieusement aux intérêts généraux du commerce et de l'industrie. On trouvera au rapport du secrétaire la nomenclature de ces matières.

L'an dernier, à pareille époque, la liste des membres de notre Chambre contenait 544 noms; aujourd'hui cette liste n'en contient que 506, bien qu'un bon nombre de membres nouveaux aient été admis dans le cours de l'année. La raison de cette diminution réside dans le fait qu'un certain nombre de membres ont résigné, les uns, pour raison d'économie, ne voulant pas payer la contribution de cinq piastres, d'autres parce qu'ils n'avaient pas le temps d'assister aux assemblées; plusieurs noms ont été rayés de la liste pour diverses causes, soit d'absence du pays, soit défaut du paiement de la contribution.

J'ose exprimer l'espoir que le retour de temps meilleurs et un examen attentif des travaux de cette Chambre provoqueront pour l'année qui vient une augmentation dans le nombre de nos membres.

Qu'il me soit permis, en conclusion, de constater de nouveau que notre institution, exerce aujourd'hui une influence assez marquée et qu'elle attire chaque jour d'avantage l'attention du public,

La presse française et anglaise de Montréal qui, par les années passées, nous manifestait beaucoup d'intérêt nous a continué ses bons offices du-

rant toute l'année et c'est un bien grand plaisir pour moi de lui offrir au nom de tous les membres de cette Chambre l'expression de notre reconnaissance.

H. LAPORTE,
Président.

MODES ET NOUVEAUTES

LAINES.

En France, le commerce lainier avec l'étranger est toujours en excellente situation, ainsi que le démontrent les tableaux ci-dessous :

Il a été importé en France, en draps, casimirs et autres tissus foulés et drapés, en laine pure ou mélangée, pendant l'année 1895 (chiffres provisoires).....3.623.800 k. contre l'année 1894.....3.729.296 k.
 " 1893.....3.697.453 k.
 " 1862.....4.542.150 k.
 " 1891.....5.204.850 k.

soit une différence en moins de 669.650 kil. sur la moyenne des quatre dernières années. (Moyenne 4.283.450 kil.)

Il a été exporté, de France, en mêmes marchandises, pendant l'année 1895 (chiffres pro.)14.385.700 k. contre l'année 1894.....10.878.845 k.
 " 1893.....11.425.505 k.
 " 1892.....13.723.610 k.
 " 1891.....11.480.790 k.

soit une différence en plus de 2.506.500 kil. sur la moyenne des quatre dernières années. (Moyenne 11.879.200 kil.)

Il y a eu dans la région de Fourmies un assez bon courant d'affaires en peignes, surtout sur les genres à cannettes 100 et 110, sans variation sensible dans les prix. Les blousses s'élèvent au fur et à mesure de la production, à prix satisfaisant, en égard à celui du peigné. Les peignages à façon paraissent alimentés et à prix légèrement améliorés. La situation des filatures à façon est un peu plus calme que pendant la quinzaine précédente, tout en restant satisfaisante. En fils, la tendance est toujours à l'amélioration ; on ne trouve presque plus rien en disponible. Les genres de tissus en laines communes sont toujours les plus demandés ; les prix suivent difficilement ceux des fils et des façons. L'alimentation est cependant encore suffisante pour plusieurs mois.

A Reims, la demande en peignés a été un peu moins active cette quinzaine, sauf pour les petit genres qui sont rares et recherchés. Les mérinos et croisés tous genres Plata restent également très demandés. Les prix des blousses sont très fer-

mes. Les peignages ont de quoi occuper une grande partie de leurs machines, mais sans perspective d'une alimentation assurée. L'absence de stocks contribue au maintien des prix, malgré un certain ralentissement dans la demande des fils peignés. La situation de la façon est toujours des plus saines. L'alimentation est assurée pour plusieurs mois. Les prix sont soutenus. L'alimentation de la filature en laine cardée est bonne, et les prix sont fermes.

La vente des cachemires et mérinos s'est ralentie cette quinzaine comme tous les ans à pareille époque. Mais il n'y a d'existence dans aucun genre et les prix se maintiennent. En nouveautés de laine peignée, les métiers sont bien occupés en attendant l'ouverture de la saison d'hiver. Les suppléments en nouveautés arrivent assez nombreux ; la fabrique, trop engagée, n'en peut accepter qu'une partie à cause des délais trop éloignés qu'elle est obligé d'imposer. La situation des flanelles est toujours bonne.

A Roubaix-Tourcoing, la vente en tissus a été un peu plus animée, cette semaine, sans cependant être encore très active ; il est vrai de dire que la marchandise fait un peu défaut. Les commissions d'été continuent à se livrer régulièrement.

SOIES.

Le marché de la soie reste faible. On achète bien un peu, mais l'offre reste supérieure à la demande, du moins à la demande qui se montre, car il est vraisemblable que les approvisionnements en fabrique ont beaucoup diminué.

Il faut attribuer cette situation à la persistance de l'abstention des Américains et à la baisse des soies de l'Extrême-Orient, principalement de celles du Japon, dont l'exportation dépasse un peu ce qu'on avait prévu au début de la campagne.

On est nominalement à : fr. 48,49, pour grèges Cévennes extra : 53,55, pour organsin France 1er ordre ; 48,50 pour grège Piémont et Messine extra ; 44,46 pour grège Lombarde 1er ordre pour tissage ; 41-50,42 pour grège Lombarde 2e ordre titres fermes, le tout usages de Lyon.

Milan a été très calme cette semaine, mais on a paru se renseigner davantage sur les prix. On a fait L. 46 pour grège classique titre ferme.

Les soies de Syrie restent délaissées ; fr. 38 pour grège 2e ordre 9/11 ; fr. 41 pour grège 1er ordre 9/11, le tout usages de Lyon.

Pour Brousse on reste à fr. 39, usages de Lyon, pour grège 2e ordre 14/20.

Les diverses provenances de l'Extrême-Orient ont donné lieu à peu d'affaires ; les acheteurs se tiennent sur la réserve surtout depuis l'annonce de la baisse survenue à Yokohama. Nous cotons : fr- 22 pour Tsatlée Green Peacock ; 34 pour Haining red Hold Pleasant C ; 32 pour Canton filat, best 2-12,13 ; 41 pour Japon filat. n. 11,2 10,12, le tout usages de Lyon.

(Communiqué par MM. Chabrières et Morel.)

IMPERMEABILISATION DU CUIR

Il existe deux excellentes méthodes pour imperméabiliser le cuir : la méthode Henning et la méthode Pridlaux.

La première consiste à dissoudre une certaine quantité de savon de zinc dans un poids égal d'huile de lin à une température de 107°5 Celsius.

Le cuir à traiter soit à semelles, soit à empeigne, est immergé dans la solution et y reste jusqu'à son complet refroidissement.

Voici la manière d'obtenir le savon de zinc :

On dissout 6 parties de savon blanc dans 16 parties d'eau, on ajoute graduellement 6 parties de sulfate de zinc, à la solution bouillante en ne cessant de la remuer. Lorsque la solution se refroidit, le savon de zinc flotte à la surface sous forme de substance blanche et dure, on l'enlève alors et on la purifie en la faisant refondre dans de l'eau claire bouillante.

Lorsque le cuir est retiré du bain, on enlève en grattant l'excès de matière imperméabilisante ; ce cuir ainsi préparé est finalement exposé à l'air pour lui permettre de sécher.

Le traitement complet ne demande pas plus de 48 heures, y compris les 3 heures nécessaires à la pénétration.

La chaleur de la solution imperméabilisante chasse tout l'air et l'eau du cuir, lorsque la température s'abaisse, le liquide pénètre dans les pores, rendant ainsi le cuir parfaitement imperméable, sans pour cela qu'il soit ni dur ni cassant.

Le savon de zinc est quelquefois remplacé avec succès par un savon de cuivre. On le prépare identiquement comme le premier, avec cette seule variante que le sulfate de cuivre remplace le sulfate de zinc.

La méthode Pridlaux consiste dans une solution de 30 grammes de caoutchouc dans un 1/2 litre d'essence de térébenthine.

(HALLE AUX CUIRS)

CELA PROUVE

Que les Conserves de BOULTER ne restent pas sur les tablettes. Nous avons complètement épuisé notre stock de BLE-D'INDE, POIS, FEVES, TOMATES, et autres lignes.

EPICIERS!

Donnez une commande à votre fournisseur de gros avant qu'il ne soit trop tard.

Nos produits sont bons, c'est pour cela qu'ils se vendent.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 13 février 1896

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 1½ pour cent.

Les consolidés sont à 108½ en clôtures ou comptant, et à 108½ à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote fr. 103, 12½.

A New-York, la bourse était fermée hier.

A Montréal, les prêts à demande se négocient toujours à 5½. Les billets de clients s'escomptent aux banques aux taux de 6 à 7 pour cent.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9½ à 9¾, et leurs traites à vue à une prime de 10 à 10½. Les transferts par le câble sont à 10½ de prime. Les traites à vue sur New-York paient un escompte de 1/16 à 1/8.

A la Bourse, nous constatons une meilleure tenue des cours.

La Banque de Montréal reste à 218; la banque du Commerce que nous avions laissée à 134½ est à 136, et de 170½ la ban-

que Molson a monté à 174 après avoir fait hier 175. La banque d'Hochelaga s'est vendue aujourd'hui à 122½.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple.....	6	2½
“ Jacques-Cartier.....	90
“ Hochelaga.....	122½	120
“ Nationale.....	75	70
“ Ville Marie.....	100	72½

Les Chars Urbains de 217 ont monté à 219, prix auquel il en a été vendu aujourd'hui.

Le Gaz s'est vendu hier à 200 et 201, nous l'avions laissé à 198 la semaine dernière.

Il s'est vendu 25 parts Richelieu à 90. Ont changé de mains : Montréal Cotton à 131½ et 132. Bons du Colored Cotton à 99.

Le Câble a donné lieu à un certain nombre de transactions à 159, 160 et 160½ pour finir à 160.

Le Montreal Telegraph après un départ à 162½ s'est vendu à 157 pour finir à 157½.

COMMERCE.

Une tempête finit à peine qu'une autre commence. La neige qui tombe à flots serrés nous donne des chemins impraticables, pour le moment du moins et rend presque impossibles, à certains

jours, les relations de la campagne avec la ville.

Nous cherchons les signes précurseurs d'une reprise sérieuse des affaires et nous n'en trouvons pas ou difficilement. Le mouvement qui s'était produit dans les épiceries s'est arrêté, vu que les approvisionnements nécessités par l'arrivée prochaine du carême ont été satisfaits; une augmentation dans le volume des affaires en cuirs, dont nous parlerons plus loin, n'est due qu'à la faiblesse des stocks dans les manufactures de chaussures qui n'ont pas tout le travail qu'elles voudraient à cette saison; le commerce des farines lui-même s'est ralenti dès qu'une baisse s'est fait sentir à Chicago sur les cours du blé. Tous ces symptômes ne sont pas l'indice d'un progrès durable qui permette de voir la fin d'une crise qui dure depuis trop longtemps pour cesser tout-à-coup.

Quand les farines sont en hausse, nous disait ce matin un commerçant d'expérience, c'est généralement le signe d'un départ dans les affaires; les blés montent avec les farines, les autres grains suivent la progression, l'argent rentre plus abondant à la campagne et la campagne achète à la ville. Acceptons donc, puisque les farines n'ont cessé de monter durant ces dernières semaines,

AUGMENTEZ.....

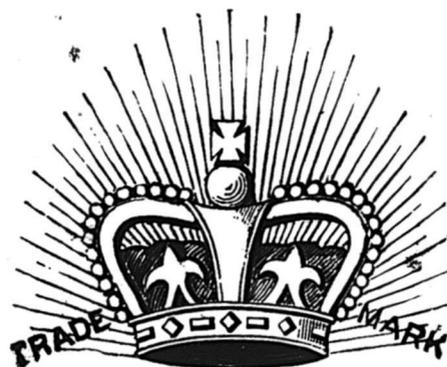
Votre POPULARITÉ et votre PROSPÉRITÉ

EN VENDANT LES

Essences Culinaires "Crown Brand"

EU EGARD A LA QUALITÉ CE SONT LES MOINS CHÈRES.

MANUFACTURÉES PAR



REGISTERED

ROBT. GREIG & CO. 456 ST-PAUL, MONTREAL

cette hausse comme étant le prélude d'une année prospère.

Cependant, remarquons que, pour le moment, les paiements se font mal, les faillites ne diminuent pas et les plaintes des marchands de la ville sont générales. Le commerce de gros se plaint que les rentrées d'argent ne se font pas et on s'attend à de nombreuses faillites dans un délai rapproché, principalement dans les marchandises sèches.

Bois de construction — Sans affaires cette semaine ni pour les besoins de la ville ni pour ceux de la campagne.

Dans les chantiers, ceux de l'Ouest au moins, il semble régner une grande activité, comme d'ailleurs nous le faisons pressentir la semaine dernière. De Toronto, on a expédié dernièrement des couvertures, des chemises et des caleçons de laine en quantité, pour les districts du nord et de l'est de la province. On en conclut que ces demandes faites pour les travailleurs indiquent une plus grande activité sur les chantiers.

Dans notre province, on peut encore espérer, grâce à la neige qui est tombée, une reprise des travaux. Plusieurs propriétaires de scierie étaient décidés à faire des coupes, le seul obstacle était le manque de neige, il doit être écarté maintenant.

Charbon et bois de chauffage. — La demande est un peu plus active, elle est due uniquement à l'épuisement des approvisionnements chez les particuliers et aussi un peu à la température plus froide de ces derniers jours. Comme on se trouve à la fin de l'hiver on n'achète pas en grande quantité.

Les prix sont sans changement et le marché est bien approvisionné.

Cuir et peaux. — Ce commerce n'est pas dépourvu d'activité en ce moment, surtout dans les cuirs à semelle dont les prix se maintiennent fermes. Les manufacturiers au moment de la hausse avaient cessé leurs achats, ne passant que de petits ordres de réassortiment. Maintenant qu'ils ont épuisé leurs stocks et que les prix sont abordables, leurs ordres sont plus faciles. Les prix sont à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière, les changements de peu

d'importance qui existent sont consignés dans notre liste de prix courants.

Il y a également quelques modifications dans les prix des chaussures que les intéressés trouveront dans notre liste.

Drapes et Nouveautés. — Les voyageurs envoient des ordres restreints qui ne sont pas tous exécutés. Les paiements se font avec peu d'entrain. En somme, ce commerce est parmi les plus éprouvés et on ne prévoit pas de changement en mieux pour un certain temps; au contraire, on semble s'attendre à un certain nombre de faillites à une échéance assez rapprochée.

Epicerie. — Le plus fort est fait en ce qui concerne les approvisionnements du carême et, ce n'est guère que dans une quinzaine, que l'activité renaitra quelque peu pour les commandes de réassortiment.

Les sucres sont fermes aux mêmes prix que la semaine dernière; une certaine indécision semble régner sur les prix futurs par suite de l'action du marché de New York qui a baissé ses prix au moment même où la matière première était devenue rare sur la place. Voici d'ailleurs ce que nous lisons dans un de nos échanges de France :

Le marché a été très mouvementé pendant cette dernière quinzaine. La hausse a eu généralement le dessus et les cours ont gagné de fr. 1.50 à 1.75. Nous n'avons fait, du reste, que subir l'influence du marché général et peut-être même sommes-nous restés en arrière du mouvement qui s'est produit en dehors. Cette hausse n'a eu d'autre cause que les événements de Cuba, où la situation semble s'être considérablement aggravée. On annonce aujourd'hui de divers côtés que ce pays fournira à peine 100,000 tonnes, ce qui revient à dire qu'il n'aura rien à exporter. Sans doute, il doit y avoir de l'exagération dans ces estimations, mais, certainement, le déficit sera bien plus important qu'on ne le pensait. Or, les Etats-Unis d'Amérique tiraient annuellement de Cuba 700,000 tonnes environ. Ces 700,000 tonnes venant à leur manquer, où à peu près, il faudra bien venir les chercher en Europe. Cette situation

déroute les statisticiens et leurs calculs seront à refaire. En attendant, la spéculation est sortie de son inertie et les affaires ont eu partout une grande activité. La hausse n'a peut-être pas dit son dernier mot."

D'ailleurs, la situation des sucres et celle des mélasses se touchent de près, voici des nouvelles toutes fraîches de New-York qu'on veut bien nous communiquer. "Les prix d'ouverture à New-York pour la nouvelle récolte de Porto Rico seront de 35 cents. Il n'y aura pas de mélasse rouge fournie à Porto Rico à moins de 28 cts, soit une augmentation de 5 à 6c. par gallon sur les prix de l'an dernier. C'est ce que nous disions déjà la semaine dernière d'après des avis puisés à une autre source. A la Nouvelle-Orléans les prix sont très fermes. A Montréal les prix sont les mêmes que précédemment.

Nous avons une hausse dans les farines préparées de 5c sur les boîtes de 3 lbs et de 10c sur celles de 6 lbs par suite de la hausse sur les farines non préparées.

En fruits secs il y a peu d'affaires, les détailliers liquidant le stock qui leur restait de l'époque des fêtes.

Fers, ferronneries, métaux. — On ne prévoit pas d'augmentation dans les fers d'ici un mois malgré l'avance et la fermeté des prix sur les marchés étrangers.

Nous cotons les fils de fer barbelés et les crampes $\frac{1}{2}$ en moins à 3½c cette semaine.

Les affaires sont à peu près nulles en quincailleries.

Huiles, peintures et vernis. — Les affaires sont également tranquilles dans ces lignes. Nous ne changeons que les prix de l'essence de térébenthine que nous cotons de 45 à 46c.

Produits chimiques. — Nous laissons les sodas caustiques au même prix, néanmoins on peut s'attendre à voir une hausse prochaine sur ces produits qui deviendront plus rares par suite d'un nouveau procédé de la fabrication du chlorure de chaux.

La glycérine est toujours très ferme à notre cote de la semaine dernière.

Rien de particulier à signaler dans les alcalis.

Poissons. — Il règne toujours une cer-

Une Pauvre Marchandise

DANS LES CÉRÉALES POUR
NOURRITURE FAIT HORREUR A

La Bonne Ménagère

Les Avoines Roulées PAN-DRIED,

Le Blé Roulé MOLINA,

La Farine de Blé d'Inde GOLD DUST

La Farine FANCY GRAHAM de

TILLSON...

Ont un Mérite—
Elles sont Saines.

THE TILLSON COMPANY, - - - - - Tilsonburg, Ont.

taine activité dans cette branche du commerce. Les approvisionnements sont bien tenus à des prix fermes. En poissons frais, la demande est surtout pour les harengs et le haddock.

Pour les poissons secs, il n'y a aucun changement dans les prix de la semaine précédente, et les affaires sont calmes.

Saisons.—Commerce tranquille avec prix sans changement. On nous dit qu'à Chicago, Armour ne refuserait aucune offre même à 25c au-dessous de ses cours.

Revue des Marchés

Montréal, 13 février 1896.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Dans sa revue hebdomadaire du commerce des grains en Angleterre, *Mark Lane Express* dit : Les blés anglais et étrangers ont été fermes, le No 1 de Californie étant coté de 28s 6d. La farine a haussé de 6d à 1s et le blé d'Inde a subi une baisse causée par les énormes changements américains. Aujourd'hui le blé d'Amérique était demandé, le blé rouge d'hiver a atteint 20s et celui du printemps 28s. Farine tranquille, blé d'Inde et orge 3d. plus bas.

Les dernières dépêches reçues au *Board of Trade* par câble donne comme suit la cote au marché des chargements :

Londres.—Blé à la côte, tranquille et soutenu ; en route, tranquille pour le blanc, facile pour le rouge. Blé d'Inde à la côte, tranquille ; en route, facile. Marchés anglais de l'intérieur 6d plus bas en partie. Liverpool, blé sur place, tranquille ; livraisons futures, soutenu ; février 5s 7½d, mars et avril 5s 7½d, mai et juin 5s 7½d. Blé d'Inde sur place tranquille ; livraisons futures tranquilles : février 3s 3½d, mars 3s 3d, avril, mai et juin 3s 1½d, juillet 3s 2½d. Farine première à boulanger de Minneapolis 19s. Marchés Français de l'intérieur faibles.

Nous lisons dans le *Marché Français* : "Le temps s'est un peu modifié depuis notre dernière revue hebdoma-

daire ; au début de la semaine, le ciel était brumeux, la température légèrement plus fraîche ; puis, dans la nuit de jeudi à vendredi, la gelée a enfin fait sa réapparition et le thermomètre est descendu à près de cinq degrés au-dessous de zéro.

"La culture a accueilli ce changement avec la plus vive satisfaction, car, si jusqu'ici la situation agricole est restée satisfaisante dans l'ensemble, il n'en est pas moins vrai que la croissance trop rapide des céréales en terre commençait à donner de vives inquiétudes, qu'aggravaient encore le développement des mauvaises herbes et les dégâts des insectes.

"Puis, on redoutait des gelées tardives qui, plus tard, seraient venues faire payer peut-être bien cher la clémence inaccoutumée de la température du mois de janvier.

"Pour peu que la neige veuille se décider à se mettre de la partie, tout serait maintenant pour le mieux.

"Les affaires n'ont pas encore repris beaucoup d'activité sur nos marchés de l'intérieur ; la meunerie ne fait que peu d'achats en raison de la mévente de ses produits. Néanmoins quelques exceptions se sont produites sur un petit nombre de places, où la tendance s'est légèrement raffermie."

Le "*Sémaphore*," de Marseille est dans le même ton et il ajoute :

"Quant à l'Europe Orientale elle est presque partout sous la neige ce qui est la situation la plus souhaitable : seule la Roumanie est actuellement découverte.

"Nous ne changerons rien à nos précédents avis pour le littoral méditerranéen ; tout y est pour le mieux sur la rive européenne. Le seul point noir c'est l'arrivée des pluies. Dans les 12 mois qui viennent de s'écouler, il est tombé un quart de pluie en moins que la normale. Cependant dans l'Afrique septentrionale on travaille activement à rattrapper le temps perdu. Avec des pluies abondantes tout sera réparé.

"L'Inde, d'après les rapports officiels, aurait une large réduction de surface des emblavures, mais cela s'est déjà présenté plusieurs fois et les ensemen-

tements tardifs ont souvent permis de réparer le mal. On ne peut donc rien dire de définitif, mais seulement signaler le fait.

Les Etats-Unis, avec leur immense surface, sont bien difficiles à juger d'un coup d'œil. Il semble cependant qu'on puisse affirmer que l'état en fin de cette semaine est meilleur que celui de la semaine dernière et que d'une manière générale, l'ensemble est satisfaisant.

Dans l'autre hémisphère, rien de nouveau à dire. La semaine est aux nouvelles pessimistes de l'Amérique méridionale. En réalité, il semble que la moisson a donné moins qu'on ne l'espérait, mais cependant très semblablement plus que la moyenne.

Décidément, l'Australie a donné une petite récolte, ainsi que nous l'avons annoncé depuis longtemps.

Quant à la Nouvelle-Zélande, les meilleures nouvelles semblent se confirmer, mais en aucun cas, on ne peut prévoir un rendement bien supérieur à la moyenne : ce sera tout au plus si on la dépasse légèrement et même si on l'atteint.

Un câble adressé de Buenos Ayres au *Herald* de Boston dit : Les rapports sur la récolte du blé sont contradictoires. On ne croit pas qu'on atteigne aux chiffres de l'année dernière. Une grande quantité de vieux blés reste en stock et il y a peu d'activité dans les cercles commerciaux par suite d'une baisse dans la prime sur l'or. Il est probable que le prix baissera encore, de grandes quantités d'or arrivent. De Mendoza, ou on a découvert des mines d'or, on confirme la riche qualité du minerai, des analyses ayant donné de trois à cinq onces à la tonne.

Hier, l'anniversaire de la naissance de Lincoln a été chômée aux Etats-Unis et les Bourses américaines ont fermé leurs portes.

Nous donnons donc les prix du blé disponibles sur les diverses places à la date de mardi :

New-York, No 2, roux d'hiver,	80c
Chicago, No 2, du printemps,	64½c
Duluth No 1, dur.....	60½c
Détroit, No 1, blanc.....	74½c

LES MATINEES DE FRIMAS

Suggèrent à la bonne ménagère de faire de chaudes galettes de sarrasin. Vous devez avoir—et même vous avez—des demandes pour une fleur préparée **BONNE** et sur laquelle on peut compter. (Self Raising)

Nous faisons cet article depuis de longues années. Il a toujours donné satisfaction. Cette année nous en avons vendu plus que jamais

Vous ne regretterez jamais de commander une caisse de

FLEUR DE SARRASIN

DE LA

TORONTO, ONT.

CIE IRELAND

En paquets de 2½ lbs. 2 doz. par caisse.

" 5 " 1 " "

L'emballage le plus attrayant sur le marché. Se vend à première vue.

HOWE, McINTYRE CO, Agents pour la vente, -:-:- 461 rue St-Paul, MONTREAL.

MAISON DE GROS EN Epicerie, Vins et Liqueurs

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.

ASSORTIMENT COMPLET EN MARCHANDISES DE PREMIERE NECESSITE, TELLES QUE

THEES, CAFES, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIETE DE FINES DENREES ET CHOIX CONSIDERABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles, MONTREAL

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago,	65½	65½c
New-York,	72	71½c
Duluth,	62½
Détroit,	75½	71½c

Toutes ces cotes sont en baisse sur celles de la semaine dernière.

MARCHÉS CANADIENS

Nous lisons dans le *Commercial*, de Winnipeg, à la date du 1er février :

"Le temps a été doux. Le travail se fait bien pour la saison. Il y a peu d'hommes sans emploi, grâce à la coupe des bois. La demande de bras sera grande au printemps, les labours et d'autres travaux de ferme d'automne étant en retard. Il y a peu d'arrivages de grain qui quoique les fermiers en aient encore de grandes quantités. L'avance récente de 6c pour le blé n'a pas poussé les fermiers à vendre leurs grains. Ils ont l'habitude de le garder en janvier, car la saison est généralement froide et les chemins mauvais. Ce n'est qu'en février qu'ils reprennent la route du marché.

La dernière dépêche de Toronto cote le marché d'Ontario comme suit :

"Marché tranquille. Farine tranquille mais les prévisions sont à la fermeté; straight rollers \$3.75 fret Toronto. Son, charr de son ferme de \$11.50 à \$11.75 ouest, et grue de \$13 à \$14. Blé terne, offres peu importantes; détenteurs demandent 82c pour le blanc et

le rouge au dehors. No 1 dur de Manitoba coté à 80c, Ouest et à North Bay; blé nettoyé soutenu à 78c. North Bay. Orge tranquille: No 1 coté à 45c et extra à 47c; No 2 à 40c et pour engrais de 29 à 30c. Avoines, affaires tranquilles et prix sans changement; blanches cotées sur les points du Nord de 23 à 23½c et mélangées de 22 à 22½c. Pois soutenus; ventes à 51c au nord et à l'ouest. Sarrasin sans changement; cotés au dehors de 32 à 33c. Farines d'avoine, affaires tranquilles, prix sans changement, cotés au dehors de 32 à 33c. Farines d'avoine, affaires tranquilles, prix sans changement de \$2.90 à \$3 sur rails et en petits lots à \$3.25. Blé d'inde soutenu, le jaune est offert à 32½c au dehors. Seigle plus faible, on cote de 45 à 46c au dehors.

Le marché de Montréal est ferme avec des prix en hausse pour les blés de l'Ontario et du Manitoba, le blé du nord restant sans changement dans nos cotes. Cette nouvelle hausse est le résultat d'une demande plus forte de la part de la meunerie qui a beaucoup travaillé depuis quelque temps pour remplir les ordres des provinces maritimes et satisfaire les demandes locales en farines.

L'avoine que nous cotons au même prix que la semaine dernière a une tendance plus ferme. L'orge n'est pas très abondante sur le marché mais comme la demande est restreinte elle maintient son prix.

Pour les autres grains les prix restent les mêmes, sans grand activité.

A l'exception des patentes les farines subissent une nouvelle hausse de 5 à 10c sur nos dernières cotes, bien que le marché soit plus calme; la baisse qui s'est produite sur les blés à Chicago ayant mis les acheteurs sur la réserve. Les farines d'avoine sont sans changement et sans grande demande.

Des ordres en blé dur No 1 du Manitoba ont été passés d'Australie par le câble à M.M. Ogilvie qui les ont déclinés; on offrait 56c à Brandon, ce qui équivaut à 80c à Montréal; un ordre était pour 20,000 minots, nous en avons également vu un autre pour 15,000. Ces demandes sembleraient justifier une diminution dans la récolte de la colonie.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 85 à 0 88
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 88 à 0 90
Blé du printemps " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 82 à 0 84
" " No 2 dur...	0 75 à 0 76
" " No 3 dur...	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.....	0 76 à 0 78
Avoine nouvelle No 2.....	0 30 à 0 31
Blé d'inde, en douane.....	0 00 à 0 37½
Blé d'inde, droits payés	0 44 à 0 45
Pois, No 1.....	0 72 à 0 75
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 60 à 0 61
Orge, par minot.....	0 38 à 0 39
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 36 à 0 38
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 25 à 4 30
Patente du printemps.....	4 10 à 4 20
Straight roller.....	4 00 à 4 10

Empois de Brantford

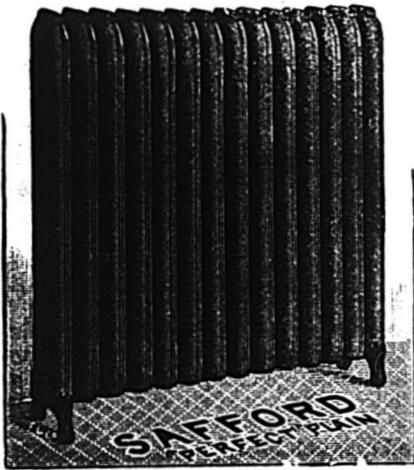
CHALLENGE CORN STARCH.

LILY WHITE GLOSS STARCH.

PREPARES SEULEMENT PAR

THE BRANTFORD STARCH CO.
BRANTFORD, ONT.

Voyez nos Prix.



The TORONTO RADIATOR M'F'G Co. (Limited)

TORONTO, CANADA

FABRICANTS DES

RADIATEURS BREVETES de SAFFORD

Pas de **BOULONS, PAQUETAGE, FUITES.**

Meilleurs et moins chers que les registres en tuyaux.

H. McLAREN & CO., Représentants

706 RUE CRAIG, MONTREAL.

Extra.....	3 75 à 3 90
Superfine	0 00 à 0 00
Forte de boulanger (cité).....	0 10 à 4 00
Forte du Manitoba.....	3 75 à 3 85

EN SACS D'ONTARIO

Medium	\$3 50 à 3 60
Superfine	3 25 à 3 30

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	3 25 à 3 30
Farine d'avoine granulée, en barils	3 50 à 3 60
Avoine roulée en barils.....	3 25 à 3 30

MARCHÉ DE DÉTAIL

Les tempêtes que nous avons essayées ont empêché un certain nombre de cultivateurs de venir offrir leurs grains au marché de mardi, les quantités offertes étaient donc minimes, comme la demande d'ailleurs.

Voici les prix pratiques :

Avoine, de 75 à 80c la poche ; pois de 80 à 85c le minot ; pois à soupe 0.90 à \$1.00 le minot ; sarrasin de 85 à 95c la poche ; blé d'inde, 65 à 95c le minot. graine de lin de \$1.00 à \$1 10 le minot.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 1er février :

Les beurres des crémeries danois et irlandais ont baissé d'environ 3/8. Ceux d'Australie sont légèrement plus faciles. Les beurres américains crémeries et en tinettes sont abondants.

“ Nous cotons :

Crémeries canadiennes de choix, en boîtes et caisses.....	90 à 95s
Crémeries des E. U. ou du Canada, d'été.....	65 à 85s
“ bonne imitation.....	65 à 70s
“ d'Irlande, boîtes, 104 à 108.	
Beurre Danois, en quarts.....	106 à 110s
“ d'Australie, en boîtes..	102 à 106s
Importations: 2162 paquets.	

MARCHÉ DES ÉTATS-UNIS

New-York, 10 février. Beurre jaune, de ferme de l'Etat 12 à 18c. ; crémeries, 13 à 16c. ; de ferme de l'Ouest, 10 à 14c. ; de crémeries de l'Ouest, 13 à 19c. ; Elgins, 19c.

New York, 11 fév.—Beurre ferme. De ferme de l'Etat 9 à 18c ; crémérie, 13 à 16c ; de l'Ouest, de ferme 10c à 14c ; de crémeries 13 à 19c ; Elgins 19c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Très tranquilles les affaires en beurre avec prix soutenus. On paie pour les beurres de crémeries de 20½ à 21c à la tinette et il y a un petit courant d'affaires en beurre en rouleau de l'ouest de 14 à 15c, suivant qualité.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie nous écrivent de Liverpool, à la date du 1er février :

Le marché est plus tranquille cette semaine avec prix légèrement plus faciles pour les qualités de choix, le prix extrême aujourd'hui est de 46/8. La meilleure qualité de la Nouvelle-Zélande se vend lentement à 42s sur Londres.

Nous cotons :

D'été, blanc ou col. irrégulier....	30 à 36s
“ “ “ net, mûr 37 à 39s	
Jun, Ontario fin, pâle ou blanc..	40 à 41s
Jun, choix, de glaciers.....	42 à 43s
Août, choix, canadien, blanc ou pâle	42 à 43s
Sept., “ “ “ “	45 à 46½s
“ “ “ coloré.....	45 à 46½s
“ strictement choix, cand., très coloré.....	45½ à 46½s
Importations: 19682 boîtes.	

MARCHÉ DE MONTRÉAL

L'association des beurriers et fromagers s'est promené hier, on a profité du calme des affaires pour se reposer un peu et prendre de nouvelles forces pour la campagne prochaine. Les existants dans les glaciers sont moindres actuellement qu'ils étaient à pareille époque l'année dernière, on a donc l'espoir

La Société Artistique Canadienne

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes.

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Décembre 1894.

CAPITAL ACTIONS, \$50,000

BUREAUX

No 210 rue St-Laurent, Montréal.

(BATISSE DU MONUMENT NATIONAL)

2851 PRIX D'UNE VALEUR TOTALE DE \$5,008

Sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois.

1 PRIX DE \$1000, 1 PRIX DE \$400, 1 PRIX DE \$150, 2848 PRIX VARIANT DE \$1.00 A \$50.00

PRIX DU BILLET, 10 CTS

Nous expédions nos billets dans toutes les parties du pays sur réception d'un rit et de trois cents en timbres

.....THE.....

OUTREMONT MILLING Co.

JONCTION OUTREMONT, P.Q.

Farine, Grains, Son, Gru, Moulee, Avoine Roulee, Fèves, Etc.

MOULINS ET ELEVATEUR.....



Nous moudrons aussi toutes sortes de grains pour les marchands.

Vous Augmenterez

VOTRE COMMERCE, EN VENDANT
LES TABACS A PRISER

ROSE No 1, ROSE EXTRA, ROSE & FEVE, NATUREL No 2

Manufacturés par **B. HOUDE & CIE, Québec.**

d'obtenir, cette année, de meilleurs prix au début de la fabrication. Il ne se passe pas d'ordres par le câble, en ce moment, et les exportateurs n'achètent pas; seuls, des prix en baisse pourraient les tenter peut-être. On parle de 9 à 9½c pour les beurres d'automne et de 8 à 8½c pour ceux d'hiver, mais ces prix sont absolument nominaux.

ŒUFS.

A Liverpool, le marché est très terne; les œufs d'Irlande sont en abondance et ceux du continent se vendent moins cher. On cote: Irlandais, 8 sh. 6 d. à 8s 10d; du Continent: frais, 7 à 8s; chaumés, 6s 6d à 7s 6d; Canadiens: frais, 6s 6d à 7s 6d; chaumés, 6s 6d à 7s.

A New-York, les œufs sont plus fermes; on cote actuellement ceux frais de l'Etat et de la Pennsylvanie à 15½c; de l'Ouest, de 14½ à 15½c.

A Montréal, les œufs frais arrivent en assez bonne quantité, aussi les prix s'en ressentent-ils. On cote pour œufs choisis, de 18 à 20 et 22c selon qu'ils sont frais, très frais ou strictement frais pondus. Les œufs chaumés font encore ceux de Montréal de 13 à 14c et ceux de l'Ouest de 12 à 12½c.

LEGUMES

Les pommes de terre, dont le marché est bien pourvu, se vendent au char dans les environs de 30c. On nous dit même qu'il s'est traité une affaire à 27½c cette semaine. Par petite quantité on cote de 35 à 40c.

Les pois à soupe sont tranquilles et valent de 78 à 80 et 82c par 6½ lbs; les haricots blancs font de \$1.00 à \$1.10 au char.

VOLAILLES ET GIBIER

La saison de la chasse est terminée nous n'aurons donc plus à coter le gibier d'ici la saison prochaine. On parle de plusieurs poursuites dirigées contre des marchands qui n'ont pas immédiatement obéi aux lois de la chasse et qui ont continué à vendre des perdrix et des lièvres. Nous mettons en garde nos lecteurs; il est pénible de perdre le peu de gibier qui n'a pas pu être vendu en temps, mais encore il vaut mieux subir cette perte que celle d'un procès.

Pour la volaille la demande est peu active. Nous cotons: dindes, 8 à 9c; poulets, 8 à 10c; canards, 7 à 7½c; oies, 5 à 5½c.

PORCS ABATTUS

Les porcs en carcasses ont un mouvement d'affaires assez bon; les prix sont fermes. On a offert hier au char pour petits porcs à choisir à \$5 75; pour gros porcs on cote \$5.40 à \$5.50 et pour quantités moindres de \$5.50 à \$6. suivant grosseur.

A Chicago, le marché est faible et les prix sont en baisse.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson et Co de Boston écrivent: Les arrivages de la semaine dernière

sont: 401 chars de foin et 30 chars de paille pour le marché local et nuls pour l'exportation. La même semaine de l'année dernière on avait reçu 197 chars de foin et 19 chars de paille pour le marché local et 28 chars pour l'exportation.

Le foin s'est accumulé depuis quelques semaines, mais nous n'avons pas changé nos prix. Le foin de choix est en bonne demande. le stock de la place est principalement composé de foin ordinaire pour lequel la demande est peu active.

La paille de seigle est en bonne demande à des prix fermes.

Nous cotons:

Choix à fancy en grosses balles.....	\$18 00 à \$19 00
Choix à fancy en petites balles.....	17 50 à 18 50
Beau à bon.....	16 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	13 00 à 15 00
Mêlé.....	14 50 à 15 50
Paille de seigle... ..	17 50 à 18 50
" d'avoine.....	10 00 à 10 50
" de seigle mêlée... ..	10 00 à 10 50

Le marché de Montréal, les arrivages continuent sans encombrement, les prix sont plus aisés. Les demandes pour l'exportation sont peut importantes, les marchés du dehors étant approvisionnés pour les besoins actuels. Aussi les prix payés à la campagne restent à peu près stationnaire.

Melasses.....

....PORTO RICO FANCY

Demandez à votre épicier de gros
de vous donner.....

La Marque "TAUREAU"

VAUT 5 cents par gallon de plus
qu'aucune autre mélasse sur le marché.

ROSE & LAFLAMME, AGENTS

MONTREAL

...Pour les Semences...

WILLIAM EVANS

GRAINETIER

ENCOIGNURE

Rues McGill et Enfants Trouvés, Entrée sur
chaque rue

Grains et Graines de Semence
de toutes sortes. Choix parfait

Demandez le Catalogue.....

JOSEPH CONTANT

PHARMACIEN ET CHIMISTE

1475 rue Notre-Dame, Montréal

MANUFACTURIER et MARCHAND EN GROS

D'Essences Culinaires, Huiles à Cheveux,
Parfumeries, Vernis à Chaussures, Lessive
en caisses, Caustique en canistres, Huile
d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc.

Prix modérés et commandes exécutées
avec diligence.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ÉCOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne	14 00 à 14 50
do do No 2 do	12 50 à 13 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille do	7 50 à 8 00
Moulée extra la tonne	00 00 à 23 00
do No 1 do	00 00 à 22 00
do No 2, do	00 00 à 21 00
Grain blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
do No 3, do	00 00 à 15 00
Son (Manitoba) do	15 00 à 16 00
do (Ontario) do	15 50 à 17 00
do au char	14 00 à 15 00
Blé d'inde jaune moulu	00 00 à 24 00
Farine de blé d'inde, granulée 100 lbs	1 00 à 1 25
Farine de blé d'inde commune 100 lbs	0 90 à 0 95
Blé d'inde hroyé, la tonne	00 00 à 23 00

Et au char :

Foin pressé No 1	13 00 à 13 50
do do No 2	12 00 à 13 00
do do No 3	11 00 à 11 50
Paille vieille	1 75 à 7 00

En issues, la demande est meilleure surtout pour les sons, sans changement dans les prix.

AU COMMERCE GRAIN ET FARINE.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé d'inde américain au No 253, rue St Paul,

Chez **E. DUROCHER.**
Tel. Bell 2664

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS		
DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS.
Ascot		
Martin J. D. et al.	S E Tabb	144
Bienville.		
Thiboutot Alfred	D A M. Caskill et al	118
Boucherville		
Guay F.	Dufresne & Mougennis	270
Cleveland		
Therrien Pierre	Mrs. C. McKenty	300
Olifon		
Bonin Calixte	Mary L. Kendrick	700
Dudswell		
Côté François	B. A. Lard Co	9-7
Eaton		
Coates A. B. et al.	Crédit Foncier	986
Franklin.		
Cartwell F. A.	E. T. Mutual Fire Ins. Co	118
Hereford.		
Fontaine Midase	A. Lavallée	199
Ile aux Coudres		
Tremblay E.	Clarisse Roy	155
Lachine.		
Poirier M.	J. O. Lacroix	118
Leeds		
McKee Thos & J. hu.	O. Nutbrown	269
Lévis		
Maranda Majorie	A. Amiraux	2000
Paquet Jos.	T. Powers	500

Louisville		
Vadeboncoeur E et al.	Vve H. Mineau	1800
Maisonneuve		
Lapointe Héloïse	A. Palascio	496
Lafontaine Euchariste	E. Desjardins	2168
Maskinongé		
Boucher P.	Dme M. O. Martin	111
Melbourne		
Caron G. B. et al.	Eastern Townships Bank	490
Milton		
Chaput Desie.	Latimer & Bean	350
Montréal		
Baile J.	Dame S. J. Scott et vir	172
Becherer, Loos & Co.	M. Langmuir Mfg Co. Ltd	295
Beemer H. J.	A. Dion et al	170
Beudoïn L. et al.	Crédit Foncier Franco Can	1e cl.
Beaulieu C.	T. A. Dawes et al	108
Beauhamp Dame E.	D. A. La fortune et al	271
Bernard A.	Delle H. Beauchemin	570
Boyer J. A. et al esql.	Dame R. Hoffman esql	2e cl.
Brunet A. et al	H. Laporte et al	271
Cameron D. et al.	J. Brunet	471
Caron H.	Hon. Sir A. Lacoste et al esql	2e cl.
Carroll K. C.	D. McDonald	4950
Champagne M. N.	G. Marion	144
Chouillon C. A.	E. Leysieffer	109
Clendinning W., sr, et al.	J. Hope et al	1e cl.
Coats A. B. et al.	Crédit Foncier Franco Can	286
David Dame M. A. M. esql	Dame E. St-Germain	747
Daignault E.	Dme S. Daignault	600
Daly P.	J. Dwyer	2e cl.
Daoust J. O.	N Turotte	185
Descary A. et al.	A. Bannerman	101



BATTY & CO.

LONDRES, Ang.

FABRICANTS DE

Produits Supérieurs

En PICKLES de toutes sortes.

SAUCES " " " "
CONFITURES " " " "

IMPORTATEURS DE

Chutnies Indiens, Poudres de Currie, Câpres Françaises, Olives, Etc., Etc.

Propriétaires des PICKLES et de la SAUCE... **NABOB**

♦ ♦ ♦

AGENTS AU CANADA...

J. Alex. Gordon & Co.
MONTREAL.

ALFRED GERVAIS, COMPTABLE

Agent d'Assurances, Vie et Feu. Collecteur. Billets Escomptés. Spécialité: INVENTAIRES

Telephone 2886.....

1627 rue Notre-Dame, MONTREAL.

WILLIAM EWING & CO., MARCHANDS DE SEMENCES

142 rue McGill, MONTREAL

.....PRIX SPÉCIAUX SUR DEMANDE

Trèfle et Mil. Grains de Semence nettoyés pour la culture. Toutes les variétés les plus nouvelles. Catalogue de graines illustré envoyé gratis sur demande. Correspondance sollicitée.

Le Sirop **QUIÉTAL**, pour calmer et faire reposer les enfants.

Le **ROB-BONUM**, pour les rhumes, toux, bronchites, etc.

L'EMULSION C. BEAUPRÉ, à l'Huile de Foie de Morue et Hypophosphites.

Sont fortement annoncés, et doivent se trouver chez tout marchand de gros et détail. Voir quotations. Dépôt principal chez **C. BEAUPRÉ** Pharmacien, 291 Notre-Dame, MONTREAL.

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu au Bureau de la Banque, rue St-Jacques.

LUNDI, LE 16 MARS PROCHAIN

à TROIS heures p.m., conformément aux 16ème et 17ème clauses de l'Acte d'Incorporation. Par ordre du Bureau des Directeurs.

WM. RICHER,
Asst-Calsier

Montréal, 13 fev. 1896.

MAISON FONDÉE EN 1842

L. CHAPUT, FILS & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE THES, VIS ET LIQUEURS

2, 4 et 6, rue De Bresoles,
17, rue Saint-Dizler,

MONTREAL

123 a 131, rue le Royer, 

Denis S.....A. Thibault	160	Martineau J.....R. Penk	387	Grenier J.....P. Hudon dit Brault	118
Davis L.....M. E. Davis	175	Mills Dame H. J.....A. Elliott	130	Lapointe F. X.....D. Richard et vir	205
D' I. de Salaberry, L. A. et al		Morache J.....N. Morin	114	Marcoux Louis.....J. Lajeunesse	119
Credit Foncier Franco Can. 2e cl.					
Dominion Bridge Co.....A. Hughes	367	Mouette J.....C. P. Destroismaisons	515	Ross Frank.....A. H. Moore	200
Dumphy B.....Hon. L. Beaubien	128	Morin J. B.....Dme A. Fortier	150	Savard L. J.....E. Baillargeon et vir	155
Duquette J.....N. Bonrassa	255	Munro W. et al.....C. H. A. Guimond	287	Savard F.....T. Bélauger	141
Dupont Dme A. et al.....J. O. Lacroix	118	Munro A.....D. McCormick et al	3e cl.	Thibaudeau Jos A.....C. Boeckh et al	174
Farrell G.....J. A. Wright	131	Munro A.....W. Stenning	101	Thibaudeau Jos. A. et al.....The Merchants	
Gelinas F.....J. O. Labelle	147	Paré Dame J. et al.Dame C. Mitcheson et al	198	Bank of Canada	136
Gernaey G.....G. Verdier	888	Paul C. F.....C. C. Di-trick et al	193	The St John Street Ry. Co....E. M. Lemon	101
Giguère P.....L. C. Pelletier	125	Picard N.....E. Gu rin	200	Richmond.	
Gironx G.....P. Brault	224	Pelletier G.....Dame M. Forget	2e cl.	Richmond Industrial Co	
Goldberg Dme L. et vir.....J. E. Mullin	772	Powell W.....G. Elliott	290	Corporation of Richmond 7500	
Gour J.....H. Laporte et al	185	Prieur Dame E. et al.E. Lef. de Bellefeu lle	267	Richmond Industrial CoH. D. Martin 214	
Grand Trunk Ry Co..Dme M. C. Anvinger	5000	Reburn W. A.....C. Cushing	102	Richmond Industrial Co et al.....Eastern	
Guay E.....J. M. Dufresne et al	270	Roy E.....L. P. Dupré	115	Townships Bank 300	
Hamilton J.....A. Bownes	153	St-Pierre F. X.....Dme L. Charlebois	2e cl.	Richmond Water Power Mfg Co et al	
Hemond J. C. esq..Dme M. A. Prevost	108	Sing-r J.....G. Deserres	301	Eastern Townships Bank 6005	
esq1 et al	108	Smith P. J.....J. R. Wilson et al	4e cl.	Rigaud	
Howard L.....Dme H. Beauchamp	152	Stevenson J. A..Credit Foncier Franco Can.	1e cl.	Paiement Dame Céline....F. W. May et al 270	
Hubbard M.....P. Brault	224	Tate G. H.....F. Robertson	165	Sault aux Recollets	
Hunter H. S.....Imperial Ins. Co	103	Terrill F. W.....R. H. Bartholemew	125	Groux Gilbert.....P. Brault 112	
Jacob T.....K. Z. Kesther	106	Tesser N. J.....J. W. Greenshields et al	300	Sherbrooke.	
Johnston W.....J. P. Dixon	312	Thomas John.....Thos Davidson Mfg Co	2e cl.	Elie Jas et al.....Pharmaceutical Assu. 100	
Jones W. H. F.....H. Hamilton et al	243	United Counties Ry Co		Precourt & Gauthier.....T. F. Peck 253	
Kerr J.....M. D.rome	246	Mon' real Board of Trade 300			
King Dame B. et vir.....Montreal Invest-		Vardon M. M.....N. T. Rielle	2e cl.	Tilley L. A.....Bank of B. N. A 55492	
ment Freehold Co	375	Verdon B.....H. Trudeau	200	Thompson Mad F. C. et al....W. Farwell 11032	
Lanthier Delle R. A.....A. O. Morin	178	Vezina Delle D. et al.....Delle E. Perkins	130	Sherrington	
Laflamme E.....E. Desjardins	1e cl.	Vineberg H.....J. P. Cook	198	Bourdeau Dame Marguerite et al...Caroline	
Lapointe H. et vir.....A. Pall-scio	496	Vipond T. S. et al.....O. Banks et al	250	M. Jones 900	
Larin H.....J. O. Dupuis et al	413	Webb R. M.....J. Mellar	5e cl.	St Agnès Dundee	
Larose J. et al.....Dame M. Piché Delisle	1e cl.	Nicolet			
Lee W. L.....J. S. Ferguson	120	Houde L. N. D.....J. N. Larochelle	102	Cameron Donald et al.....J. Brunet 471	
Leclair D.....Banque Jacques Cartier	1e cl.	Notre-Dame de Lévis.			
Lefebvre M. T.....Z. C. Thibault	422	Atkinson Fred. B.....C. Robin et al	493	Martel Frederic.....Cordélia Martel 200	
Lecavalier Dme A. et vir...Dame M. E. A.		Coutur; Louis E.....N. Morency	50000	St Alban	
Huguemir t vir	141	Pointe Claire.			
Lunan Delle M. E.....Credit Foncier		Valois Nap.....J. B. Deslauri rs	2e cl.	Beaucage Geo.....L. Sauvageau 141	
Franco Can	1e cl.	Québec.			
McCall C. et al.....J. Baxter	785	Cie Haras de Québec.....W. Paradis	101	St Anne de la Parade	
Martin A.....J. B. Caverhill et al	175	Dem-rs Benj. esq..J I. Lavery esq1	257	Blouin Alfred.....G. Lasalle esq1 120	
				Trottier Onézime.....G. Lasalle esq1 150	
				Vallée Victor.....G Lasalle esq1 150	

M. l'Epicier : Un moment s'il vous plait ;

SAVEZ-VOUS QUE LE



Savon Eclipse

DONNERA PLUS DE SATISFACTION A VOS CLIENTS QU'AUCUN
AUTRE SUR LE MARCHÉ ET VOUS PAIERA MIEUX

Demandez-en une Boîte
dans votre prochain ordre



JOHN TAYLOR & CO., Propriétaires

454, RUE ST-PAUL MONTREAL

++ QUELQUES UNES DES ++

PREMIERES DE LAZENBY

GELÉES DE TABLE,
MARINADES CHOW CHOW,
HUILE D'OLIVE LUCJA CREAM,

Tous _____ CARRÉS DE SOUPES SOLIDIFIÉES,
ABSOLUMENT PURS VIANDES EN CONSERVE ASSORTIES,
BISCUITS OLIVER DE FORTT.

..... EN VENTE PAR.....

HUDON, HEBERT & Cie, GEO. CHILDS & Co., J. O. VILLENEUVE & Co.,
CAVERHILL, HUGHES & Co, Etc., Etc.



LES MARINADES

à

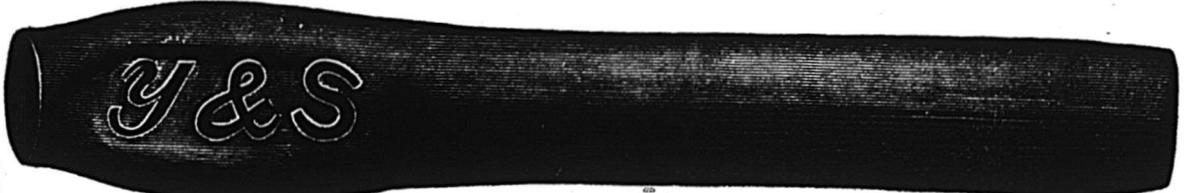
COUVERCLE A LEVIER

Pas de bouchon.
Pas de coulage.
Des plus utiles lorsque vide.

Ste Anne de Bellevue		Tingwick		Caradian Trading & Shipping Co...	
Reburn W. A.	C. Cushing 182	Lucier John	British An er. Loan Co 120	Carrigan F.	J. M. Fortier 185
St Antoine de Tilly		Valcartier		Chaput Joseph	J. M. Fortier 116
Allard Oct.	G. Roger 2000	Brady Maria	J. Hicks 1500	Dausereau Dme F. M.	T. Liggett 177
Ste Claire		Westmount.		Davidson W. B et al.	Bank of Commerce 425
Plante Téléphore	D. J. Montambault et al 293	Mc'Call Dme Gertrude	J. Baxter 785	esaulhiers F. L.	G. DeSerr s 106
Ste-Cunégonde.		Irvine John	Dme Lenorve Morrison 320	Donahue Dme Frances	C. Reid et al 173
Martineau Julien	Robt. Penk 387	Wotton		Galipeau T. et al.	J. Langhoff et al 200
St Désiré du Lac		Be isle A. C.	L. J. Riopel 145	Hamphy C. A.	J. Johnson 173
Penhole J. J.	People's Bank of Halifax 102	Cour Supérieure.		Kouts zianopoulos H.	F. E. Morgan et al 133
St Guillaume		JUGEMENTS RENDUS		Lapointe A. A. et al.	H. C. Grégoire 165
Page Thomas	M. E. Langlois 450	DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	Larocque Norman	M. C. Mullarky esql 137
Ste Hélène		500	MONTANTS	Lewis Saml.	A. Lallemand 222
Boucher Frs X.	P. Perron 500	Clifton		MacIntyre D. S.	Pillow & Hersey Mfg Co 416
St Henri.		Martin James A.	Sleeper & Akhurst 130	Mazurette Léandre	Montreal L. & M. Co 658
Leroux J. B. et al.	Z. Leroux 272	Coaticook.		Mc'Affrey Patrick	C. Langlois et al esql 122
St Jacques M.		Héritiers de Narcisse Smith	Mme A. C. Papineau 900	Nicol N. V.	A. D. Tay or 114
Daiguaeult Edouard	Dme Sophie Daiguaeult 600	Drummondville		Nicoll Arthur	Montreal Board of Trade 600
St Jean I. O.		Lafond Borromée	W. J. Watts 264	Perrault H. M.	A. Masson, es-ql, et al 145
Blouin P. C.	D. Lortie 14	Grantham		Pothier L. J.	J. Brunet 176
St Jérôme		Galipeau Joseph	Crédit Foncier et al 820	Robert Cyprien	M. Vineberg 108
Jalbert Damase	F. X. Lemieux 200	Longueuil.		Rosé J. B.	J. Harris & Cie 100
St Laurent		Barrette C. H. et al.	C. H. A. Guimond 177	Ryan J. J.	J. M. L. Fraser 4171
Verdon Benoni	H. Trud au 200	Magog.		Seale Wm.	A. Semmens et al 568
St Marthe		Héritiers de Dame E. Wheeler	J. L. House 992	Smith N. W.	J. G. Ashforth 504
Chartrand Jos.	Dme A. Lapierre esql 1e cl.	Powers W. C. and Caglisle	A. Hoyt 386	Spencer Elizabeth	T. Préfontaine et al 126
Daoust Antoine	Dme A. Lapierre esql 1e cl.	Montréal.		Stockolm Ehba	J. Rawley 113
St Maurice		Bastien O. B. et al.	F. de S. A. Bastien 118	Sullivan E. I. G.	Dme Adeline C ntaut 104
Biron Trefflé	W. Jacob 118	Bergeron Dme Adeline	Dame Flore Bonneville 116	Tché L. H.	E. May 395
St Rémi.		Bine'te Victor	A. Blais 190	Vipon T. J.	H. Hamilton et al 116
Brunet Arsène et al.	H. Laporte et al 271	Blais Alfred	S. Coulson 101	Wilson R. A.	Dme Mary Sheridan et al 111
St Téléphore		Canada Electric Service Co.	Léon de Bellefeuille 102	New-York, E. U	
Cameron Hugh et al.	Hon. Sir A. Lacoste et al. esql 2e cl.			New York L. Le Insur. Co.	N. Boulay et al 800
Stanford				Québec	
Brandet Ferdinand	A. Lecomte 326			Daignault Jos et al.	A. Dion et al 115
Gosselin	V. Nadeau 150			Maguire J. A.	E. D. Davison & Fils 5000
				Maguire J. A.	London Brazil an Bank 1865
				Maguire J. A.	A. W. Atwater et al 255
				Q. M. & C. Ry. Co.	Merci r 110
				Reburn W. A.	J. Scott et al 668

Avez-vous donné votre commande.....

DE 
REGLISSE



POUR votre approvisionnement d'hiver? Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à
cet vous reconnaîtrez que la meilleure **Réglisse** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acné de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin.

YOUNG & SMYLLIE

BROOKLYN, N. Y.

Phaneuf Achille.....	A. D. Désormeaux	10
Prudhomme Jos.....	J. U. Emard	30
Ranger St-vens.....	S. Bissonnette	20
Rickner Wm. et al.....	J. A. Leguerrier et al	12
Robidoux Stanislas.....	M. J. Walsh et al	21
Robillard Jos. J.....	L. A. Cloutier	13
Rousseau Louis.....	J. O.acroix	62
Royal Louis.....	N. Marin	21
Roy Guillaume.....	L. P. Dupré	18
Sauvé Dme Carline.....	G. W. Foisy	75
Seguin Ludger.....	O. Salvas	10
Sigouin Jos. et al.....	K. J. Demers	18
Trault Emery.....	J. P. Chartrand	47
Thackery C.....	D. Murphy	52
Tracy D.....	J. Pilon	41
Vallières J. R.....	E. N. Cusson	26
Villemaire Joseph et vir.....	A. Fred	28
Wall Henry P.....	H. Dupré	12
Wilson Henry E.....	Dame M. Ros	90
Notre Dame de Lourdes		
Jafond Alfred.....	J. O. Huard	68
Oxford		
Baillargeon Magloire.....	Massey-Harris Co	12
Myers Mad. Hugh et al.....	Banque Nationale	24
Proulx Josué.....	Mrs J. E. Atkinson	30
Québec		
Doran Patrick.....	G. T. Vincent et al	43
Repentigny		
St Jean C. et al.....	J. De Witt	75
Rivière Ouelle		
Pion Geo W.....	L. J. O. Beuchemin et al	12
Rigaud		
Clairmont Olivier.....	W. Bouvrette	44
Richmond		
Richmond Industrial Co.....	H. Aylmer	30
Sherbrooke		
Jens Albert.....	J. Smith	4
Somerset		
Labranche Thomas et al.....	L. Boucher	55
St Barnabé		
Larivière André.....	Mrs V. Fontaine	
Ste Brigide des Sautes		
Larocque L.....	T. G. Dubeau	31
White Edem.....	Girard et Lupien	36
St Etienne des Grés		
Loranger Ad. et al.....	A. E. Désilets	11
St Ferdinand d'Halifax		
Vaillancourt Joseph.....	J. I. Lacerte	98
St George de B.		
Méthot Arthur.....	J. P. Stackwell & Co	96
St Henri		
Beausoleil Francis B.....	L. P. Dupré	18
Drysdale Wm.....	W. Emo jr	27
Perron Henri.....	A. Champagne	23
St Hughes		
Leclair Narcisse.....	Mme L. Perron	
St Hyacinthe		
Cass E. P.....	J. A. Gauthier esqual	20
St Jean		
Arpin Chs.....	D. Mongeau	66
St Louis		
Laurent Dame Alexina et vir.....	L. P. Dupré	14
St Maurice		
Morin Alex.....	O. Carignan et Fils	46
Ste Théodosie		
Dansereau Nap.....	J. Lajunes e	14

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal.—J. Guilbault & Frère, nouv.
 Donaldson, McGlade & Cie, camion-neurs
 Bellew & Lemoine, agts. gén.
 Gagné & Cie, fabr. de gants.
 Kinne & Peavey, hôtel.
 P. A. Mallette & Cie, épiciers; P. A. Mallette continue seul.

Mongenaïs, Boivin & Cie, importa-teurs.
 Vanier & Montpetit, épiciers.
 Gilmour & Cie, importateurs.
 H. De Lamothe & Cie, tailleurs.
Portneuf—Arthur Marcotte & Frères, tanneurs.

Québec—Alfred Renaud & Cie, chauss.
Sherbrooke.—Milwaukee Beer Co.
 W. A. Richardson & Cie, hôtel; Isa M. Richardson continue seul.
St Chrysostôme—Cross Frères, mag. gn.
St Gabriel de Brandon—Barette & Chrétien, scierie.
St Norbert—Normand & Frère, bois.

CESSIONS

Drummondville—G. L. Lemire, mag. gn.
Egypte—Désiré Chaput, mag. gn.
Hudson—Albert Vipond, mag. gn.
Longueuil—J. A. Dupuis & Cie, hôtel; ass. 18 fév.
Montréal—A. A. Lefebvre, épiciers à Ohs Desmarteau.
 J. B. Bureau, restaurateur, à Ohs Desmarteau.
 Dupuis, Lanoix & Cie, tailleurs.
 James Moss Last, buanderie, ass. 18 fév.

John H. Parker, inst. de musique.
 Albert Perrault, nouv.
 Gagnon Frères, nouv.
 J. A. Trepanier, nouv.
 T. S. Vipond & fils, fruits en gros.
 O. A. Willie, fourrures.
Québec—Oscar Fortin, nouv.
 Villeneuve & Frère, nouv.
St Sébastien de Beauce—Chas Brillard mag gn.
Thetford Mines—F. X. Labranche & Cie, mag. gn.
Trois-Rivières—R. Smardon & Fils, fabr. chauss.
 Valletort—Chas. Briard, mag. gn.

EN DIFFICULTÉS

Fraserville—Pelletier, Michaud & Lebel, mag. gn.

Hudson—A. Vipond, mag. gn.; ass. 18 fév.
Hull—F. X. Martin, nouv.
La Bate—J. N. Duguay, mag. gn.
Louiseville—J. A. Désilets, ferronnerie.

Magog—J. H. Grenier, chauss.
Montmagny—J. O. Lillois, mag. gn.
Montréal.—Alfred Blais, plombier.
 Mercier & Villeneuve, épiciers, à Ohs Desmarteau; ass. 10 fév.

A. C. Bourassa, épicier.
 M. Livernan, hardes.
Lussier & Leduc, mercerie.
 Oscar Melaçon, épiciers; ass. 18 fév.
 Hempey & Stryde, boulangers.
 Saml Lewis, tailleur; ass. 18 fév.
 James McDougall & Cie, laines en gros; susp. de paiements.

Louis Perrault, fabr. d'empeignes.
 Isaac Schwartz, chapelier.
 A. M. Gagnier, tailleur.
 Galipeau Frères, provisions.
 Holler & Hecker, importateurs.
 Louis Panneton, chauss.
 Albert Perrault, nouv.
Pointe Claire.—Uldéric Parent, hôtel; ass. 13 fév.

Québec.—Dr C. O. Lebel, drogues.
 M. B. Berry, amiante.
 Damase Thibaudeau, provisions.
 Louis J. Savard, chaussures.
 Louise Giguère, voitures.
 Jacques Légaré, sellier.
Sorel.—Mongeau frères, nouv.
Stanfold.—Israel Rheault, mag. gn.; ass. 15 fév.

Ste-Vanégonde.—Moses Liverman, hardes.
Ste-Monique.—J. A. Picard, mag. gn.
St-Séverin—Mad. Jos. Boutet, mag. gn.
St-Thècle—R. G. Frigon, mag. gn.
Trois-Rivières—R. Smardon & Cie, chauss.

NOUVELLES SOCIÉTÉS.

Coaticook—S. Bachand & Fils, mag. gn.; Stanislas et S. Denis Bachand.
Lachine—Robert & Cie, liqueurs; J. A. Paré et J. A. Gagné.
Montréal—Baillie & Cole, chauss.; Andrew Baillie, seul.
 Barnard et Holland, importateurs; Herbert Alfred Barnard et Marjory Irwin, épouse de Richard Henry Holland.
 Wm Olendinneng jr et Cie, poêles; Eleanor Grogen Rickey, seule.
 Lyman, Sons & Co, pharmaciens en gros; Henry Herbert, Henry Lyman et Arthur Lyman.

La Poudre à Pate



de McLAREN

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: ::

TABAC A MACHER "Sweet Navy" TOUTES DIMENSIONS, DE 25c. à 35c. la LB.

J. M. FORTIER MANUFACTURIER MONTREAL

Saguin & Saguin, entrep.; George Saguin et Désiré Saguin.

Bois in Wilson & Co, glaces; Léonard Irénée Boivin, et Joseph Marcelin Wilson

Peavey et Fuller, hôtel; John P. Peavey et George E. Fuller.

Sirois & Labbé, march. de farine; Horace A. Sirois et George A. Labbé.

Wheeler & Cie, laiterie; Wm A. Willis, seul.

The Home Knowledge and Supply Ass., éditeurs; Stewart Pritchard seul.

A. J. Pinsonnault & Cie, bois et charbon; Alfred J. Pinsonnault et Edmond F. G. Daniel.

Port Neuf.—Arthur Marcotte & Cie, tanneurs; Marie L. Marcotte, seul.

Québec.—Jos. Charest & Cie, selliers; Joseph D. Charest et Modeste Boutin.

La Mode Dry Goods, Jos. P. Verret, François Cliche, fils et François X. Blouin, fils.

Sherbrooke.—Sherbrooke Yarn Mills Co; Robert B. Robinson et Geo. F. Armstrong.

St-Antoine de Tilley.—L'aqueduc de St-Antoine de Tilley; A. Blanchet, O. Lauriault et Jos. Larue.

St-Germain de Grantham.—Brien & Cie, inst. de musique; L. A. Brien, seul.

St-Jean de Neuville.—Marcotte & Frère, scierie; Napoléon et Ulric Marcotte.

St-Norbert.—Normand & Frère, bois; W. Demers et Louis Normand.

Windsor Mills.—R. Racicot & Cie, mag. gnl; Eulalie Gervais, épouse de Remi Racicot, seul.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Arthabaskaville.—Fournier & Hupe, téléphone.

Grande Baie—Léonce Gauthier, mag. gnl.

Grande Frenière—F. X. Beaucaire, mag. gnl.

Milan—D. L. McLeod, scierie.

Montréal—Brodeur & Charbonneau, tailleurs.

E. Rochon, épicier.

Stanislas Arbour, hôtel.

Budget Publishing Co.

T. G. Gandon, buvette.

Emanuel Rochon, épicier.

Powers Court—J. B. Jameson, scierie

Roxton Falls—J. A. Tétu, tailleur.

Québec—A la mode, nouv.

St-Laurent—E. Aubry, hôtel.

St-Louis de Lotbinière—Jos. A. Devilliers, mag. gnl.

St-Paul de Chester—V. Dionne & Fils, mag. gnl.

St-Philippe d'Argenteuil—Laframboise, Varville & Cie, brasseurs.

Westmount—Dionne & Dionne, épici.

FONDS VENDUS

Eaton—Walter Nutt, mag. gnl.; à 61c.

Joliette—Liard & Chaput, mag. gnl.; à 62c.

Z. Boismenu, épicier.

Lac Edouard—J. W. Baker, mag. gnl.; à 15c.

Montréal—Albert Demers, merceries; à 43c.

C. Lachapelle, fruits.

E. Aubry, buvette.

Aldéric Beaupré, épicier.

Lussier & Leduc, mercerie.

Roberge & Cie, chauss.; à 65c.

L. Rousseau, épicier; à 40c.

Wm Seale, pomp. fun.

Z. Boismenu, épicier.

H. Gilchen, buvette.

Rodrique & Courteau, chauss.; à Dme O. Allard.

Alexander & Cie, nouv.

Albert Jetté, immeubles vendus.

Pont de Maskinongé—J. I. M. Marchand, mag. gnl.; à 64c.

Québec—Ferdinand Patry, épicier.

Sawyerville—John Graham, boucher.

Sorel—C. Vallée, libraire.

St-Hyacinthe—M. Raymond, mercerie.

St-Laurent—P. J. Crevier & Cie, hôtel.

St-Louis du Mile-End—Montreal Carriage Co.

Thedford Mines—F. X. Labranche & Cie, mag. gnl.; à 56c.

FONDS A VENDRE

Arthurville—Delle A. Blouin, moulin à farine.

Montréal.—F. Carbonneau & Cie, épiciers.

John Cox & Cie, fab. de vernis.

B. Dumphy, tabacs; vente par huis.

Joseph Jutras, épicier; vente par huissier.

A. Lapointe, cigares.

B. Turenne, chaussures.

A. C. Bourassa, épicier; ench. 14 fév.

Trefflé Jarry, épicier; immeubles 2 mars.

W. A. Dyer, drogues; vente par huis.

Albert Auger, confiseur; vente par huissier.

E. A. Beaucaire, épicier; vente par huissier.

Jas. White, fleuriste; vente par huissier.

Québec—Delle Caroline Dion, confiseur; vente par huissier le 20 fév.

St-Cunégonde—J. B. Bourcier & Cie, épiciers.

St-Johns—P. Courville, chauss.

St-Narcisse—E. Clairmont & Cie, mag. gnl.

Trois-Rivières—John Ryan, pianos.

Un Couple Royal....

Il se compose de deux articles supérieurs, qui, avec raison, sont appelés "VICTORIA BRAND," c'est leur qualité qui leur impose ce nom. Quant aux prix, leur modicité vous invite à les essayer, et cet essai vous convaincra de leur supériorité.

L'ALLUMETTE

"VICTORIA"

N'est pas supérieure à cause de son nom—n'est pas inférieure parce qu'elle est bon marché. C'est simplement une allumette recommandable, de la meilleure qualité, que nous vendons à \$2.40 la caisse et à moins en grande quantité.

LE THÉ JAPON

"VICTORIA"

Venant directement du Japon, est la meilleure qualité importée au Canada. Il est empaqueté convenablement pour l'usage des familles—5, 10, 20, 30, 40 et 80 lbs au paquet. Son arôme est des plus agréables. Il est des plus nutritifs et n'attaque en rien le système nerveux.

LAPORTE, MARTIN & CIE

72 rue St-Pierre, MONTREAL.

CONCORDATS

Acton—Z. Cordeau, mag. gnl ; à 50c.
Drummondville—J. N. Turcotte, mag. gnl ; à 65c.
Montréal—M. Genser, hardes ; à 25c.
J. R. Vallières, hôtel ; à 30c.
A. M. Gagnier, tailleur ; à 50c comptant.
Ste Félicité—J. R. Levasseur, mag. gnl.
Stanford—Israël Rheault, mag. gnl ; à 50c.
Vendome—J. Daoust, mag. gnl.

CURATEURS

Bolton—John E. Fay à Willard Fuller, comm.
Iberville—J. A. Nadeau à C. A. Loupret, fabr. faïence.
Montréal—Chas Desmarteau, à G. A. Duclos & Cie, vaisselle.
 Chas Desmarteau à H. Laniel, épici-
 cier.
Ed. Radford à M. Bleumenthal, har-
 de.
St-Johns—C. Desmarteau à P. Courville.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS

Québec—Edmond Julien ; Marie P. Savard.

INCENDIES.

Québec—Mad. D. Goulet & Cie, modes
J. E. Murphy, agent d'ass.
Rimouski—Pierre Gauvreau, médecin,
 ass.
J. Doyon, mag gnl ; ass.

DÉCÈS

Montréal—John Atkins, brasseur.
Richmond—J. C. Keegan, mag. gnl.
Ste Elizabeth—François Latour, cor-
 donnier.
St Narcisse—Henri Plante, mag. gnl.

PROVINCE D'ONTARIO

EN DIFFICULTÉS

Belmont—Mme Jane Mapson, hôtel ;
 saisie.
Guelph—W. McLaren & Cie, chauss.
Hamilton—Giffith & Cie, chauss. en
 gros ; ass. 17 fév.
London—Robertson & Cie, nouv.
John Stevenson, sellier ; ass. 15 fév.
Napanee—W. H. Davis, fruits.
Ottawa—H. H. Pigeon, nouv. ; ass. 22
 fév.
L. Rothschild & Cie, mag. gnl.
W. E. Brown & Cie, chaussures.
Pembroke—John Cunningham, mag.
 gnl.
Simcoe—G. W. Lea, confiseur.
Stittsville—Graham & Oathcart, mag.
 gnl.
St-Thomas—Broderick & Son, march.
 tailleurs.
Springfield—D. W. Henry, nouv. ; ass.
 10 fév.
Toronto—A. J. McLean, march. tail-
 leur.
Wm Galbraith, grains.
D. A. McKenzie & Cie, fabr. vernis.
Wallaceburg—Muir & Yeats, mag. gnl.
Woodstock—D. Davidson, nouv.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Bloomfield—Trumpour & Saylor, suc-
 cèdent à la Prince Edward Canning Co.
Brantford—H. Wickham, épici-
 cier.
Brussels—G. Green, pompes, succède
 Jas. Bell.
Brockville—Warren Botsford, épici-
 cier
Melle Johnson, Modes.
J. A. Miller, épici-
 cier.
Freeport—J. O. Albert, hôtel, succède
 à Y. Pfeiffer.

Galt—Sears & Knoles, éditeurs, suc-
 cèdent Succ. Jaffrey Bros.
Hanover—G. Bohlender, ferronnerie,
 succède à S F. Boyd.
Ingersoll—Daniel O'Neill, liqueurs.
L'Amable—G. L. Jarman, scierie ; suc-
 cède à H. J. C. Jarman.
Lakeside—Jacob Martin, hôtel ; suc-
 cède à Hy. Herlich.
Listowell—August Greve, mag. gnl ;
 succède à Wm Welch.
Mount Forest—T. H. Ellis & Cie, li-
 queurs etc.
H. Cantelon, hôtel.

Norwich—Webster & Hicks, moulin à
 farine ; succèdent Oxford Milling Co.
 Ltd.

Ottawa—Bélanger & Cie, peintres.
W. S. Bell, drogues.
Pakenham—O. A. Braseau, laines.
Penetanguishene—N. Courtemanche,
 mag. gnl ; succède F. Courtemanche.
Picton—A. Harrison, épici-
 cier ; succède à W. H. Benson.

Port Arthur—W. J. Learey, confiseur ;
 succède à W. H. Demuth.

Port Elgin—Harron Frères, forgerons ;
 succèdent à Heller & Harron.

Smith's Falls—W. J. Saunders, chauss.
Thamesville—Jacob Boehmer, boulan-
 ger ; succède à W. C. Cryderman.

Toronto—Badgerow, Scott & Cie, fabr.
 vinaigre-
Tweed F. J. Black, mag. gnl., succ. de
 E. P. Cuffe.

Webbwood—J. B. Spellman, hôtel.
Welland—R. Moore & Cie, inst. agri-
 col-s ; succèdent H. J. Gonder.

Whitby—A. H. Allin, drogues, suc-
 cède à John McCullough.

Winchester—Gibson & Bolton, pein-
 tres.

Woodbridge—A. Cameron, hôtel, suc-
 cède à E. B. Harris.

FONDS VENDUS

Beeton—Henry Bros., provisions, à
 Jos Thompson.

Blyth—A. R. Allen, confiseur, à W.
 Jackman.

Brockville—George Davis, épici-
 cier.
Centralia—R. F. Hicks, grains ; à
 And. Hicks.

Collingwood—J. G. Tate, machines.
Clayton—Mad. E. Dickson, mag. gnl ;
 à Jos. Paul.

Dunnville—Joseph Hannah, épici-
 cier.
Embro—T. W. Tate, mag. gnl ; à W.
 J. & R. Geddes.

Fenelon Falls—McDougall, Brandon
 & Cie., mag. gnl. ; à G. W. Davey.

Guelph—J. Hallett, liqueurs ; à W. H.
 Harding.

Hamilton—John Milne, hôtel.
Orillia—Grafton & Cie, hardes.

Ottawa—J. F. Bélanger, peintre ; à E.
 Bélanger.

W. A. Hudson, confiseur.
Owen Sound—Succ. Cleave & Cie,
 chauss.

Toronto—Succ. Alex. Ranney, tabacs
 etc.

St Thomas—F. C. Jost, bijoutier ; à
 A. Stewart.

Union—P. A. Bush, hôtel.
West Hill—Wm. Keeler, hôtel ; à R.
 Andrew.

Wheatley—J. C. Price, mag. gnl.
Woodstock—John Butler, épici-
 cier ; à J. H. Richards

Wyoming—E. C. Rice, libraire.

FONDS A VENDRE

Beeton—P. Zoeger, mag. gnl.
Baden—Succ. L. Dantzer, brasseur ;
 18 fév.

Bond Head—Succ. E. J. Carter & Cie,
 mag. gnl ; ench. 19 fév.

Brockville—Mad. Wm Bowie, hôtel.
Chatham—Succ. R. S. Dunlop, épici-
 er ; ench. 14 fév.

Elgin—D. A. Coon, drogues.
Gananoque—W. S. Abbott, vaisselle.

London—Succ. John Stevenson, sel-
 lier ; par soum.

Markham—John Coleman, tailleur.
Pembroke—Thos. Clarke, nouv.

Preston—Ida Hagey, mag. gnl.
Seaforth—Succ. A. E. Pentecost, nouv.

St-Catharines—Succ. Lizzie K. Purvis,
 modes.

Toronto—Succ. R. J. Hovenden, pein-
 tures ; par encan le 18 fév.

Succ. Macabe, Robertsou & Cie, nouv. ;
 par encan le 19 fév.

CONCORDATS.

Toronto—A. J. McLean, tailleur ; à 40c.

INCENDIES

Norwick—T. C. Bartholomew, libraire ;
 ass.

Miller & Hulet, mag. gnl. ; ass.
Port Hope—Geo. Hawkins, fabr. de
 colle.

Toronto—John Enright, boucher.
Trenton—R. Belch, hôtel.

DÉCÈS.

Oroton—J. J. Lawrence, mag. gnl.

Dunchurch—W. B. Wade, médecin.

London—John Feckings, chauss.

Fiagara Falls—T. W. Reade, médecin.

L. S. Lurdy, fruits.

Newcastle—J. F. Eddy, entrep.

Daniel Allin, mag. gnl.

Ottawa—Thomas Keaough, peintre.

Pakenham—Jas. Sheehan, hôtel.

Smith's Falls—J. Murray, épici-
 cier.

Tilsonburg—Jos. Ferguson, entrep.

Westport—Henry Kelly, tailleur.

CESSIONS.

Barrie—O'Neil & Cie, chauss.

J. S. Whittaker, tailleur, à Jno Wood,
 ass. 17 fév.

Blanheim—Andrew Young, à G.
 Young.

Brampton—Wm. J. Bartlett chaus. ;
 à J. M. Redmond.

Brantford—R. R. Harris, vaisselle ;
 à A. K. Bunnell, ass. 17 fév.

Chatham—Alex. C. Wilson, nouv. ; à
 J. W. Lawrence, Toronto.

Clarksburg—B. G. Kelly, poêles etc. à
 Henry Barber & Cie, Toronto.

Eden Grove—George Follis, forgeron,
 à Hector Cowan.

Fenelon Falls—Frank McGee, sellier,
 à Wm McArthur.

Hamilton—J. Patterson & Cie, tail-
 leurs ; à Walter Anderson.

G. S. Barr, mercerie, à F. H. Lamb.
Havelock—F. E. Harper, meubles, etc. ;
 à Sydney Forrest.

London—R. F. Lacey & Cie, chauss.
Mattawa—Alexander Lawrence, épici-
 cier.

McKillop Tp—T. Blake, à G. R. Hol-
 land.

Ottawa—H. H. Page, nouv. ; à P. J.
 Bazin.

Wilfrid Barbeau, plombier ; à Wm. A.
 Cole, ass 18 fév.

Rockwood—W. H. Jago et Fils, fabr.
 de gants ; à James Hewart.

Seaforth—John Ward, sellier ; à R.
 Logan.

Strathroy—Macraut & Cie, nouv. ; à
 C. B. Armstrong, London.

Streetsville—Radley Jos. & Mary A. ;
 à J. Blackeley.

Teviotdale—Jas. Rennie, mag. gnl. ; à
 J. R. Hamilton.

Trafalgar, Tp—W. P. Bigger, à A. O.
 Henderson.

Toronto—Campbell Furniture Co. ; à
 W. A. Campbell.

J. Cleghorn & Fils, fruits en gros ; à S. E. Townsend.
 Trenton—McCammon & Pelky, épiciers ; à E. R. O. Clarkson.
 Uffington—Geo. Spence, mag. gnl. ; à C. L. Peniston, Toronto.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Bothwell — Calderwood & Tristan, mag. gnl.
 Brockville—Cook & Cie, meubles ; Mme E. McEwan, continue seul.
 Dutton — Bakers & McTavish, inst. agricoles ; W. N. Backers continue seul.
 Kingsville—Brethour & Granger, épicier ; M. G. Brethour continue seul.
 Port Elgin—Keller & Harron, forgerons.
 Ridgetown—Campbell & Richardson, voitures ; G. Richardson continue seul.
 Toronto—Badgerow & Dixon, fabr. vinaigre.
 Walkerton—E. Wintherholt & Cie, buanderie ; J. Bauman continue seul.
 Wingham—Kerr & Connery, épiciers ; Jno Kerr continue seul.
 Woodstock—Holtby & Crawford, bijoutiers ; Holtby se retire.

MANITOBA ET TERRITOIRES

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Broadview. — Jas McKnight, épicier, etc.
 Edmonton.—E. F. Hutchings, sellier ; succ. Carson & Shore.
 Hargrave.—T. Fogg, sellier.
 Manitou.—Turnbell & Davidson, fab. de pompes.
 Vernon.—Palmore & Peers, hôtel.
 Winnipeg.—W. Bright & Cie, thés.
 Love, McAllister & Cie, librairie en gros.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Winnipeg—Dunwoodie, Steen & Cie, nouv., S. Dunwoodie et E. U. Steen.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Brandon—Latchford & Richardson, combustibles.
 Fort Saskatchewan—Ross & Moret, mag. gnl ; L. Moret continue seul.
 Pipestone —Ratray & Skelding ; Jas T. Ratray se retire ; John C. Ratray et O. E. Skelding continuent.
 Winnipeg—Booth & Lang, hardes.

CESSIONS.

Winnipeg—Edward Burling, sellier.
 Campbell Frères, ferronnerie.

FONDS VENDUS

Lethbridge—Mahaffy & Olinskill, mag. gnl., à The A. MacDonald Co.
 Regina—A. B. Tern, photo ; à W. C. Lush.
 St Boniface—A. Turner, épicier, à E. Guilbault.

COLOMBIE ANGLAISE

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Nanaimo—McFarlane & Wilson ; boulangers.
 New-Westminster — Turner, Hart & Cie, agent gen.

EN DIFFICULTÉS

Chilwack.—S. A. Cawley & Cie, ferronnerie.
 Vancouver.—L. M. Lapointe, boucher, susp. de paiements.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Nanaimo.—Jérôme Wilson, boulanger.
 New Westminster.—Wm McRae, tailleur.

Rosland.—G. H. W. Ashwell, mag. gnl.

Sandon.—J. L. Retallack, courtier.
 Trail.—Alex. McBride & Cie, ferronnerie.
 Nelson.—Canadian Gen. Electric Co.
 Victoria.—Jos Byrne, hôtel, succède Ernest Escalet.
 Wellington.—Black & McFarlane, boulangers, succèdent à Edward E. McFarlane.

FONDS A VENDRE.

Victoria — Victoria Electric Ry. & Lighting Co., Ltd.

FONDS VENDUS

Kamloops—Josiah Savage, tailleur ; à D. C. MacKenzie.
 Vancouver—Allan & McDonald, hôtel.
 J. C. Rowley, peintre.
 Vernon—H. McIntosh, hôtel ; à Hamilton & McGilvray.
 Wellington—Emmanuel Mennan, bijoutier ; à Leiser & Hamburger.

ILE DU PRINCE EDOUARD.

CESSIONS.

Charlottetown—Margaret Woods, liqueteurs, à John Connolly.

NOUVELLE ECOSSE

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Guysboro—Cunningham Frères, mag. gnl.
 Orford—J. K. McLeod, tailleur.
 River Philip—Chas Bragg & Fils, mag. gnl.
 Yarmouth—Delle Hattie A. Wyman, modes.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Halifax—Halifax Illuminated Advertising Co ; O. H. McNeillan & J. W. Brush.
 New Halifax Rubber Stamp Co ; C. H. McNeillan & J. W. Brush.
 Wm Muir, Son & Co, épicier en gros ; J. A. Colder admis associé.

CESSIONS

Baddeck—John A. McDonald, mag. gnl ; à Alex. McDonald.
 Truro—J. A. McDonald, boucher.

FONDS VENDUS.

Windsor—H. Parkman, voitures ; à Wm Graves.

FONDS A VENDRE

Halifax—Alex. Taylor & Fils, forgerons.
 Yarmouth—Hattie A. Wyman, modes.

INCENDIES

Berwick—John G. Clark, mag. gnl ; ass. \$1,200.

DÉCÈS.

Smith's Cove.—George S. Sulis, comm.
 Westchester.—Martin C. Holiday, bois.

NOUVEAU BRUNSWICK

EN DIFFICULTÉS

Bristol.—C. A. Phillips, bois.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

St John—McIntyre & Townsend, embouteilleurs ; Wm. McIntyre et S. B. Townsend.

CESSIONS

St John—R. B. Gilmour & Cie, vaiselle.

FONDS VENDUS

Pointe Wolfe—Geo. J. Vaughan, mag. gnl. ; à Chas. T. White.
 St John—W. R. Russell, hardes.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St John.—Crawford & Boyce, buvette ; C. A. Boyce continue seul.
 Brundage & Jackson, fabr. voiles ; J. Jackson, continue seul,

DÉCÈS

Woodstock.—J. H. Dugan, hôtel.

TOUR DU MONDE.—" Journal des voyages et des Voyageurs"—Sommaire du No 5 (1er février 1896).
 1o A la recherche des Ngritos, par M. L. Lapicque, avec douze gravures d'après des dessins ou photographies, et une carte.

2o A Travers le Mo. de.—Le Capitaine Touté : Du Dahomey au Niger et au Sahara : Les Nécropoles Phénico-Puniques en Andalousie ; Bibliographie, etc Cinq gravures d'après des dessins ou photographies, et un portrait.
 3o Bilan des explorations en cours.
 Tour du Monde—Guide et Tableaux graphiques.—Notre prochain tableau sera consacré à la semaine Sainte à Séville et à Madrid.
 Chaque Livraison, 50 centimes.
 ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
 Hachette et Cie., boulevard Saint Germain, 79, à Paris.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur

BUREAU :

93 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE QUEBEC.

Tél. Bell, bureau, 731. Tél. Bell, résid., 872.

Spécialité :—REGLEMENTS DE FAILLITES.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ :

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
 No. 15 rue St - Jacques, Montréal

Spécialité :

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

R. WILSON SMITH

COURTIER EN VALEURS DE PLACEMENT

ACHÈTE ET VEND : Débentures Municipales,

Bons du Gouvernement et Actions de Chemins de Fer, Valeurs de première classe convenables pour Placements en fidé-commiss. TOUJOURS EN MAINS.

1724 Rue Notre-Dame, MONTRÉAL.

PROVINCE DE QUÉBEC, }
 District de Montréal, }
 No 1631. } COUR SUPERIEURE

Dame Marie Félicité Eulalie Lemieux, de Montréal, épouse de Evangéliste Lecours, gentilhomme, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice

Demanderesse

vs
 Evangéliste Lecours, gentilhomme, du même lieu
 Défendeur.

Une action en séparation de biens a été intentée. ce jour, en cette cause, contre le Défendeur.

E. A. B. LADOUCEUR,
 Avocat de la Demanderesse,
 No 61 rue St-Gabriel, Montréal.

Montréal, 22 janvier 1896.

Chronique de Québec

Mercredi, 12 février 1896.

Nous avons eu, cette semaine, la plus forte bordée de neige de la saison, les rues en ont été encombrées, et la circulation est devenue à peu près impossible par voiture, entre la ville et les campagnes environnantes par conséquent, peu de trafic et d'échanges de ce côté, les fermiers n'ayant pu transporter leurs produits et les acheteurs s'étant faits rares à cause des difficultés de communications.

Il n'y a pas à se dissimuler que le commerce local subit le contre coup du manque de travail dans la classe ouvrière et des pertes subies soit par l'effondrement de La Banque du Peuple, soit par suite de la dépression générale des affaires.

Dans l'épicerie, par exemple, nous nous sommes laissés dire que, à part certaines grandes maisons à vastes capitaux et à la clientèle payante dans le commerce de gros, celles qui vivent sur leur crédit et sur la rentrée régulière des paiements à échéance, éprouvent de sérieux embarras par suite du nombre et de l'importance des renouvellements. Les affaires de détail ont également diminué de beaucoup; tant parce que les petits magasins se multiplient sans mesure, ce qui amène un fractionnement indéfini de la clientèle, que par suite de la rareté de l'argent.

Nous connaissons des maisons jadis florissantes qui diminuent leur personnel de moitié dans le but de réduire les dépenses et de faire face à des échéan-

ces menaçantes. Quelqu'un qui s'y entend nous disait récemment qu'une crise était imminente à moins d'un changement que nul ne peut prévoir.

Ce n'est pourtant pas la faute de la plupart de nos marchands, qui dans cette ligne d'affaires, ont fait depuis bientôt deux ans des prodiges de travail, de sacrifices et d'économie pour conjurer le danger et qui y ont même enfoui une partie de leurs épargnes. Espérons toutefois qu'avec du délai et une perspective qui semble devoir être plus encourageante, le malheur sera évité.

Cet état précaire du commerce, tant dans l'épicerie que dans la nouveauté, a eu pour conséquence de nuire à l'engagement des commis. La course aux situations est d'autant plus accentuée et plus fiévreuse que le nombre de ceux qui les sollicitent est plus considérable et que le nombre des places à donner est plus restreint. De là vient que par crainte de rester à rien faire, on est forcé d'accepter des prix peu rémunérateurs, heureux encore quand on parvient à se caser.

Sirops Barbades en tonnes, 36 à 37c.

Sucres : Brun, 3½c; jaunes, 3¼ à 4¼c; Powdered, 4¼c; granulé qrt, 4½; "Paris lump" qrt, 6c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1 50 à \$1 60; Homard, \$2 00 à \$2 25; Pois, 95c à \$1; Blé-d'inde, 95 à \$1; Sardines domestiques, ½ boîte, 5c; do, importées, ½ boîte 10 à 12c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2 40; Empois No 1, 4¼c; do, satin, 7¼c; caustique cassé, \$2 50 à \$2 75; Gros Drums, 2 à 2½c.

Allumettes: Cartes, \$3 00; Telegraph,

\$3 75; Telephone, \$3 50; Dominion, Lévis et Royal, \$2 00; Dominion Extra, \$2 50; Phœnix, \$2 75.

Sel : en magasin, 48c; sel fin, sacs, \$1 45; ½ sac, 35 à 40c.

Huile de charbon : Canadienne, 15c; Américaine, 20c gal.

Raisins : Valence, "fine off stalk" 5 à 5½c; do, Selected, 5½c; do, Layers, 6c; Currants, 4c; do, extra, 5c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.

La semaine a été bonne. L'approche du carême a donné un regain d'activité. Les poissons sont assez abondants et à des prix abordables.

Farine (en poche) : Patente, \$1 90 à \$2 20; Forte de boulanger, \$1 90 à \$2 00; S. Roller, \$1 80 à \$1 90; Extra, \$1 60 à \$1 65; Superfine, \$1 40 à \$1 45; Oommune, \$1 35 à \$1 40.

Farines en baril : Farine (patente,) \$3 90 à \$4 50; Farine de cylindre, \$3 75 à \$4 00; Extra, \$3 50 à \$3 60; Superfine, \$3 00 à \$3 10.

Lard : Short Cut, \$15 00 à \$16 00. Lard en carcase 5 à 5½c.

Saindoux : Pur, \$1 90 à 2 00 le seau. Composé, \$1 35 à \$1 40.

Beurre : de crèmerie 18 à 19c; de la ferme No 1, 12 à 13c; do marchand, 11c.

Fromage : 7½ à 7¾; petites meules, 8c.

Poisson : Morue No 1, \$4 25; do No 2 \$3 50 à \$3 75; saumon No 1 \$18 00; No 2 \$17 50; Hareng No 1, \$4 75 à \$5 00; anguille 5c à 5½c; truite \$8 à \$9.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 35 à 36c; avoine de province, 32 à 34c; gru, \$1 10 à \$1 20; blé d'Inde jaune, 50c; do moulu, \$1 00 à \$1 10; orge, 60 à 70c. Pot Barley, \$1 65 à \$1 75; son, 75 à 8½c.

JOBIN & ROCHETTE

Manufacturiers de CHAUSSURES

ATELIER et BUREAU:.....

Coin rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch, QUÉBEC.

SUCURSALE:.....

Bârisse de la Rich. & Ont. Nav. Co., Rue Dalhousie, B.-V., QUÉBEC.

ET MARCHAND DE

MARQUE... **CLAQUES** J.-CARTIER

EN GROS SEULEMENT.

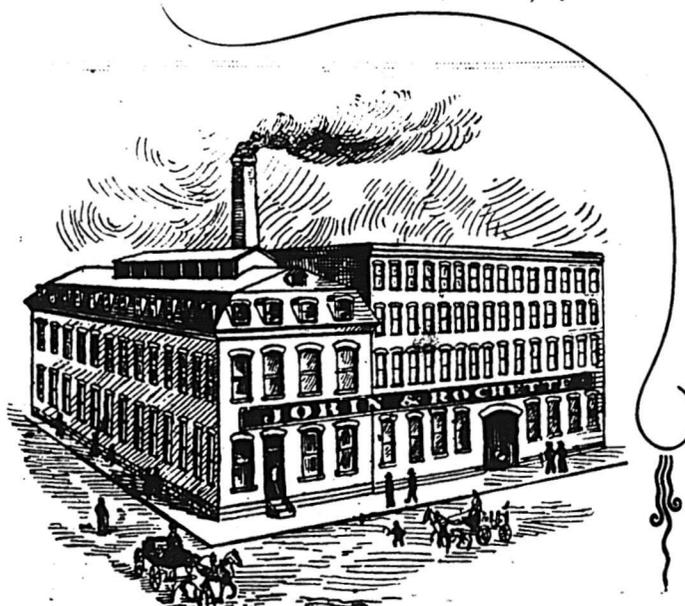
Grande nouveauté pour les saisons du Printemps et d'Été. Et toujours en mains, assortiment complet de Chaussures de travail et fines et pour tous les goûts.

SPÉCIALITÉS : — Chaussures de couleur dans les patrons les plus nouveaux et sur les formes les plus nouvelles, ayant adopté pour ces ouvrages, les bouts "RAZOIR," "AIGUILLE" et "PICCADILLY," qui sont la mode du jour.

Ayant aussi en mains, ouvrage fait au *Goodyear Sock Stich*.

Ayant aussi obtenu la Médaille d'Or à la dernière Exposition Provinciale, offerte par l'Honorable Joseph Shehyn, pour la meilleure collection de Chaussures fabriquées dans Québec-Est

Les commandes par lettres recevront toujours notre plus grande attention.



Huiles : De Loup-Marin 32½ à 35c ; de morue 32½c.

Produits de l'Union Sardinière :
Sardine à l'huile ½ bte \$9.50 caisse ; do ½ bte \$13.00 ; huile d'olive extra No 1 ½ bouteille \$2 00 doz ; ½ bout. \$3.25 ; bouteilles \$6.00 ; do canistes ½ gal. \$1.60 ; caniste 1 gall. \$3 00 ; do 5 gall. \$2.50 ; sardines salées quart de 3 minots \$8.00 ; quart 1 minot \$3.50.

La mise en nomination des candidats aux honneurs municipaux a eu lieu lundi dernier, le 10 à l'Hôtel-de-ville. Sur les 30 échavins requis par la loi, 17 ont été élus par acclamation. On suppose que d'autres candidats s'étant retirés, il n'y aura guère de contestation et de vote que dans une dizaine de quartiers. Jusqu'à présent le résultat est satisfaisant.

Parmi les nouveaux élus jusqu'à présent, on compte : 8 marchands, 3 avocats, 3 industriels, 1 rentier, 1 conducteur, 1 arrimeur ; et parmi les candidats nous remarquons : 12 marchands, 10 industriels, 3 rentiers, 2 avocats, 1 banquier.

Les probabilités sont donc que l'industrie et le commerce seront largement représentés dans le nouveau conseil de ville et pourront en exercer une influence bienfaisante, s'ils le veulent.

Les avocats y auront comme à Montréal, quatre représentants autorisés, parmi lesquels, le Maire, car il n'est pas douteux que, M. S. N. Parent, obtiendra un second terme d'office.

Toute la semaine va se passer en intrigues et en cabales de toutes sortes et c'est la grande préoccupation de l'heure présente.

Cuir et chaussures.—Il n'y a pas de changements appréciables dans l'industrie des cuirs et de la chaussure, bien qu'il y ait tendance à l'amélioration. Quelques-uns des principaux employés de la maison Bresse, lassés d'attendre la fin d'un procès qui menace de s'éterniser, ont pris le vrai moyen de

se protéger : ils se sont formés en syndicat et ont ouvert une manufacture qui s'annonce dans des conditions avantageuses. Le marché est calme.

Dans les cuirs, les prix sont fermes, et on note une hausse sur les peaux vertes. Nul ne peut prévoir encore si cette hausse se maintiendra.

Un marchand spécialiste que nous avons interrogé et qui est très renseigné sur tout ce qui concerne le commerce des cuirs, nous dit que les affaires y sont mauvaises, à quelques exceptions près. On vit dans l'espoir d'une reprise prochaine.

L. D.

Ventes enregistrées de Québec.

Pendant la semaine terminée le 8 février 1896.

QUARTIER ST-JEAN

Côte Ste-Geneviève. Lot 3286, avec maison, etc, terrain, 44.6 x 78. Jos Poitras à la succession de William Drum ; \$3.125 [95609].

Rue Richelieu. Lot 3371, avec bâtisses, terrain, 21 x 67. Joseph Bussière à Joseph Charland ; \$1000 [95612].

Rue Richelieu. Lot 3755-60, avec maison, etc, terrain, 40 x 60. Zéphirin Gosselin à Mme Alice Chandonnat, épouse de Henri Edgar Lavigneur ; \$900 [95643].

QUARTIER ST-PIERRE

Rue St-Pierre Lot 2128, avec bâtisse, terrain, 39.2 x 38.5. Le protonotaire à Joseph François Emile Carrier, licitation forcée) ; \$3,570 [95640].

QUARTIER MONTCALM

Coin des rues St-Gabriel et Jupiter. Lot 3925, avec bâtisses, terrain, 57 x 22.7. Mme Marie Vezina, épouse de Jacques Robitaille à Mlle Joséphine Garneau ; \$1,800 [95648].

QUARTIER CHAMPLAIN

Rue Dalhousie. Partie du lot 2299, terrain 3600 pieds en superficie. Succession de Julien Chouinard à La Cité de Québec ; \$18,500 [95655].

ST-SAUVEUR

Rue Massue. Lot 1039, avec maison, etc., terrain 2744 pieds en superficie. Thomas Miville Déchène à Jean Drolet ; \$1,800 [95634].

Rue Ste-Georgette. Moitié sud-ouest du lot 1469, avec maison, etc., terrain 20 x 50. Joseph Morin à François Gosselin ; \$400 [95651].

ST-AMBROISE

Partie du lot 698, avec maison, etc. Jean Légaré à Olivier Deschamps (à réméré) ; \$100 [95623].

Partie du lot 672, sans bâtisse, terrain 40 x 76. Elzéar Blanchet à Mme Eliza Bacon, épouse de Joseph Alexis Verret ; \$200 [95645].

Partie du lot 1204, avec maison, terrain 54 x 30. Joseph Therrien à Prosper Genest ; \$40 [95650].

STE-AMBROISE ET ST-GABRIEL

Lot 1367 de St-Ambroise, avec bâtisses etc, partie du lot 311 de St-Gabriel. Le Shérif du district de Québec à François Xavier Savard ; \$202 [95649].

ANCIENNE LORETTE

Lot 946 (terre à bois) ½ arp. x 30 arp. Siméon Drolet à Ferdinand Daigle et al ; \$35 [95628].

BEAUPORT

Lot 641, avec bâtisses, terrain, 1 arp. x 68 pchs en superficie. Philias Parent à Napoléon Rousseau ; \$1,200 [95630].

Partie du lot 750, avec maison, etc, terrain, 8 pchs x 30 pieds d'un côté et 42 pieds de l'autre. François Filliau à Jean Lacombe, (à réméré) ; \$200 [95642].

D. RATRAY & SON,

Entrepôts : Rues Dalhousie, St-Paul et St-André, QUEBEC

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. Téléphone 771.

CHARLES E. ROY MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS
413-415-417 RUE ST-VALIER, ST-ROCH, - QUEBEC.

SPÉCIALITÉ :—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetang, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U. Lyon, Buis & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

Aussi :—JOBBER EN CHAUSSURES.

Un assortiment d'Empeignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures. CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

POISSONS !

HARENGS de toutes qualités et de choix, MORUE SALEE, MORUE SECHE, SAUMON, ANGUILLES, SARDINES, NAUVES-LANGUES.
HUILE MORUE, HUILE LOUP-MARIN, de MARSOIN, HUILE RAFFINEE A LA VAPEUR.

J. B. Renaud & Cie, 126-140 rue St-Paul, Québec

JOSEPH COTÉ

TELEPHONE 475

MARCHAND DE TABACS EN GROS

No 355, rue St-Paul.

Ne tient que la Crème de la Crème des TABACS CANADIENS en feuilles, du Pays, et cela au prix des tabacs communs que beaucoup d'autres maisons vont vous offrir.....

Entrepot : 188, RUE ST-VALIER, QUEBEC

POISSON

DERNIERS ARRIVAGES

HARENG, EXTRA LARGE, QUARTS ET DEMI-QUARTS
HARENG No 1, MORUE,
SAUMON, TRUITE, ETC.

PAR... **GEO. TANGUAY**
QUEBEC

Bureau : 48, rue St-Paul.
Magasins : 33 et 35, 34 et 36, rue St-André.
Quais : rues St-André et Dalhousie.



UNE SESSION

De la Cour du Banc de la Reine.

Ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

Lundi, le deuxième jour de Mars prochain, à dix heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district, et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les recors.

Bureau du Shérif,
Montréal, 18 fév. 1896 ; J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

CHARLESBOURG

Partie du lot 311, sans bâtisse, terrain 60 x 40 d'un côté et 48 de l'autre. William Paradis à Louis Joseph Villeneuve; \$50 [95633].

NOTES SPECIALES.

MM. Roméo Provost & Cie, comptables, auditeurs, curateurs, commissaires, font une spécialité de liquidation de faillites. Argent à prêter. Chambres Nos 6 et 7, bâtisse "New-York Life," Montréal.

Messieurs Rose & Laflamme ont transféré leurs bureaux du No 16 de la rue Lemoine au No 400 de la rue St Paul.

Nous attirons tout particulièrement l'attention sur l'annonce de la maison Geo. D. Ross & Co, que l'on trouvera sur la dernière page de la couverture.

MM. B. Houde & Cie de Québec, annoncent cette semaine leurs tabacs à priser "Rose No 1", "Rose extra", "Rose et fève" et "Naturel No 2". Tous ceux qui tiennent en magasin des tabacs à priser ont intérêt à se mettre en relations d'affaires avec la maison Houde.

Les Commis-Voyageurs en Epicerie se sont réunis, mardi dernier, pour s'amuser un peu et faire plus ample connaissance. Nous les remercions de la gracieuse invitation qu'ils ont bien voulu nous envoyer et des marques d'attention qu'ils ont données à notre représentant.

Une franche gaieté a régné pendant toute la soirée à laquelle assistaient un certain nombre de marchands et de manufacturiers que le Président de l'Association, M. J. E. Massicotte, a remerciés en termes chaleureux et heureux.

Etaient présents, les représentants des journaux suivants: LE PRIX COURANT, le Monde, le Herald et le Canadian Grocer.

Ventes enregistrées de Montréal.

Semaine terminée le 8 février 1896.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Ave. des Erables. Lots 1207-92 et 1207-93 et 94, avec bâtisse. Caroline David et Azilda David à Louis David; pour leurs droits et obligations No 40787.

Rue Berri. Lots 1203-138, 137-160, avec bâtisses. Wm. Richer à Elie Médéric Leblanc; \$3,200 No 40790.

Rue St-Denis. Lot 432-6 avec bâtisses. Jos Paquette à Chs Desmarteau; \$8,000 [40811].

Rue St-Denis. Lot 432-104-9 avec bâtisses. Isaie Préfontaine à Arthur Ricard; \$10,000 [40814].

QUARTIER STE - MARIE

Rue Poupart. Lot No 1361-12, avec bâtisses. Shérif Montréal à Montréal Loan & Mortgage Co.; \$1200 [40783].

Rue Poupart. Lot No 1361-11 avec bâtisses. Shérif de Montréal à Montreal Loan and Mortgage Co.; \$2000 [40785]

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Pantaléon. Lot No 15-1269 et pt. N.-O. 15-1270. Jean-Baptiste Caron à Hercule Demers; \$1,500 [60311].

Rue St-Dominique. Lot 397-3, 4. Shérif de Montréal à Montreal Loan & Mortgage Co; \$3,700 [60322]

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-ANTOINE

Lot 1174. Succ. de feu James Inkwell à Mary Hannah McDonnell; \$13,000.

Rue Oathcart. Lot 1381, avec bâtisse. Shérif à Richard Burkinshaw; \$2,050.

Avenue Lincoln. Lot 1663 6. Ex. test. de feu Alexander Bunton à exéc. test. de feu James Johnston; \$1446 72.

Rue Montana. Lot 10-35 à 42 et pt. N.-E. de 10-32, 33 et 34. Chs Desmarteau

esqual à L'Hon Louis Tourville; \$53,422 36 [60341].

Rue Drolet. Lot 15-671. Shérif de Montréal à C. H. A. Guimond; \$1,800 [60364].

Avenue Laval. Lot 15-1097. Sophie Shilverge veuve de M. Laurent à Océille Tt-Onge veuve de A. Legault; \$2,500 [6036]

Rue St-Hypolite. Lot 325. Rev M. M. Auclair et Rev M. Z. Auclair esqual à Louis Gaspard Robillard; \$1,500. [60310]

Rue Rachel. Lot 8-56. William Savage à John T. Mahoney; \$2,000 [60338].

Rue Montana. Lot 4 ouest de 10-28. Institution des Sourds et Muets à Geo. Desroches; \$2,100 [60328].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Montmorency. Lot 747. Margaret Ann Montgomery Vaughan à Thomas Burgess; \$800.

Lot 2220, 2221, 2222 et 2225. Charles Ovide Perrault, syndics succés. S. J. Thompson à Samuel W. Beard et David Robertson; \$6000.

QUARTIER HOHELAGA

Lot 22-28. Favila Gourre à Augustine Racine, ép. de Alph. Bastien; \$920 [60326].

QUARTIER ST DENIS

Lot No 11-374. Montreal Investment & Freehold Co. à Philomène Neveu épouse de I. Charbonneau; \$588 [60331].

Boulevard St-Denis. Lot No 7-129, Henry V. Meredith à Arthur Chayer \$163.13 [60307].

Boulevard St Denis. Lot 7-371 et 372. Henry V. Meredith à Léocadie Favreau, \$389.68 [60373].

Lot 13-55. Wm. Jas. Morrice à George Bareham; \$1,100 [60324].

Rue Oadieux. Lot 137-106. Hon. Louis Beaubien à Mathias Sigouin; \$1,050 [60325].

Rue Robin. Lot 157. W. F. Lighthall esqual. à Alph. Racine et F. X. Moisan; \$2,955 [60300].

Lot 12-13-5. Montreal Investment & Freehold Co. à Walter J. Bayley et F. G. Wooster; \$850 [60382].

— TELEPHONE 706 —

GEO. BROUSSEAU



FERBLANTIER,

PLOMBIER

ET.....

COUVREUR



MANUFACTURE ET REPARATION DE BALANCES

ESTAMPES FAITES SUR CUIVRE UNE SPECIALITE

Seul Manufacturier du Célèbre Poêle "L'ETOILE."

HARENGS, MORUE, SAUMON, TRUITE. } AUSSI: Fleur de blé nouveau de toutes sortes pour familles et Boulangers

PRIX SPECIAUX POUR QUANTITE D'UN CHAR

P. G. BUSSIERE & CIE, 3 a 11 rue Dalhousie, QUEBEC.

VERMICELLE et MACARONI

Vous avez tout intérêt à demander nos échantillons et nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.

SIMEON GOSSELIN & CIE, MANUFACTURIERS, 160, RUE SAUVAGEAU, QUEBEC

THÉS NOUVELLE RECOLTE



EX. EMPRESS OF INDIA " EMPRESS OF JAPAN

Un grand assortiment de THÉS verts, noirs et du Japon. Aussi, assortiment complet d'Epicerie et Liqueurs

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, Québec.

BOISSEAU & MARCOTTE IMPORTATEURS

NOS VOYAGEURS SONT SUR LA ROUTE AVEC UN ASSORTIMENT D'ÉCHANTILLONS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS, DES LIGNES SUIVANTES :-

Balais, Brosses, Epiers, Marchandise de Papeterie, Contellerie, Cigares, Cigarettes, Pipes, Etc.

A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

Voyez nos prix avant de placer vos commandes.

RUE ST-PIERRE, QUEBEC

79-83 rue St-Paul, B. V., QUEBEC.

Boulevard St-Denis. Lot 7-132. Henry V. Meredith à Wilfrid Desjardins ; \$184.88 [60306]

Boulevard St-Denis. Lots 7-371 et 372. Leocadie Favreau à Archibald Valley ; \$600 [60374].

Boulevard St-Denis. Lot 7-431. Henry V. Meredith ; \$150 [60375].

ST-HENRI.

Rue Delisle. Lot No 686 Théodule Cyphiot à L. Z. Mathieu ; \$2,225 [60377].

Lot 159. Adolphe Major à Joseph Chénier ; \$2000 [60303].

Lot pt. 594. Jas Reid à Jos Guy ; \$2000 [60305].

Lots 86-119 et 120. Wm. Munro et C. Munro à Alex. Munro ; \$7,500 [60323].

Lot pt. 1810. F. X. St-Amour à Mary Ann Helen Horan ; \$4,000 [60330].

Partie 2520. Hyp. Chabotte à Henri Chabotte ; \$1,350 [60353].

Lot 384-51. Wm Gamble à Samuel Gamble ; \$1,100 [60363].

Lot 382-1 et 2. W. F. Lewis à W. H. Davis ; \$24,250.38 [60347].

Lot pt. S. E. 1434-180 et pt. N. O. 1434-179. R. Reford et al à G. N. Greinston. \$3,500 [60351].

Lot No 261-9 1 à 5, 261-10-1 à 5. Henry Millen à Mary Ann Holgate épouse de Jos. L. Thompson ; \$8,700 [60332].

Partie S. O. du lot No 208-48b et 48a et part. N. E. 208-48f et 48e. O. J. Brown à N. McNaughton ; \$3,000 [60339].

LES COMBINES.

On demandait à l'un des membres faisant partie du monopole sur le charbon si c'était la rareté de ce produit qui avait causé la dernière hausse. "La rareté ou l'abondance de ce combustible," a-t-il répondu, "n'a rien à faire avec la hausse, il y a assez de charbon sorti des mines pour que le prix en soit réduit de plus de moitié."

Lorsque les ouvriers demandent que leurs salaires soient réglés non d'après l'offre et la demande, mais d'après la

valeur de ce qu'ils produisent, on les traite d'illuminés.

Pourtant, en faisant cette demande les ouvriers ne font que défendre leur pain quotidien.

On traite ceux d'entre eux qui se mettent à leur tête pour lutter contre ce principe anti-humain et anti-chrétien de l'offre et de la demande, de visionnaires, de mineurs dangereux, de révolutionnaires, etc., etc.

Mais ces mêmes gens, lorsqu'il s'agit de complots monstrueux comme celui formé par les propriétaires millionnaires des mines de charbon, pour voler le public, n'ont ni une parole, ni une goutte d'encre à mettre au service de l'humanité outragée.

Tous les pays du monde ont des lois contre les monopoles du genre de celui dont nous nous occupons, mais partout elles restent lettre morte.

Aux Etats-Unis, particulièrement les lois sont absolument sévères contre les "combines," mais on ne s'en sert pas. Je me trompe, on s'en sert mais non pour punir ceux contre qui elles ont été faites, mais pour emprisonner leurs victimes lorsque celles-ci font mine de se révolter contre les injustices qu'on leur fait subir comme dans le cas de Debs et de ses compagnons par exemple.

Le peuple va payer le charbon \$1 par tonne de plus, non pas parce que le combustible fait défaut, mais parce que les millionnaires ne se trouvant pas encore assez riches, ont décidé de rançonner le peuple.

Ceci se passe au nez de tous les législateurs qui ont fait les lois contre les combines et ils ne disent rien.

Nous nous dispensons de conclure.

Un papier incombustible a été inventé par un M. Meyer de Paris. On a fait l'épreuve de ce papier d'une manière très sérieuse en le soumettant pendant 148 heures à la chaleur d'un four à potier et il en est sorti absolument intact conservant sa première apparence.

Compagnie de Chemin de Fer

PACIFIQUE CANADIEN

Les dividendes sous-mentionnés ont été déclarés : Un et demi pour cent sur le stock commun pour l'année 1895. Deux pour cent sur le stock préférentiel pour le semestre terminé le 31 décembre 1895. Des garanties pour le dividende sur le stock commun seront expédiées le ou vers le 1er d'avril, aux actionnaires sur le registres lorsque les livres seront fermés à New York et à Londres respectivement.

Le dividende sur le stock préférentiel sera payé, mercredi, le 1er d'avril, aux actionnaires du registre, lorsque les livres seront fermés aux bureaux de la Compagnie, à Londres, No 1 rue Queen Victoria, Londres, E. C.

Les livres de transfert du stock commun seront fermés à Londres, à 3 hrs p. m., vendredi, le 21 de février, à Montréal et à New York, mardi, le 3 de mars. Les livres du stock préférentiel seront fermés à 3 hrs p. m., mardi, le 10 de mars.

Tous les livres seront ouverts, jeudi le 2 d'avril. Par ordre du bureau.

CHAS. DRINKWATER, Secrétaire.
Montréal, 10 fév. 1896. Fev. 14-28, mars-6

Compagnie de Chemin de Fer

PACIFIQUE CANADIEN

La quinzième assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie pour l'élection des Directeurs et la transaction des affaires en générales aura lieu au bureau principal de la Compagnie, à Montréal, mercredi, le 1er avril prochain, à midi. Cette assemblée sera aussi considérée comme spéciale pour consentir aux arrangements faits par les Directeurs de cette Compagnie avec les compagnies de chemin de fer Toronto, Hamilton & Buffalo, Canada Southern, Michigan Central, New York Central et Hudson River pour le règlement et l'échange de trafic entre le chemin de fer de cette Compagnie et les chemins de fer des dites autres compagnies respectivement ; et, pour la division et l'apportionnement des droits de péage, prix et charge relativement à ce trafic et au-si pour approuver un arrangement par lequel cette Compagnie louera un embranchement qui doit construire la Compagnie de Chemin de Fer Toronto, Hamilton et Buffalo, entre Hamilton et Toronto, le terme de louage devant être de cinquante ans ou moins, suivant les circonstances et le prix, un pourcentage sur les recettes nettes du dit embranchement, le tout tel que décrit dans les arrangements qui ont été faits, sujets entre autres choses, à l'approbation du Gouverneur Général en Conseil, telle que voulu par l'acte de chemins de fer du Canada, et aux consentements des actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer Pacifique Canadien.

Les livres de transfert des actions ordinaires de la Compagnie seront fermés à Montréal et à New York, mardi, le 3 mars ; et à Londres, vendredi, le 21 février à trois heures p. m.

Les livres des actions préférentielles seront fermés à Montréal, mardi, le 10 mars, à trois heures p. m.

Tous les livres seront ouverts jeudi, le 2 avril. Par ordre du Bureau,

CHS. DRINKWATER, Secrétaire.
Montréal, 10 fév. 1896.

PAPIER A ENVELOPPER, Blanc, Manille, Etc. ARTICLES POUR FUMEURS, COUTELLERIE, BIJOUTERIE, LIBRAIRIE, MARCHANDISES SECHES, EPICERIES, CORDONNERIE, JOUETS, Etc., Etc.

BELAND & VEZINA,

En gros seulement. Commandes par téléphone, télégraphe ou autrement, remplies avec soin et promptitude.

35 rue St-Pierre, QUEBEC

LA FABRIQUE DE SACS EN PAPIER de Quebec

Fabricants de Sacs en Papier de toutes sortes. Jobbers de Papier à Journaux, Manille, Brun, Goudronné, Papier à Lambris, Feutre. Etc.....



DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS ET NOTRE LISTE DE PRIX

J. H. JACQUES

MARCHAND DE

CUIR, HARNAIS, FOURNITURES POUR CORDONNIERS ET SELLIERS.

38, rue Saint-Pierre, QUÉBEC

(Ancien magasin de MM. Amyot & Frère),

Prix réduits et défiant toute compétition..... Une visite est sollicitée

Solidité et Durée SONT LES DEUX QUALITES QUI EXCELLENT DANS NOS CHAUSSURES

.....ESSAYEZ-LES ET VOUS VERREZ.....

NOS VOYAGEURS AURONT BIENTOT LE PLAISIR DE VOUS LES MONTRER ET VOUS POURREZ EN JUGER

Adressez-vous aussi pour vos Claques "JACQUES-CARTIER" et "GOOD YEAR PATENT" au plus grand entrepot de Québec.

CHEZ J. H. BEGIN, 121 rue St-Joseph, QUEBEC

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 FEVRIER 1896.

<p>Allumettes.</p> <p>Télégraphe, la caisse..... \$3 50 Tiger " " " " " 3 00 Telephone " " " " " 3 30 Star No. 2 " " " " " 2 50 Carnaval " " " " " 2 80 Parlor " " " " " 1 75 Louiseville " " " " " \$2 50 à 2 65</p> <p>BRYANT & MAY. Robert Greig & Co., agents.</p> <p>Safety No 9 grosse 2 00 " 10 " " 1 10 Tiger " 2 " " 5 00 " 4 " " " 2 00</p> <p>Articles divers.</p> <p>Briques à couteaux, doz. \$0 35 0 37½ Bouchons communs gr. 0 18 0 30 Bleu Parisien..... 0 11 0 13 Brûleurs pour lampes No 1, doz. 0 90 1 00 No 2. " " " " " 0 00 0 75 No 3. " " " " " 0 00 0 70 Bougie Paraffine, lb. 0 00 0 11½ " London Sperm..... 0 00 0 10½ Câble coton ¼ pce., lb. 0 13½ 0 14 " Manilla, lb. 0 12 0 14 " Sisal, lb. 0 37½ 0 08½ " Jute, lb. 0 08½ 0 09 Chandelles suif, lb. 0 00 0 09½ Cartes à jouer, doz. 0 25 3 50 Epingles à linge, bt. 5 gr 0 00 0 60 3 fls. 4 fls. Ficelles..... 30 pieds..... 0 40 0 70 " 40 " " " " 0 50 0 90 " 48 " " " " " 0 60 1 20 " 60 " " " " " 0 75 1 35 " 72 " " " " " 0 90 1 60 " 100 " " " " " 1 25 2 10 Graine de canari, lb. 0 04 0 05 " canari paq., lb. 0 06 0 08 " chanvre, lb. 0 04 0 05 " Rapée, lb. 0 06 0 07 Lessis concentré, com. 0 30 0 40 " pur..... 0 00 0 65 Mèches à lampes No. 1. 0 16 0 20 " No. 2. 0 00 0 15 " No. 3. 0 12 0 13 Pipes, en boîtes..... 0 65 0 90</p> <p>Cafés.</p> <p>Cafés rôtis.</p> <p>Standard Java..... 38c Old Gov. " " " " " 34½c Imperial " " " " " 31½c Arabian Mocha..... 38c Pure " " " " " 33c Standard Java et Mocha.. 36c Old Gov. Java et Mocha.. 35½c Java Siftings..... 31½c Jamaïc..... 28c Maracaibo..... 30c Rio..... 25 à 27c</p>		<p>Chocolats et Cacaos.</p> <p>Cacaos Cowan.</p> <p>Hygiénique, en tins de ¼ lb dz. 3 75 " " " " " 1 lb " " 3 25 " " " " " 5 lb lb. 0 65 Essence cacao, non sucré, p. dz 1 40 " " " " " sucré, tins ¼ lb dz 2 25</p> <p>Chocolats Cowan :</p> <p>Queen's dessert, ¼ et ½ la lb. 0 40 " " " " " 6 div. " " " " 0 42 Mexican Vanilla, ¼ et ½, la lb. 0 35 Fry's Diamond, ¼ et ½, la lb. 0 24 " " " " " 6 div., la lb. 0 24 Parisien, morc. à 5c la lb. 0 30 Royal Navy, ¼ et ½, la lb. 0 30 Chocolate icing paq. 1 lb. la dz. 2 25 Pearl Pink Icing " " " " 1 25 White Icing " " " " 1 75</p> <p>Cacao Rowntree's Elect. Robert Greig & Co., agents.</p> <p>Petites boîtes, doz. 1 65 ¼ lbs. doz. 2 40 ½ lbs. 4 60 Chocolat " Diamond " lb 0 24 Queen " " " lb 0 10</p> <p>Felix Potin :</p> <p>Chocolat, qualité No 1, lb. 0 27½ " " " " " 3, lb. 0 35 Cacao, boîte ¼ lb. 0 27½</p> <p>Chocolat Fry.</p> <p>Caracas ¼ boîte de 6 lbs. la lb 0 42 Vanille ¼ " " " " " la lb 0 42 Gold Medal (sucré) " " " " " la lb 0 29 Pur non sucré ¼ " " " " " la lb 0 42 Diamond ¼ " " " " " la lb 0 24 Monogram ¼ " " " " " la lb 0 24</p> <p>Cacao Fry.</p> <p>Concentré ¼ ½ 1 lb boîte de 1 doz 2 40 Homéopatique ¼ bte 14 lbs la lb 0 33 " " " " " ¼ bte 12 lbs la lb 0 33</p> <p>Confitures et Gelées</p> <p>Confitures :</p> <p>Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50</p> <p>De Michel Lefebvre et Cie :</p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 13 do 3, 4 et 5 lbs. " " " 0 12 do 6, 7 et 10 lbs. " " " 0 11 Seaux de 7 lbs. la lb. 0 12 do 14 " " " " " 0 11½ do 28 " " " " " 0 11 Tumbler de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " " 2 25</p> <p>D. A. C. Dionne :</p> <p>Canistres de 1 lb. douz 1 50 do de 2 lb. douz 2 60</p>		<p>Gelées</p> <p>Michel Lefebvre & Cie.</p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 11 do 3, 4 et 5 lbs. " " " 0 10 do 6, 7 et 10 lbs. " " " 0 09½ Seaux de 7 lbs. la lb. 0 10 do 14 " " " " " 0 09½ do 28 " " " " " 0 09 Tumbler de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " " 2 25</p> <p>Lazenby.</p> <p>Tablettes de Gel., 13 variétés, pts 1 20</p> <p>Conserves alimentaires.</p> <p>Légumes.</p> <p>Blé d'Inde..... doz. 0 75 0 90 " Yarmouth 2lbs " " 0 00 1 50 " Windsor " " " " 0 89 0 85 Hoegg Baked Beans..... 1 20 1 25 Windsor " " " " 1 20 1 25 Haricots de Boston..... 2 10 2 25 Pois canadiens 2 lbs. 0 90 1 05 Petits pois français. boîte 0 10 0 11 Petits pois extra fins. boîte 0 15 0 16 " " extra surfins. 0 17 0 18 Tomates..... doz. 0 75 0 90 Haricots verts..... 0 80 0 90 Champignons la boîte 0 14 0 24 Truffes la douz. 4 80 5 00 Olives..... 4 00 4 50 Citrouilles, 3 lbs. 0 90 0 95</p> <p>Fruits :</p> <p>Ananas, 2 et 3 lbs. doz. 2 25 3 00 Blueta, 2 lbs. " " 0 00 0 80 " 3 lbs. " " 0 00 1 05 Fraises, 2 lbs. " " 2 00 2 10 Pêches, 2 lbs. " " 2 00 2 10 " 3 lbs. " " 2 75 3 00 Poires, 2 lbs. " " 1 75 2 10 " 3 lbs. " " 2 30 3 10 Pommes, gal. " " 1 90 2 20 " 3 lbs. " " 0 85 1 00 Prunes, 2 lbs. " " 1 50 2 00</p> <p>Poissons :</p> <p>Clams, 1 lb. doz. 1 40 1 50 Homards boîte ronde. " " 2 00 2 00 " " " " " " " " 2 50 2 60 Hutres, 1 lb. dz 1 30 1 40 " 2 " " " " " " " 0 00 2 40 Maquereau " " " " " 1 30 0 40 Sardines ¼ françaises. " " 0 06 0 25 " ¾ françaises. " " 0 16 0 35 Smelts (Eperlans) doz. 0 50 0 00 Saumon boîte ronde. " " 1 30 1 40 " " " " " " " " 1 50 1 60 Hareng mariné..... 1 60 1 65 Anchois..... 3 25 0 00</p> <p>Union Sardinier.</p> <p>Sardines à l'huile ¼ caisse 0 07 0 50 " " " " " " " " 0 00 13 00 " salée, quarts 3 min. 0 00 8 00 " " " " " " " " 0 00 3 50</p> <p>Viandes en conserve :</p> <p>Corned Beef, 1 lb. doz. 0 00 1 45 " 2 lbs. " " 0 00 2 55 " 4 lbs. " " 0 00 0 00 " 6 lbs. " " 0 00 8 25 " 14 lbs. " " 17 50 0 00</p>		<p>Dinde, 1 lb. " 0 00 2 30 Langue, 1 lb. " 3 25 3 35 " 2 lbs. " 6 65 6 75 Langue de bœuf, ¼ lb. " 7 00 0 00 " " 2 lb. " 0 00 8 60 English Brown..... " 0 00 1 65 Bœuf émiétté sec..... " 0 00 2 65 Pâtés de foie gras..... " 6 00 8 0 Pieds de cochon, ¼ lb. 0 00 2 30 Pivots, 1 lb. " 0 00 2 00</p> <p>Lazenby's.</p> <p>Soupes Real Turtle..... doz 0 60 9 " assorties..... 3 00 3 75 " boîtes carrées 3 00 1 65</p> <p>Johnston's.</p> <p>Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz 3 00 " " No 2 " 4 " " 5 00 " " No 3 " 8 " " 8 75 " " No 4 " 1 livre " 14 25 " " No 5 " 2 " " 27 00 Staminial, bouteille 2 onces " 3 60 " " " " " " 6 00 " " " " " " 9 00 " " " " " " 16 " " 12 75 Fluid Beef Cordial, bt. 20 on. " 15 00 Milk granules, caisse de 4 douz 6 00 " avec cereales " " 5 55</p> <p>Wethey's.</p> <p>Condensed mince meat, grosse 12 00</p> <p>Société " La tilia."</p> <p>Poudre de viande, le flacon 1 25 Chocolat à la viande, lb. 1 50 Cacao à la viande, la boîte 1 25</p> <p>Sauces et Marinades.</p> <p>Marinades Morton..... doz. 2 30 2 70 " Crosse & Blackwell, doz. 0 00 3 25 " Suffolk, 20 oz. doz. 3 00 2 10 Marinad. Suffolk, 16 oz. dz. 0 00 1 80 Essence d'anchois, dz. 0 00 3 25 Catsup de champignons dz 0 00 2 15 Sauce Worcester, ¼ chop. 3 50 3 75 " " chop. 6 25 6 50 " Harvey, ¼ chop. 3 25 3 50 Catsup de tomates..... 1 00 4 00 " de champignons... 1 80 3 40 Sauce aux anchois..... 3 25 3 50 Sauce Chili..... 3 75 4 00</p> <p>Catsup de Robert Greig & Co.</p> <p>B. B. bouteille grosse 7 20 B. " " " " " 10 20 Kn flute " " " " " 12 00 Couvercle visse " " " " " 21 00 St L. high grade doz. 3 20 Pepper sauce grosse 15 00 Marinades de L. A. Dansereau & Cie Horse Head Brand No. 1 20 oz doz 1 60 " " " " " 2 " " 1 40 Gladstone " " " " " 1 05 Ketchup " No 2 20 oz doz 90</p> <p>A. C. Dionne.</p> <p>Cornichons arom. doz. 0 00 1 50</p>	
---	--	--	--	--	--	--	--

La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

CAPITAL - - \$150.000

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ETRANGERES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION



FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.
 ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.
 BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

Cirages, Mines et Vernis.

Cirages français doz.	0 25	0 70
canadiens	0 20	0 60
Mine Royal Dome g.	1 70	0 03
James	2 40	0 00
Rising Sun large doz	0 03	0 70
small doz.	0 00	0 40
Sunbeam large doz.	0 00	0 70
small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 00	0 75
Vernis à harnais, gal.	0 00	1 80
doz.	1 10	1 20
A tuyaux, gal.	0 00	0 90
Parisien, doz.	0 70	0 75
Royal polish, doz	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbonique	0 30	0 40
citrique	0 50	0 55
oxalique	0 10	0 12
tartrique	la lb.	0 33 0 35
Aloès du Cap	0 14	0 15
Alun	0 013	0 03
Bicarbonate de Soude, brl.	2 35	2 75
Bichrom. de Potasse.	0 10	0 12
Bleu (carré)	0 10	0 18
Borax raffiné	0 063	0 09
Bromure de Potass.	0 55	0 60
Camphre américain	0 80	0 90
Camphre anglais.	lb.	0 85 0 95
Cendres de soude.	0 014	0 02
Chlorure de chaux.	0 023	0 05
Chlor. de Potasse	9 23	0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75	1 00
Crème de tartre	0 30	0 35
Extrait de Campêche lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12	0 14
Glycérine	0 22	0 26
Gomme arabique.	lb.	0 50 1 25
Gomme épinette.	lb.	0 00 0 25
Indigo Bengal.	lb.	1 50 1 75
Indigo Madras.	lb.	0 60 0 80
Iodure de potasse.	lb.	4 00 4 25
Opium	lb.	4 50 4 75
Phosphore	lb.	0 60 0 75
Salpêtre	lb.	0 08 0 74
Sels d'Epsom.	100 lbs	1 50 3 00
Sel de soude.	100 lbs	0 90 0 95
Soda caustique 80°	100 lbs	1 75 2 00
Soda caustique 70°	100 lbs	2 00 2 40
Soda à laver par 100 lbs.		0 75 0 85
Soda à pâte par baril.		0 00 2 50
Soufre poudre lb.		0 013 0 03
Soufre bâtons		0 013 0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.		1 50 2 00
Strychnine.	oz.	0 90 1 00
Sulfate de cuivre.	lb.	0 013 0 06
Sulfate de morphine	lb.	1 90 2 00
Sulfate de quinine.	oz.	0 40 0 45
Sumac.	la tonne	65 00 70 00
Vert de Paris.	lb.	0 14 0 15
Vitriol.		0 06 0 08

Empois et Féoules.

EMPOIS

De la Brantford Starch Co. Ltd.

Empois de buanderie :

Canada Laundry, btes de 40 lbs.	0 04
White Laundry, qualité extra :	
Cartons, 3 lbs., caisses 36 lbs.	0 05
Barils, 175 lbs.	0 04
Quarts, 101 "	0 04
Lily White Gloss :	
Quarts, cristaux extra grands.	0 06
Cartons, fantaisie, 1 lb., caisses 36 lbs.	0 07
Boîtes à couvercle mobile, 8 à la boîte de 48 lbs.	0 07

Canistes de fer blanc émaillé, 8 à la caisse de 48 livres. 0 07

Cartons de fantaisie, 6 livres caisses 36 livres. 0 07

Brantford Gloss :

Boîtes fantaisie, 1 lb, cais. 36 lbs. 0 07

Erantford Cold Water Ice Starch :

Boîtes fantaisie, 1 lb, cais. 36 lbs. 0 09

Canadian Electric Starch, boîtes de 40 paq. font. 3 00

PECULES (pour la cuisine)

Challenge Prepared Corn Starch paq. 1 lb., boîtes 40 lbs. 0 06

No. 1 Pure Prepared Corn, paq. 1 lb., boîtes 40 lbs. 0 07

Fret payé en lot de 10 boîtes pour toute localité de Québec, d'Ontario à l'est de North Bay.

Epices pures.

Poivre blanc, lb.	0 15	0 20
noir, lb.	0 10	0 15
Cannelle, lb.	0 15	0 18
Clous de girofle, lb.	0 18	0 20
ronds, lb.	0 13	0 15
Cassia en nattes.	0 12	0 13
Gingembre Jam. moulu.	0 25	0 30
racines.	0 00	0 20
Muscade blanche.	0 00	0 60
non blanche.	0 75	0 80
Macis moulu.	lb.	0 60 0 90
Piment.		0 10 0 00
Anis.		0 09 0 10

Essences et Extraits.

Crown Brand

Robert Greig & Co.

1 once London	grosse	6 00
2 " Anchor		12 50
4 " "		20 00
1 " plate crown		10 80
2 " "		18 00
2 " carré		21 00
2 1/2 " ronde		24 00
4 " bouchée	doz.	3 00
8 " bouchon verre		3 50
8 " bouchée		6 00
8 " bouchon verre		7 00

Fruits Secs.

Abricots Calif. fancy la lb.	0 17
Amandes 1/2 molles.	0 10 0 11
molles.	0 12 0 13
Dattes, en boîtes	0 03 0 05
en sacs et paillons	0 03 0 04
Figues, rêches en bts.	0 08 0 20
en sacs.	0 03 0 04
Noisettes (Avelines).	0 08 0 09
Noiz Marbot.	0 09 0 11
Grenoble.	0 11 0 13
du Brésil.	0 09 0 10
Pecan.	0 09 0 10
do polles.	0 10 0 15
Peanuts rôtis (arachid.)	0 07 0 08
Pommes séchées.	0 05 0 35
Pommes évaporées.	0 06 0 07
Pruneaux Bordeaux.	0 04 0 06
Bosnie.	0 06 0 08
Californie.	0 00 0 00
Raisins Calif. 3 cour.	0 05 0 05
4 "	0 06 0 07
Corinthe Provinciales.	0 03 0 04
Filiatras.	0 04 0 05
Patras.	0 05 0 05
Vostizzas.	0 06 0 07
Malaga Loose Muscat bte	1 35 1 40
London Layers.	1 65 1 80
Malaga Black Baskets	2 15 2 25

Malaga Connaisseurs

Clusters.	2 15	2 25
Buckingham do	0 00	2 90
Royal Cluster.	0 00	3 40
Sultana	lb.	0 06 0 07
Valence off stalk		0 00 0 04
fine off stalk		0 00 0 05
selected.		0 00 0 06

Fruits Verts

Attocas, baril \$9.50, boîtes	2 00
gelés, baril	\$0 00 à 6 40
Citrons Messine, (360)	2 00 à 2 25
(300)	2 25 à 2 50
Pommes d'hiver (42)	2 75 à 3 00
Oranges Valence (714)	3 75 à 4 00
(714)	4 50 à 5 00
Calif. navels	1 75 à 2 75
boîtes (150)	1 75 à 2 50
(216)	2 50 à 2 75
(176)	0 00 à 2 75
Oignons Jaunes, caisse	2 00
rouges, quart.	2 75
Raisins A'meria.	5 50 à 7 00

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morc. de 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. de 5 "	0 75
boîte vitrée	
de 5c bte	0 80
Horchound Tutti Frutti, boîte vitrée 36 morc de 5c bte	1 20
Cash Register, 300 m. à 5c et paq.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 morc. à 5c et paq.	6 50
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paq. à 5c	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 morc. et paq. à 5c	6 00
Boîte à argent Tutti Frutti, 160 morc. et paq. à 5c	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150 morc. à 1c	1 00
Fleur d'Oranger, 150 morc. à 1c	1 00
Gomme Flirtation, 150 morc. à 1c	0 05
Monte Christo, 180 morc. à 1c	1 30
Mexican Fruit, 36 morc. à 5c	1 20
Sappota, 150 morc. à 1c	0 90
Sappota Orange, 160 morc. à 1c	0 75
Block Jack, 115 morc. à 1c	0 75
Rose Rouge, 115 morc. à 1c	0 75
Magie Trick, 115 morc. à 1c	0 75
Red Spruce Chico, 200 morc. à 1c	1 00

Grains et Farines

GRAINS

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 85	0 88
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 88	0 90
Blé du printemps	0 00	0 60
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 82	0 84
No 2	0 75	0 76
Blé du Nord No 1	0 76	0 78
Avoine	0 29	0 30
Blé d'inde, en douane.	0 00	0 00
Blé d'inde, droits payés.	0 43	0 45
Pois, No 1.	0 72	0 75
Pois No 2, ordinaire p.60 lb.	0 60	0 61
Orge à maiter, par 48 lbs.	0 50	0 52
Orge à moulée, par 48 lbs.	0 38	0 39
Sarrasin, par 48 lbs.	0 36	0 37
Seigle, par 56 lbs.	0 00	0 00

FARINES

Patente d'hiver	4 25	4 30
Patente du printemps.	4 10	4 20
Straight roller.	4 00	4 10
Extra	3 80	3 90
Superfine.	0 00	3 90
Forté de boulanger, cité.	0 00	4 00
Forté du Manitoba.	3 75	3 85

EN SACS D'ONTARIO

Medium	3 50	3 60
Superfine	3 25	3 30

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.	3 25	3 30
do en sacs.	1 55	1 60
do granulée en barils	3 50	3 60
do en sacs.	1 70	1 75
Avoine roulée en barils.	3 25	3 30
do en sacs.	1 55	1 60

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario au char, t.	15 00	15 50
de Manitoba	14 50	15 00
Grue de Manitoba, char.	15 00	16 00
Grue d'Ontario char.	16 00	17 00
Moulée	18 00	20 00

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie XXX, 6 lbs. 2 70

 " 3 " 1 40

 " superb 6 " 2 50

 " 3 " 1 30

Orge mondée (pot) 1 75 2 00

 perlée 3 75 4 00

Ireland's National Foods :

2 lbs. 3 lbs.	
Dessicated Rolled oats d.	1 20 1 45
wheat	1 20 1 45
Dess. wheat (granul)	0 00 1 45
Dess. rolled barley	0 00 1 20
Breakfast Hominy	0 00 1 45
Farina 1 lb. et 1/4 lb.	1 00 1 20
Germ. meal sacs 5 lbs.	0 00 2 25
Gluten Flour s/c 50 lbs la lb.	0 03
4 lbs doz.	3 00
Biscuits Gluten sac 25 lb. la lb.	0 12
Fleur de pois prépar. pa. 2 1/2 lb dz	1 45
Orge perlée XXX 2 lb dz	1 20
Haravena Milk Food 1 lb dz	2 25
Patent Prepared barley 1 lb	1 45
groats 1 lb	1 45

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile d. morue T.N. gal.	\$0 40 à \$0 45
" loup-marin raff.	0 42 0 45
" paille	0 35 0 37
Huile de lard, extra gal	0 65 0 75
" No. 1.	0 60 0 70
" d'olive p. mach.	0 80 1 00
" à salade,	0 70 0 00
" d'olive à lampion	1 20 2 60
de spermaceti	1 35 1 60
de marsouin	0 50 0 60
Huile de pétrole, par char.	0 15
" p. 20 qrt.	0 15 1/2
" de 1 à 19 qrt	0 16
" Américaine, par char 18 à 21 1/2	
" par qrt. 19 à 22 1/2	
olive Barton et Guestier, caisse qrts	8 50
" pints	9 50
Huile de fote de m. Nor. g. 2 50	2 75
" Ter. g. 0 00	1 75

Huile à salade Lazenby.

1 pt.	doz.	0 00
1 pt.	doz.	0 00
1 pt.	doz.	0 00
quarts	doz.	0 00
quarts	doz.	0 00
Crème à sal. petits doz.	0 00	2 00
grands	doz.	0 00 3 75

Robert Greig & Co., agents.

Huile olive 1/2 pints. caisse dz 1 25

Huile " pints. 2 60

REGISTERED TRADE MARK



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisiers, Boulangers, Confiseurs, etc. pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
Négociants Industriels.
MONTREAL.

LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisiers, Boulangers, Confiseurs, etc. pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,
Négociants Industriels.
MONTREAL.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

Manufacturiers de la

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 Rue BLEURY, Montreal.

Farine d'avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Mais pilé, Farine de Blé d'Inde, Son Grains d'alimentation.

CHOUINARD & GERVAIS

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES

452 rue St-Paul ---- 269 rue des Commissaires

MONTREAL

SPECIALITÉS :

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS

Avances libérales sur consignations.

Correspondance sollicitée.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 13 FEVRIER 1896.

Union Sardinière.	
Huile d'olive extra No 1	
1/2 bouteille, douzaine	\$2 00
1 " " "	3 25
1 " " "	6 00
Canistre 1/2 gallon	1 60
1 " " "	3 00
5 " le gallon	2 50

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)	
Hennessy * caisse	12 50 à 12 75
Hennessy * V O caisse	0 00 16 25
gallon	0 00 6 75
Martel * caisse	12 25 12 50
gallon	0 00 6 65
Jockey Club *** caisse	0 00 7 10
V.O.	8 75 8 50
V.S.O.	0 00 10 00
V.S.O.P.	0 00 12 90
W.V.S.O.P.	0 00 17 30
P. Richard carte blanche	12 qrts 8 50
24 pts	9 50
48 pts	10 50
carte d'or	12 qrts 12 00
24 pts	13 00
48 pts	14 00
Imp. flasks 16 à la c.	10 00
Rivière-Gardrat, caisse	00 00 10 00
gallon	00 00 01 15
"Optima," caisse	0 00 17 00
Derby, caisse	0 00 6 00
gall.	0 00 3 25
Bisquit Dubouché, caisse.	9 00 9 00
gall.	4 15 4 40
Renault & Cie, caisse	0 00 12 25
gall.	4 10 4 30
Laurier fils, caisse	0 00 7 00
J. Aubeville et Cie, caisse	0 10 6 00
Brunier fils & Cie	0 00 5 50
National	0 00 5 00

Rhums.	
Jamaïque gallon	4 25 à 6 15
St. Georges " 12 lit.	0 00 12 25
" " 24 1/2 pts imp.	11 25
Diamant " 12 bout.	7 50
White Ball, gal.	12 bout 7 50
des Lys. " 12 " "	11 50
" " 12 lit.	13 75
St. John, caisse	00 00 7 75
St Jos ph, Jamaïque, caisse.	11 50
St Félix, Martinique, caisse.	10 50

Gins	
verte, rouge.	
Jno. De Kuyper 1 c. à 24.	5 85 11 25
Jno. De Kuyper 25 1/2 c.	5 80 11 20
50 c. et plus	5 75 11 15
Melchers et Eagle 1 c. à 24.	5 05 10 20
" " 25 à 49 c.	5 00 10 10
50c et plus	4 95 10 00
Visser " 1 à 24c.	5 60 10 75
" " 25c et plus	5 20 10 35
Bull's Head	4 50 8 50
Star	4 25 8 00
Jno. De Kuyper caisse bl.	3 60
Gins en fûts.	
DeKuyper, barriques, le gall.	2 80
quarts	2 85

DeKuyper, octaves et 1/2	2 90
au gallon	2 95
Tous autres gins : 5c. de moins.	
Whiskies Importés.	
H. Fairman & Co.	7 50 8 50
gallon	3 90 4 00
Royal Eagle	9 25 9 50
Sheriff's	9 70 13 00
gallon	4 50 4 75
Mackie's R.O sp Scotch c'se	10 25 10 25
Islay	8 25 8 50
Brand	
Glentalloch	8 75 8 80
High'd	
gallon	3 55 3 70
Glenlivet	9 00 9 25
Glenlivet	10 00 10 25
old gall	4 15 6 15
Watson old Scotch, caisse	qts pts.
	8 50 9 50
J Jameson & Son * Ir.	0 00 9 50
" " "	0 00 11 50
Geo Roe & Co	9 00 00 00
" " "	9 75 10 50
Banagher	1r gal 9 75 10 25
" gal.	3 90 4 15

Spiritueux Canadiens, gal. imp.	
Esprit de vin, 65 O. P.	4 25 4 40
50 O. P.	3 76 3 85
Rye 25 U.P.	2 05 2 15
Rye Imperial gall.	2 75 2 90
Club	3 45 3 65
Toddy	1 95 2 10
Malt	2 00 2 10
Vieux Rye, 4 ans	2 20 2 35
5 ans	2 40 2 65
6 ans	2 50 2 75
7 ans	2 60 2 80
Corby I. X. L. caisse	0 00 8 50
X. T. C.	0 00 6 50
Imperial 1889 qts.	0 00 7 65
flasks	0 00 8 15
flasks	0 00 8 65
Club 1889 qts., caisse	0 00 9 15
flasks	0 00 9 65
flasks	0 00 10 15

Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye Whiskey	6 85
Columbian	6 25
Rock & Rye	5 75
Empire rye	6 75 7 00
Apéritifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 00
Orange Bernard, ca esse	6 75 0 00
Vermouth Noilly Prat c.	0 00 6 60
Vermouth Italien, caisse.	6 35 6 75

Liqueurs Cusenier.	
Crème de Menthe glaciale	
verte	10 75 11 00
caisse	
Curacao blanc.	00 09 10 75
Curacao Orange	00 00 10 75
Prunelle	13 00 13 50
Kummel doux	00 00 12 25
Crème de Cacao	00 00 14 75
Anisette	00 00 10 75
Cherry Brandy	00 00 11 25

Marasquin	caisse	00 00 12 25
Kirsch	"	00 00 10 25
Kirsch fin	caisse	01 00 11 25
Kirsch rassis	"	00 00 13 25
Absinthe, 12 bout.	"	00 00 12 00
Absinthe, 12 litres.	"	00 00 13 50
Amer Cusenier	caisse	00 00 11 00
Bitter	"	00 00 11 00

Sirops de Gomme, d'Orgeat, de Groscilles, de Limon, de Grenadine	
caisse	00 00 8 50

Produits de la Grande Chartreuse	
12 lit. 24 1/2 lit.	
Chartreuse Blanche, c'se	17 00 18 25
Jaune,	22 00 23 25
Verte,	26 50 27 75
Ellixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
"	5 4 " 1 20
"	4 2 " 0 90
"	2 8 " 0 60
Spécific dentifrice	4 2 " 0 90
"	2 1 " 0 45
Abbaye de la Chaise Dieu.	
Chartreuse jaune	caisse 24 1/2 15 50
verte	24 1/2 18 50

Liqueurs A. Marspoil.	
Marc, Kirsch, Menthe, la cais-	12 50
se assortie 12 lit.	11 50
Autres liqueurs, caisse	8 50
Sirops divers, caisse.	
Liqueurs Simon Aine.	
Koa-Koff, caisse	10 00
Prunelle	13 50
Kirsch	13 00
Maraschino	14 00
Crème Cacao	14 00
Anisette	13 50
Kummel	12 75
Suc Jaune	15 75
Suc Vert	17 75

Stover's	
Lime Juice Cordial, pts 2 doz.	4 70
qts 1	4 20
Double refined lime juice 1	3 95
Lime syrup bout. can. 1	4 20

Mélasses. No 1 No 2	
Barbades tonne	gal. 0 37 0 44
terce et quart.	0 40 0 37 1/2
au char, tonne.	0 36 0 33
an char, tierce.	0 39 0 36 1/2
Trinidad	0 00 0 00
Porto Rico, tonne.	0 00 0 35
au char	0 00 0 34

Moutardes.	
Boites.	
Coleman ou Keen	Rondes Carrées
Boites 1/2 lb	la lb. 0 27 1/2 0 45
" 1 " "	0 23 0 42
" 1 " "	5 40
Jarres 1 " par jarre	0 25
" 4 " "	0 75
Durham	0 60 0 60
Robert Greig & Co., manuf.	
Moutardes Françaises Crown Brand	
Pony	la grosse 9 60

Petite moyenne	la grosse	7 80
Moyenne	"	10 80
Grande	"	12 00
Spoon	"	8 00
Mug	"	20
Tumbler	"	12 00
Cream jug	"	21 00
Au gallon	"	75

A. C. Dionne	
Moutarde Superfine,	
Pots de 1/2 lb.	0 00 0 60
1 lb.	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz.	0 00 1 00

Pâtes et denrées alimentaires	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle	0 09 0 10
Maison S. Gosselin & Cie, Québec.	
Macaroni	0 00 0 04 1/2
Vermicelle	0 00 0 04 1/2
" boîte de 5 lbs	0 00 0 25
" 10 lbs	0 00 0 50
Lait concentré, doz.	0 00 1 90
Pois fondus, qrt. 196 lbs.	3 40 3 50

Poudre à pâte	
Snow Drift.	
Boites 1/2 lb., 4 doz	p. doz. \$0.75
Boites 1/2 lb 3 doz	1.20
" 1 " 2 " "	2.00
" 3 " 1 " "	6.50
" 5 " 1/2 " "	10.00
Boites de 10 lbs.	la lb. .16
Seaux de 30 "	.16

Poudre à pâte Cook's Friend :	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses	\$2 40
" 2 6 "	0 80
" 3 4 "	0 40
" 10, 4 doz. 1/2 caisses	2 10
" 12, 6 "	0 70
1 lb.-2 doz. en boîte for blanc, ch 3	10
1/2 " 3 " "	1 75
1/2 " 4 " "	1 10

Poissons.	
Harengs Shore	brl. 0 00 4 00
" "	brl. 0 00 2 25
" Labrador	brl. 0 00 5 00
" "	b. 0 00 3 00
Harengs Cap Breton	brl. 0 00 4 25
" "	brl. 2 50 2 75
Morue sèche	0 00 5 00
" verte No 1 en quart. lb.	0 00 0 25
" No 1 large quart. lb.	0 00 0 30
" No 1 Draft lb	0 00 0 30
Morue désossée	lb. 0 05 0 10
Poisson blanc lac Sup.	brl 0 00 0 10
Traite des lacs	1/2 brl 4 50 4 75
Maquereau No 1	brl. 0 00 0 10
Saumon Columbia A.	1/2 brl 0 00 8 75
do do	baril 0 00 12 50
Saumon Labrador	1/2 0 09 7 50
" 1 "	0 60 14 60
Aniguille	lb. 0 06 0 07

AND. BRISSET & FILS
 IMPORTATEURS EN GROS DE
VINS, LIQUEURS ET PRODUITS FRANÇAIS
EAU DE CONTREXEVILLE
 SOURCE DU PAVILLON
 Bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète et les maladies des voies urinaires.
 21, 23 et 25 rue Gosford et rue du Champ de Mars, Montréal.

Les SUCRES GRANULÉS,
Les Sucres Jaunes et les Sirops.
 DE LA
St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

BAUME RHUMAL
 LE CELEBRE SPECIFIQUE CONTRE
 Le Rhume, La Toux, La Bronchite. 25c le flacon de 16 'oses
 En vente chez tous les Pharaciens
 et Epiciers de première classe.....
L. R. BARIDON, Agent Général
 1703, Ste-Catherine, MONTREAL

VIN ROUGE
 Depuis 50 Cts le Gallon

VIN BLANC
 Depuis 60 Cts le Gallon

Demandez les Vins de
A. SAUTET & CIE
 TOUS GARANTIS
 PUR RAISIN.....
 FABRICATION ET MAISON DE VENTE :
89 rue St-Paul, = QUEBEC

PRIX COURANTS.—MONTREAL 13 FEVRIER 1893

Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45
" " " doub.	0 35
Spécial X,	0 15

Spécialités de Rose & Laflamme.

THÉS PURS DE L'INDE
RAM LAL'S

Etiquette d'or.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 35
30 lbs ou 60 lbs assortis.	0 36
60 lbs	0 37

Etiquette Lavende.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 42½
30 lbs ou 60 lbs assortis.	0 44
60 lbs	0 45

Etiquette verte.

60 lbs à la caisse, paq. 1 lb.	0 52½
30 lbs ou 60 lbs assortis.	0 54
60 lbs	0 55

R. Paterson & Sons, Glasglow.

Sauce Worchester, petite.	dz. 0 90
" grande.	1 75
Ess. de café de camp. bout. 5 on.	2 00
" 10 on.	3 25
Mar. Eureka India Chutnee.	2 40
Vinaigre doré de grain.	1 75
Lemon squash.	3 00

Snider's.

Soupe tomates, tins de 3 lbs.	dz 3 10
Cat-up de tomates, quarts.	4 25
" pints.	3 10
" pint.	1 85
Sauce Chili pints.	4 25
Petitjohn's Breakfast food.	paq de 2 lbs, 3 dz à la cse. cse 4 10
Gruau Quaker,	paq. de 2 lbs, 3 dz à la cse " 3 80
Fould's wheat g-r-m meal.	p. de 2 lbs, 1 doz à la cse. cse 2 65
Fromage Imperial de McLaren.	9 00
Grands pots, ½ dz à la caisse.	dz 9 00
Moyens 1 dz	4 50
Petits 1 dz	2 40
Individual.	1 00

Fruit Puddine.

6 variétés, p. ½ lb. 2 dz à la cse	dz 1 00
Fruit saline de Dum.	4 50
Savon de toilet. au lait de beur.	1 00
Empoi. de buanderie Rubber.	3½ cartons à la caisse. caisse 2 75

Batger & Co.

Gelées solidifiées, nonpareil.	13 variétés 1 doz. cartons. qts dz 2 20
" 1 " " pints	1 20
" 1 " " p.	0 65
Compotes, pots fantaisie, pet	2 25
" " " grands	3 50
Gelée de gadelles, ½ lb verre	1 90
" cassis ½ lb	1 90
Marmelade d'or, seville 1 lb v	1 50
" 7 lb le tin	0 70
" d'or. Université 1 lb v, dz	2 00
" " " " 2 "	3 75

Vins.

Non Mousseux:	
Bordeaux ord., caisse	2 63 3 50
" gall.	0 90 1 10
Bordeaux Médoc caisse.	4 65 5 15
" St Julien,	5 65 6 65
" Châteaux,	4 25 21 00

Bourgogne, caisse.	7 00 20 00
" ordinaire gall.	0 90 1 10
Sicile, gallon.	1 35 1 60
Sherry, caisse.	4 50 11 00
" gallon.	00 95 04 00
Porto, caisse.	6 00 15 00
" Gordon & Cie	3 75 00 00
Porto gallon.	2 10 4 00
Moselle, caisse.	15 00 21 00
Sauternes, caisse.	5 65 6 65
Graves, caisse.	5 50 6 50
Malaga, Gordon & Cie cse	4 00 0 00

Mousseux.

Bourgogne Mousseux, c.	00 00 70 00
Moselle Mousseux, c.	12 57 18 50
Hock Mousseux, caisse.	12 50 14 00
Saumur, Tessier & Co, c	13 00 14 50
" Nerea Raphael, c	13 00 14 50

Champagnes,

J. Mumm, caisse.	23 00 25 00
G. H. Mumm caisse.	28 00 30 00
Arthur Roderer, caisse.	22 00 24 00
Vve Cliquot, caisse.	28 00 31 00
Eug. Cliquot, caisse.	24 00 00 00
Pommery, caisse.	28 00 30 00
Fréminet, caisse.	23 00 24 00
Morizet, caisse.	24 00 24 00
Louis Roderer, caisse.	28 00 30 00
Gold Lack Sec, caisse.	27 00 29 00
Piper Heidsick, caisse.	27 00 29 00
Perrier-Jouet, caisse.	28 00 30 00
E. Mercier & Cie., carte	d'or, caisse. 28 00 30 00
Gd vin des Ambassade, c.	12 50 13 75
Vin des Princes, caisse.	22 00 23 00
Vin d'été, caisse.	16 00 17 00
E. Cazanove	22 00 00 00
Tessier caisse.	14 00 15 50

Vins toniques.

Vin de Chevrier, la douz.	12 50 13 00
Stimulant au vin de Ran-	clo, la douz. 0 00 9 00

Cuir et peaux.

Cuir à semelles.	
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 22 0 24
" 25 " et au-des.	0 22 0 24
Spanish No 1 léger.	0 21 0 23
" No 2	0 20 0 22
" 18 lbs en moy.	0 21 0 22
Zanzibar	0 19 0 20
Slaughter sole No 1 steers.	0 25 0 26
" p. ord.	0 24 0 25
" No 2	0 22 0 24
" union crop No 1.	0 30 0 32
" No 2.	0 27 0 30
" No 2.	0 26 0 28
Harnais finis à la main p. lb.	0 26 0 24
" No. 2	0 24 0 26
" finis à la roue p. lb.	0 25 0 27
Harnais No. 2.	0 24 0 26
" taureau.	p. lb. 0 24 0 24
Vache cirée mince.	p. lb. 0 30 0 35
" forte No. 1 p. lb.	0 23 0 33
Vache grain. pesante p. lb.	0 30 0 35
" écossaise p. lb.	0 31 0 35
Taure français.	p. 0 80 0 90
" anglaise.	p. 0 83 0 99
" canadienne. Lion	0 60 0 70
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 65 0 75
" 36 à 45 " p. lb.	0 55 0 65
" 45 et plus p. lb.	0 55 0 60
Vache fendue Ont H.	0 20 0 22
" " " Hm.	0 18 0 20
" " " Med.	0 18 0 20
" " " junior.	0 17 0 19
" " " Qué. sen. h. am	0 16 0 18
" " " jun. m. à light	0 15 0 18
Vache vernie. le pied.	0 14 0 16
" d'Ontario	0 14 0 16
Cuir verni "Enamel"	0 14 0 16

Mouton mince.	la doz. 3 00 6 00
" épais.	" 10 00 0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 15 0 15
Kid Chevratte	" 0 25 0 30
Chèvre des Indes glacée	" 0 10 0 12
Kangourou	" 0 40 0 60
Dongola dull	" 0 15 0 22
Buff d'Ontario	H. 0 14 0 01 0 00
" M. 0 13	0 00 0 00
Buff d'Ontario No 2.	0 19 0 11
Buff de Québec H. 0 13	0 00 0 10
" M. 0 12	0 12 0 11
Buff de Québec No 2.	0 10 0 12
Glove Grain Ontario.	0 11 0 12
" Québec.	0 11 0 12
Pebble " Ontario.	0 11 0 13
" Québec.	0 11 0 13
Cuir à bourrure No 1.	0 20 No 2 0 18
" fini français.	0 20
" " russe.	0 20 0 25

Peaux.. Prix payés aux bouchers.

Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	0 00 0 00
do do No. 2	5 03 0 00
do do No. 3	4 00 0 00
Veaux, la livre.	0 06 0 00
Agneaux, la pièce.	0 70 à 3 75
Moutons, laine.	0 00 à 0 00
Moutons, tondu.	0 00 à 0 00
Steers, par 100 lbs.	7 00 à 7 50
Les tanneurs paient de 50c à \$1.00 de plus pour les peaux assorties et inspectées.	
Peaux de l'Ouest.	No. 1 0 00
do do	No. 2 0 00

Laines.

Toison du Canada, la lb.	0 22 à 0 25
Arrachée, non assort.	" 0 21 à 0 21½
A, extra supérieure,	" 0 23 à 0 26
B, supérieure,	" 0 20 à 0 21
Noire,	" 0 17 à 0 18
Cap de B. E. en suint,	" 0 14 à 0 16
Australie, lavée,	" 0 00 à 0 00
Buenos Ayres,	" 0 30 à 0 33
Natal, en suint,	" 0 15 à 0 16

Pelletteries brutes.

Prix payés à Montréal.	
Vison, la pièce.	\$1 50 à \$2 00
Rat musqué (automne).	0 08 0 12
Marte, No. 1.	1 50 2 00
Renard roux.	1 30 1 50
Pecan.	5 00 8 00
Bête puante.	0 50 0 70
Ours.	8 00 20 00
Loutre.	8 00 15 50
Castor, la livre.	4 00 5 00
Chat sauvage.	0 25 0 75

Fers et Métaux.

FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.	
Fers à cheval:	
" Ordinaires, au baril.	3 75 0 00
do par char.	3 50 0 00
En acier.	5 00 5 75
Fers à repasser.	par lb 0 03½ 0 03½
Fiches: Coupées, toutes	dimensions, par 100 lbs 3 15 3 75
Pressées, do.	Esc. 20 p.c 3 90 0 00
" 7-16	" 3 90 0 00
" 8	" 4 25 0 00
" 5-16	" 4 50 0 00
" "	" 4 75 0 00
Fvl de fer:	
Poli, de No 0 à No 8, par	100 lbs 2 60 0 00
Galvanisé Nos 9 à 12	3 00 3 25
Fuilié et brule Nos 10 à 12.	2 60 2 75
Brûlé No 14.	0 00 3 00
Esc. 20 p.c.	

Brulé; pour tuyau, la lb.	0 06 0 07
Barbelé pour clôtures.	0 00 0 03½
Crampes	0 00 0 03½
Fvl de laiton, à collets	
" par lb	0 35 0 40
Fontes Malléables	0 09 0 10
Enclumes	0 08 1 12

Charnières:

T et "Strap"	par lb 0 05 0 05
Strap et Gonds filetés	0 08½ 0 03½

CLOUS, ETC.

Clous coupés à chaud:	
Au char, 10c de moins	
De 5½ à 6 pcs, par 100	\$2 50
pcs.	2 65
4 à 4½	2 65
3½ à 4	2 65
3 pcs.	2 70
2½ à 2½	2 75
2 à 2½	2 90
1½ à 1½	3 10
1½ pouce	3 50
Clous coupés à froid:	
De 1½ à 1½ pcs, par 100 lbs	3 00
1½ pouce	3 40
Clous à finir par 100 lbs:	
1 pouce.	4 75
1½	4 25
1 à 1½.	3 85
2 et 2½.	3 65
2½ à 3.	3 50
3 à 6.	3 35
Clous à quarts par 100 lbs	
1 pouce	4 25
1	4 00
1½	3 75
Clous à river par 100 lbs:	
1 pouces.	5 00
1½	4 50
1½ à 1½	3 95
2 à 2½	3 65
2½ à 2½	3 50
3 à 6	3 35
Clous d'acier.	10c en sus
Clous galvanisés, par 100 lbs.	\$9 25
Clous à ardoise	4 25
Clous à cheval No 7	2 70
" " 8	2 59
" " 9 et 10	2 48
Boîtes de 1 lb, ¼ net extra.	
Clous de broche	
1 pouce, No 16.	net \$4 75
1½ " No 15.	" 4 28
1½ " No 14.	" 3 80
1½ " No 13.	" 3 80
2 " No 12.	" 3 57
2½ " No 11.	" 3 33
3 à 4½ pouces, No 6 à 10.	" 3 09
5 à 6 " No 3 à 5.	" 2 85
Limes, râpes et tiers-points:	
1ère qualité, escompte.	50 p.c.
2me qualité,	60 et 10 p.c.
Mèches de tarière, esc.	60 et 10 p.c.
Tarières escompte	45 p.c.
Vis, à bots, escompte.	77½ p.c.
Boulons à voiture, esc.	61 p.c.
Boulons à bandage	60 p.c.
Boulons à lisses.	70 p.c.
Métaux.	
Cuivre.	\$ c. \$ c.
Lingots.	par lb 0 13 0 13½
En feuille.	0 15 0 2
Etain.	
Lingots.	0 6½ 0 17
Barres.	0 17 0 18

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
Nos 261, 263 et 265, RUE ST-PAUL, MONTREAL. A l'enseigne de l'Enclume.

TELEPHONE 2435.



A. & E. LOIGNON
INGENIEURS-CIVILS
Ponts et Charpentes
METALLIQUES.
Poutrelles en Acier, Fer en U, Fer en Barre toujours en Magasin.
Plans et Devis préparés.



J. B. NADEAU
MANUFACTURIER DE
Harnais, Colliers, ...
Bottes et Couvertes
POUR CHEVAUX
No 479, rue Wolfe,
MONTREAL

LISTE DES PRIX EN CROS SEULEMENT

Harnais de Buggy	de \$ 6 00 à \$ 15 00
" de Coupé	de 18 00 à 75 00
" simple, de travail	de 8 00 à 22 00
" double, de travail	de 18 00 à 50 00
" cubble, de Buggy	de 15 00 à 75 00
" double, de Coach	de 30 00 à 150 00

BERNIER & CIE

Marchands de Grains

EN GROS
ET DETAIL

GRAINES DE SEMENCE,
GRAINES FOURAGERES, Etc.

271 et 273, rue Cascades

ST-HYACINTHE, QUE.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

A. DEMERS. Tél. 539. C. BRUNET.

Faisant affaire sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

FERBLANTIERS. PLOMBIERS, COUVREURS,
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couverture en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations de Fournales à eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et Fournales à l'air chaud.

Fournales à l'eau chaude et à l'air chaud combinés.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM

MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,

Coude en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulin, Godendards et autres scies.

Bureaux: 144 rue William,

Usines: colonnes William et Dalhousie, MONTREAL.

GAGNIER & LEFEBVRE

Successeurs de H. A. MILLER,

PEINTRES de MAISONS, d'ENSEIGNES
et de RIDEAUX,

Tapissiers et Décorateurs, Doreurs, Vitriers
Imitateurs, Blanchisseurs, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 FEVRIER 1896.

Chaussures.		Prix en gros.			
		Hommes.	Garçons.	Enfants.	
Brogans.....		\$0 80 à 0 90	\$0 65 à 0 85	\$0 60 à 0 65	
Cobourgs.....		0 90 1 10	0 65 0 90	0 65 0 70	
Split Balmorals.....		0 90 1 20	1 00 1 20	0 55 0 60	
Kip ".....		1 20 1 40	1 00 1 20	0 80 0 90	
Buff ".....		1 25 2 00	1 10 1 25	0 90	
Veau ".....		2 00 3 85			
Buff Congress.....		1 35 2 00			
Veau ".....		2 25 3 40			
Split boots.....		1 40 2 15	1 25 1 60		
Kip ".....		2 00 2 90	1 60 2 00	1 25 1 50	
Veau ".....		2 15 3 90			
Bottes en feutre.....		1 60 2 00			
".....		1 75 2 50			
Wigwams.....		0 65 0 90			
Mocassins.....		1 50 2 15			
A CHEVILLE.		Femmes.	Filles.	Enfants.	
Split Boots.....		\$0 70 à 0 80	\$0 70 à 0 85	\$0 45 à 0 60	
Split Balmorals.....		0 80 0 95	0 70 0 80	0 50 0 65	
Kip ".....		1 10 1 20	0 80 1 05	0 65 0 80	
Buff ".....		0 90 1 30	0 90 1 05	0 60 0 75	
Pebble ".....		0 90 1 30	0 95 1 10	0 50 0 60	
Buff Bals clous en cuivre.....		1 10 1 25	0 95 1 10	0 50 0 60	
A COUTURE.					
Pebbles Boutonnées.....		1 15 1 40	0 95 1 05	0 65 0 80	
Buff lustré.....		1 20 1 30	0 95 1 05	0 70 0 80	
Pebble ".....		1 20 1 60	0 85 1 00	0 65 0 80	
Lustré ".....		1 35 1 60	0 80 1 10	0 70 0 80	
Chèvre ".....		1 75 2 00	1 25 1 40	0 90 1 15	
Veau poli.....		1 40 2 00	1 25 1 50	0 85 1 00	
Chevreau français.....		1 90 3 60	1 90 2 50	1 40 1 70	
" canadien.....		1 50 2 85	1 20 0 00	1 00 0 00	
Bois durs.					
Prix de détail.					
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied			22 à	24
Cèdre rouge 1 pouce	do			10 à	12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do			10 à	14
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do			14 à	16
Cerisier 1 à 4 pouces	do			9 à	11
Frêne 1 à 3 pouces	le M			21 00 à	25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do			20 00 à	25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do			26 00 à	25 00
Erable 1 à 2 pouces	do			20 00 à	36 00
Orme 1 à 2 pouces	do			18 00 à	25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do			30 00 à	50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do			40 00 à	45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do			18 00 à	22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do			30 00 à	50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do			40 00 à	50 00
Chêne scié sur grain	do			60 00 à	70 00
Plaquage (vencers):					
Uni	par 100 pieds.....			60 à	1 00
Français	la feuille.....			50 à	1 25

Americain	do			25 à	50
Erable piqué	le pied.....			04 à	06
Noyer noir ondé	do			04 à	05
Acajou (mahogany)	do			8 à	
Bots de Service					
Pin.					
1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.		\$12 00	15 00
1 1/2 et 2 pees. do	do	do		12 00	15 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do		14 00	16 00
1 1/2 et 2 pouces do	do	do		15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	do		20 00	30 00
1 1/2 et 2 pees. do	do	do		20 00	30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do		10 00	10 50
1 1/2 et 2 pees. do	do	do		10 00	10 50
1 pouce mill cull No. 1	do	do		12 00	15 00
1 1/2 et 2 pees. do	do	do		12 00	15 00
3 pees. do	do	do		10 00	12 00
do. No 2	do	do		6 50	8 50
Epinette.					
1 pouce mill cull	5 à 9-pouces	do		9 00	10 00
1 1/2 et 2 pees. mill cull	do	do		10 00	11 00
3 pouces mill cull	do	do		9 00	10 00
1 1/2 et 2 pees. qualité march.	do	do		12 00	13 50
Pruche.					
1, 2 et 3 pouces	do	do		9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3, 3 x 4—aux char.	do	do		10 00	11 00
Lattes—1ère qualité	do	do		1 60	1 75
2ème do	do	do		1 35	1 50
Bardeaux pin XXX	16-pouces	do		2 90	3 00
do XX	do	do		2 40	2 50
do X	do	do		1 50	
do 1ère qualité	18-pouces	do		3 00	
do 2ème do	do	do		1 75	
Bardeaux cèdre XXX	18-pouces	do		2 90	3 00
do XX	do	do		2 40	2
do X	do	do		1 50	
Bardeaux pruche marchande	do	do		1 75	
Charpente en pin.					
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do		16 00	17 00
de 25 à 30 do do do	do	do		18 00	18 50
de 31 à 35 do do do	do	do		21 00	22 50
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do		18 00	19 00
de 25 à 30 do do do	do	do		20 00	21 00
de 31 à 35 do do do	do	do		23 00	24 00
Bois carré—pin.					
de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do		17 00	18 0
de 25 à 30 do do do	do	do		19 00	20 00
de 31 à 35 do do do	do	do		21 00	22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do		19 00	20 00
de 25 à 30 do do do	do	do		21 00	22 00
de 31 à 35 do do do	do	do		23 00	24 00
Charpente en pruche.					
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	do		15 00	
Charpente en épinette	do	do		10 00	
do en épinette rouge	do	do		20 00	30 00

GRATIS! GRATIS!

Un Echantillon de la
GOMME A MACHER

BANNER DE ADAMS

Vous sera envoyé gratis
sur demande.....

ADAMS & SONS, 11 et 18 Jarvis St., TORONTO, Ont.

La Compagnie Canadienne de
CAOUTCHOUC
de MONTREAL
CAPITAL \$1,500,000

MANUFACTURIERS DE

Claques, Pardessus, Bottes, Tuyaux,
Courroies, Paquetages, Etc.

Nous attirons l'attention du commerce sur nos
nouveautés en CLAQUES et PARDESSUS, formes
nouvelles, qualité et fini garantis.

BUREAU PRINCIPAL:

333 et 335 rue St-Paul
MONTREAL

Succursales à TORONTO et WINNIPEG.

Si VOUS AVEZ UNE:.....
Maison a Vendre ou a Louer

SI VOUS VOULEZ ACHETER

-- ADRESSEZ-VOUS A --

STEPHENS & WARNECKE,

Ils vous donneront les meilleurs résultats dans le plus court espace de temps.
Souvenez-vous de l'adresse

1778 rue Notre-Dame, - MONTREAL

JOHN MORRIS
AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prets sur Hypotheques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

BOIS DE SCIAGE ...

Bureau : 512 Lagachetière
MONTREAL.

D. PARIZEAU
Clos, Tél. Bel No 6678.
Canal Lachine
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8303.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE. — Résidences de première classe ; bonnes maisons propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER.—Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS — Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT — Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.

ADMINISTRENT LES PROPRIETES — Pour les propriétaires ou fidé-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN — Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance " Guardian, "

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

Argent a Preter....

—AUX—

TAUX LES PLUS BAS

Vente et achat d'Actions,
Obligations et Hypotheques.

CLARENCE J. McCUAIG,
162 St-Jacques, MONTREAL.

Telephone 2137.

NEW WARREN SCALE CO.

MANUFACTURIERS DE TOUS LES GENRES DE

BALANCES ←

.....No 453 rue St-Paul, MONTREAL

MARCOTTE FRERES
ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE
:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres. •
Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.
Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur ce terrain. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

G. LOISEAU

J. H. LEROUX

LOISEAU & LEROUX

AGENTS

d'Immeubles, d'Assurance sur la vie
et contre le feu

ET COMPTABLES

... PRÊTS SUR HYPOTHEQUES

118 RUE ST-JACQUES

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures
maisons de la ville.....

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES.....
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier : No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

...PENSEZ A VOTRE AVENIR....

ACHETEZ DE SUITE AU... BOULEVARD ST-LAMBERT

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour ; 5 cts par passage ; billets bons sur tous les trains. Beaux lots 50 x 115 pieds, \$150, \$25 comptant, Balance \$25 par année. N'OUBLIEZ PAS CE CI : Avant deux ans nous aurons un pont pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard St-Lambert.

A VENDRE PAR

L. F. LAROSE, - - 1627 rue Notre-Dame, - - MONTREAL

VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 15 au 22 février.

DISTRICT DE MONTREAL.

Chs Desmarteau vs. Adrien Bélanger.

Très Saint-Rédempteur.—Lot 75 du cadastre hypothécaire de la dite province, borné en front par le chemin public. Vente à la porte de l'église le 17 février à 10 hrs a. m.

Village Rigaud.—Lot 28 du cadastre du comté de Vaudreuil pour le dit village, borné en front par le chemin public; 2o la moitié indivise du No. 50 du même cadastre, borné en front par le chemin public; 3o partie du No 51 du même cadastre mesurant 76 x 180. Vente à la porte de l'église de Rigaud le 17 février à 2 hrs p. m.

J. H. Burland vs Geo. B. Bradley.

Westmount.—1o Lot vacant 40 x 140 faisant partie du No. 363 des plan et livre de renvoi de la mun. de Montréal, avenue Green; 2o lot vacant. 2.364 moins une certaine étendue expropriée pour élargissement de la rue Green; 3o lot vacant 1.364, rue Sherbrooke; 4o lot vacant 4-346 rue Sherbrooke; 5o lot vacant 3-346 rue Sherbrooke; 6o Lot vacant 2-346 rue Sherbrooke; 7o lot vacant 4-345 rue Sherbrooke; 8o lot vacant 1-345, rue Oliver; 9o lot vacant 2-345 rue Oliver; 10o lot vacant 3-345, rue Oliver; 11o lot 1-346, borné par les lots 347, 2-346, 1-345 et 3-346.

Vente au bureau du shérif, Montréal, 22 février à 10 h. a. m.

Sun Life Ass. vs. R. McNabb et al.

Ste-Jeanne de l'Ile Perrot.—1o Lot No 94, sup. 60 arpents environ avec bâtisses 2o lot No 100, sup. 120 arpents environ avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église le 15 février à 11 h. a. m.

John Hyde vs. Hugh Russell.

Westmont.—Lot de terre 7 208 c. de la munic. de Montréal mesurant 50 x 108 pds 10 pces côté sud-est et 50 x 180 pds 9 pces côté sud-ouest, rue Windsor.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 17 février à 10 h. a. m.

Ed. Jean Levert vs. Domina Sicotte

Montréal.—Lot 129-3399, quartier St-Gabriel, rue Knox, mai-on en briques.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 17 février à 12 h. a. m.

Dame Jessie Watson vs. C. A. F. Maze.

Montréal.—Morceau de terre, partie du lot off. 1842, quartier St. Antoine, 2803 pieds, mais on en briques.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 15 février, à 10 h. a. m.

J. L. Gaudet et al vs. I. G. Lapointe.

Montréal.—Lot 195-1207, quartier St-Jacques, avec bâtisses.

Vente au bureau du shérif, Montréal, le 15 février, à 11 h. a. m.

E. Latreille vs. Célestin Pilon.

St-Ignace du Coteau du Lac.—1o Lot off. No 156 de la dite paroisse, 3 arpents front et 20 de prof., moins terrain vendu pour le canal de Soulanges; maison. 2o Lot off No 148, 3 arpents de front et 20 de prof., maison et autres bâtisses, moins terrain vendu pour le canal de Soulanges.

Vente à la porte de l'église, le 15 février, à 11 h. a. m.

NOTES FINANCIERES

Une succursale de la Merchants Bank of Canada est ouverte à St-Jérôme depuis le 3 février.

D'après le rapport de M. de Witte, ministre des finances de Russie, la France aurait près de cinq milliards de francs engagés dans les fonds russes.

La compagnie de navigation Richelieu et Ontario a déclaré un dividende de 3 pour cent, payable le ou après le 18 février prochain. L'assemblée générale des actionnaires aura lieu le 18 février.

M. G. N. Ducharme, ancien gérant de la succursale de la Banque Jacques Cartier, à Ste-Cunégonde, remplace M. Joël Leduc, dont nous avons annoncé le décès, comme directeur à la même institution.

Le C. P. R. a eu, en 1895, un excédent net des recettes sur les dépenses de \$1,374,365.

Sur ce montant, il a été payé le 1er octobre dernier un dividende de 2 p.c. sur le stock préférentiel soit \$128,480, laissant un surplus de \$1,245,905.

A l'aide de cette somme, il sera payé à partir du 1er avril prochain un dividende de 2 p.c. sur le stock préférentiel et 1½ p.c. sur le stock ordinaire de la compagnie ces dividendes s'appliquant à l'exercice finissant le 31 décembre dernier.

Un acte présenté au parlement fédéral concernant le taux de l'intérêt en l'absence de convention entre les parties, tend à abaisser de six à quatre pour cent l'intérêt légal et se lit comme suit :

1. L'article deux du chapitre cent vingt-sept des Statuts révisés, intitulé : *Acte concernant l'intérêt*, est par le présent abrogé et remplacé par le suivant :

" 2. Le taux de l'intérêt sera de quatre pour cent par année si l'intérêt est payable soit par la convention des parties, soit en vertu de la loi, et qu'aucun taux n'aura été fixé par les parties ou par la loi."

Il a été présenté à cette session à Ottawa une modification à l'acte des banques qui se faisait vivement sentir, comme l'ont prouvé certains faits récents; elle se lit comme suit :

1. L'article dix-huit de l'Acte des banques, chapitre trente et un des statuts de 1890, est par le présent modifié en y ajoutant le paragraphe suivant :

" 5. Outre les dispositions précédentes du présent article, il est par le présent décrété que tout directeur d'une banque qui, soit directement ou indirectement, soit comme endosseur ou garant, sera endetté envers cette banque d'une somme supérieure au montant total versé par lui sur ses actions du capital social, ou qui autorisera ou permettra un prêt par la banque à quelqu'un de ses officiers, commis ou employés, cessera de ce moment, ipso facto, d'être directeur de la banque.

Notre confrère de Boston le "New England Grocer" signale une avalanche de faux billets de banque des Etats-Unis et comme les billets de nos voisins pululent en ce moment au Canada, nous croyons utile de renseigner nos lecteurs sur les billets contrefaits afin de les

PERRAULT & MESNARD

Architectes et Ingénieurs Civils

97, RUE ST-JACQUES, (BANQUE DU PEUPLE)

MONTREAL.

PHONE 696

BOITE 2382

Spécialité : Edifices Religieux et Publics.

Joseph Perrault.

Simon Lesage.

PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1889.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND,

ARCHITECTE et MESUREUR

280 — RUE ST. ANDRÉ — 280

MONTREAL.

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs,

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Elevateur.

Téléphone 2113.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7. 3e Etage.
Chemins de fer, Ponts, Canaux, Constructions
Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques
de Commerce, Evaluations.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, - Montréal

Téléphone 1800.

ALBERT SINCENNES

Architecte : et : Mesureur

951 RUE ST-LAURENT, COIN DULUTH

MONTREAL

C. E. FOURNIER

Architecte, Evaluateur et Mesureur

Se chargera aussi de tout dessin
mécanique qui lui sera confié.Chambre No 4
Mechanics Institute

204, St-Jacques, Montréal

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421½ Craig, Montréal.

Tel. Bell 2194

HORMISDAS CONTANT

Contracteur Plâtrier,

475½ Rue LaGauchetière, Montréal

Résidence : 290 rue Beaudry.

L. AMBERT & FILS, Constructeurs.

357 Rue Berri, Montreal.

LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Menusiers,

37 RUE LEST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell, 6328.

mettre en garde contre ceux qui pourraient leur être offerts :

Plusieurs billets contrefaits de \$2.00 sont en circulation. L'un a le portrait de Windom. Sur le billet vrai, Windom a la figure pleine et indiquant la vigueur; sur le faux, les joues sont tombantes et le menton est défectueux. Le vrai billet est signé par W. S. Rosecrans, tandis que sur le faux le nom est écrit "Roscerans" et sur le dos du billet on lit "Costums" sur la face du faux billet on lit encore "Treasuro" au lieu de "Treasurer."

Un billet faux de \$5 00 doit être émis depuis longtemps car la plaque est tellement usée qu'elle a dû servir maintes et maintes fois à l'impression. Sur ce billet, le général Grant au lieu d'avoir le devant de la chemise ouvert, l'a droit, c'est un point important à connaître pour reconnaître le faux billet, quoique le portrait soit faiblement venu et qu'il faille y regarder de près. Les numéros du billet faux sont trop accusés et sont imprimés avec un noir de jais, le panneau dans lequel sont imprimés les chiffres est formé de lignes irrégulièrement réglées, tandis que dans le billet vrai le panneau doit être un enroulement blanc avec coin en courbe.

Dans un billet de \$20 00 représentant la bataille de Lexington, une femme se penche vers un soldat blessé; dans le billet vrai la femme a la figure d'une madone, douce, affligée, aux regards compatissants; dans le billet faux, au contraire, elle semble effrayée, craintive et prête à quitter la scène.

Un autre billet de \$20 au portrait de Daniel Manning a tenté les contrefacteurs. Sur le portrait véritable la moustache a les extrémités frisées; sur le billet faux les pointes finissent court.

Enfin un autre billet de \$5 représentant les traits de Garfield a été contrefait. C'est le plus dangereux de tous parcequ'il a été reproduit à l'aide de la photographie. Son principal défaut est dans la couleur de l'encre qui est plutôt grise tandis que dans le billet vrai l'encre est d'un noir de jais.

PETITES NOTES

Les fonderies de fer de Pictou, N. B., viennent encore d'éteindre leurs fourneaux.

C'est aujourd'hui qu'ont lieu à la salle de réunion de la Chambre de Commerce du District de Montréal, les élections des membres du comité de Direction.

La Commission du Travail en France s'est prononcée en faveur du principe de la taxe des ouvriers étrangers et a chargé un de ses membres de lui présenter, à sa prochaine séance, un texte sur l'application pratique du principe.

Voulez-vous rendre les semelles de vos chaussures presque inusables? Le moyen est bien simple. Il suffit d'appliquer sur les semelles du vernis copal, et cela jusqu'à ce qu'elles en soient saturées, ce que vous reconnaîtrez quand elles auront l'aspect de l'acajou verni. Avoir bien soin de laisser sécher pendant plusieurs jours avant de se servir des chaussures.

Le professeur O. E. Borchgrevink, l'explorateur norvégien qui a été le premier découvreur qui ait mis le pied sur

ce qu'il appelle le continent antarctique est arrivé de Londres en cette ville où il va donner une série de conférences. Le professeur dit que son nouveau continent a quatre millions de milles carrés d'étendue. Le continent, dit-il, est habitable mais inhabité.

Une expérience intéressante sur la force explosive de la mélinite vient d'avoir lieu au camp de Châlons, en présence du général Hervé, commandant le 6e corps.

D'après un rapport transmis à la troisième direction de la guerre, les expériences ont porté sur cinq blocs de pierres maçonnées au ciment, du volume de 14 mètres cubes, et dont la construction a coûté 20,000 francs.

Dès la première explosion, les formidables pierres complètement descendues les unes des autres, ont été projetées à plus de 100 mètres de distance.

La culture de l'orange fait de grands progrès au Mexique. Les oranges récoltées sont en grande partie exportées aux Etats-Unis, où l'on apprécie plus particulièrement celles de provenance mexicaine. Durant la dernière saison, le chemin de fer central mexicain a transporté plus de trois cents wagons d'oranges destinées à Kansas-City, Baltimore, Chicago. Ce mouvement est double de celui de la période correspondante de l'année précédente.

Ce nouveau trafic ne semble menacer que les agrumes de Sicile, dont le plus grand débouché est aux Etats Unis.

Les cuirs employés dans la confection des effets militaires, en France, doivent être exclusivement de fabrication française, c'est-à-dire que l'origine du tannage devra être française, mais l'origine de la peau en poil n'est en aucune façon visée.

Chacun sait que les besoins nationaux de ce pays ne pourraient être satisfaits sans l'appoint considérable des peaux en poil étrangères et c'est ce qui fait, dit la *Hall aux Cuirs*, que le gouvernement a toujours repoussé tout droit à l'entrée de cette matière première en France.

Les cuirs en poil d'origine étrangère, marqués ou non de feu, n'ont jamais cessé d'être acceptés dans les fournitures militaires, pourvu que le tannage ait été fait en France.

Nous extrayons de l'*Echo des Bois Francs*.

" LE PRIX COURANT "

Un ami nous a transmis les derniers numéros de cette revue commerciale et industrielle. Bien que nous n'échangeons pas avec le confrère et que, conséquemment, nous soyons nullement intéressés à lui faire de la réclame, nous croyons faire notre devoir et nous rendre utile aux marchands et aux industriels de nos cantons en leur recommandant la lecture de cette publication, qui nous a paru excellente sous tout rapport.

Les choses du commerce, de l'industrie, de la finance, de la propriété foncière et des assurances y sont traitées avec science et d'une manière impartiale. En résumé, le *Prix Courant* est intéressant et instructif au plus haut degré.

Puisque notre aimable confrère trou-

ve plaisir à nous lire, nous nous en faisons un réel de lui adresser LE PRIX COURANT en échange.

Il a été présenté à la Chambres des Communes un acte concernant le "miel de sucre" dont voici la teneur:

Aucune imitation de miel, ou "miel de sucre," ni autre produit remplaçant le miel, fabriqué ou produit du sucre de canne ou de quelques substances autres que celles recueillies par les abeilles de sources naturelles, ne sera fabriqué ou produit, ni mis en vente en Canada; et quiconque contreviendra en quoi que ce soit aux dispositions du présent acte sera passible, sur conviction sommaire, d'une amende de cent piastres à quatre cents piastres, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement de trois mois à douze mois; mais le présent acte ne sera pas interprété comme défendant de donner du sucre aux abeilles, sous quelque forme que ce soit, pour les nourrir.

A VIS DE FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE

J. A. DESILETS, Quincailleur,
Louiseville, Failli.

Les sous-signés vendront à l'encan public.

Mercredi le 19 février 1896, à 11 hrs a.m.,

à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, Montréal.
l'actif mobilier de la faillite, comme suit :

Stock de ferronneries	\$778 84
Stock de peintures et huiles	215 29
Garnitures de magasin	65 05

\$1,099 18

Loyer du 1er mars 1896 au 1er mai 1897	182 00
Y a-t-il à vaporiser	300 00
Dettes de livres d'après liste	375 86

Le yacht est à Montréal. Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock mardi le 18 Février.

Pour autres informations, s'adresser à

ROMÉO PREVOST,
Curateur.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Bureaux de Roméo Prevost & Cie.
Comptables,
No 7 Bâtisse New York Life,
Montréal.

A VIS DE FAILLITE DANS L'AFFAIRE DE

JOSEPH ANTHIME GUENETTE,

Entrepreneur, Montréal, failli.

Les sous-signés vendront à l'encan public.

Mercredi, le 11 Mars 1896, à 11 hrs a.m.,

à leur salle d'encan, No. 69 rue St-Jacques Montréal, les immeubles suivants :

1o Deux lots de terre situés dans le quartier Ste-Marie, en la cité de Mon réal, connus sur les plan et livre de renvoi officiels du dit quartier comme étant les lots huit et neuf (8 et 9) de la subdivision du numéro officiel onze cent quarante quatre (1144) du susdit quartier, avec une maison en bois et briques et autres bâtisses sur-érigées.

2o Deux lots de terre contigus déignés comme étant les lots numéros deux cent quatre-vingt-quatorze et deux cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot connu sous le numéro douze cent trais (224, 225-1203) des plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Jacques, en la cité de Montréal, avec les bâtisses y érigées.

3o Une terre et située en la paroisse de St-Vincent de Paul, connue aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse sous le numéro cinquante-huit (58) contenant deux arpents et une perche de largeur sur la profondeur d'environ trente-six arpents, avec un erg et autres bâtisses y érigées.

Les dites ventes seront faites à la charge des privilèges hypothécaires et droits réels affectant les dits immeubles et encore à la charge de tous les frais nécessaires pour effectuer telles ventes.

ROMÉO PREVOST,
Curateur.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Bureaux de Roméo Prevost & Cie.
Comptables,
No 7. Bâtisse New York Life,
Montréal.